



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la culture et de l'éducation**

**Le mardi 17 août 2010 — Vol. 41 N° 31**

Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement  
de niveau universitaire conformément à la Loi sur les  
établissements d'enseignement de niveau universitaire (2)

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Débats de l'Assemblée                                                                    | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires                                                    | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier:                                                      |           |
| Commission de l'administration publique                                                  | 75,00 \$  |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries,<br>de l'énergie et des ressources naturelles | 50,00 \$  |
| Commission de l'aménagement du territoire                                                | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale                                                      | 5,00 \$   |
| Commission de la culture et de l'éducation                                               | 100,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail                                                   | 100,00 \$ |
| Commission des finances publiques                                                        | 75,00 \$  |
| Commission des institutions                                                              | 100,00 \$ |
| Commission des relations avec les citoyens                                               | 25,00 \$  |
| Commission de la santé et des services sociaux                                           | 75,00 \$  |
| Commission des transports et de l'environnement                                          | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)                                            | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## **Commission permanente de la culture et de l'éducation**

**Le mardi 17 août 2010 — Vol. 41 N° 31**

### **Table des matières**

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Auditions (suite)                            | 1  |
| Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) | 1  |
| Document déposé                              | 12 |
| Université du Québec en Outaouais (UQO)      | 23 |
| Documents déposés                            | 48 |

### **Intervenants**

M. Pierre Marsan, président

Mme Danielle St-Amand

Mme Marie Malavoy

Mme Stéphanie Vallée

Mme Noëlla Champagne

M. Yves-François Blanchet

M. Émilien Pelletier

\* M. Ghislain Bourque, UQTR

\* Mme Lucie Guillemette, idem

\* M. André Paradis, idem

\* M. Claude Arbour, idem

\* M. Jean Vaillancourt, UQO

\* M. Denis Dubé, idem

\* M. Yves Dupont, idem

\* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mardi 17 août 2010 — Vol. 41 N° 31

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement  
de niveau universitaire conformément à la Loi sur les  
établissements d'enseignement de niveau universitaire (2)**

*(Neuf heures trente-six minutes)*

**Le Président (M. Marsan):** Ayant constaté le quorum, je... Attendez, on me dit d'attendre une seconde. Voilà.

Alors, à l'ordre! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

Je rappelle le mandat de la commission, qui est de tenir des auditions publiques afin d'entendre les dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. Mme Malavoy (Taillon) remplace M. Curzi (Borduas).

**Auditions (suite)**

**Le Président (M. Marsan):** Alors, pour notre ordre du jour ce matin, nous recevons l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et ça nous fait plaisir de vous accueillir. Vous aurez une période d'environ 30 minutes pour nous exposer la situation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et par la suite il y aura des échanges pour une durée maximale de 2 h 30 min entre les formations politiques.

Je voudrais, dans un premier temps, saluer... c'est M. Bourque, qui est le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et, M. Bourque, j'aimerais vous demander de nous présenter les gens qui vous accompagnent.

**Université du Québec à  
Trois-Rivières (UQTR)**

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. Je vais procéder... D'abord, merci, M. Marsan. Et je vais procéder de ma gauche vers la droite. M'accompagnent Mme Lucie Guillemette, qui est vice-rectrice aux études supérieures et à la recherche; tout près de moi, sur la droite, M. André Paradis, qui est vice-recteur ce que l'on appelle au premier cycle et aux affaires académiques; ensuite, M. Martin Gélinas, qui est vice-recteur aux ressources humaines; et enfin M. Claude Arbour, qui est vice-recteur aux finances et à l'administration.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie. Comme je le mentionnais plus tôt, vous avez une période de 30 minutes pour nous exposer la situation de votre université.

**M. Bourque (Ghislain):** Très bien, merci. Donc, bonjour à... je devrais dire, à tous et à toutes puisque les femmes sont en très grande majorité sur cette commission. Nous allons faire des efforts pour la parité, nous autres

aussi, dans les années qui vont venir; on n'y est pas tout à fait présentement. J'aimerais vous dire que je vais prendre appui sur la documentation qui vous est parvenue, de même que le dernier document concernant ce qu'on pourrait appeler l'aspect un peu plus éditorial concernant l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Mes premières pensées vont vers cet état, ce constat que l'Université du Québec à Trois-Rivières, selon nous, est une université en croissance, elle est en croissance selon plusieurs facteurs ou selon plusieurs paramètres: d'abord, au niveau des effectifs étudiants, c'est une université qui, depuis les années environ 2002, 2003, a accru sa clientèle de plus de 30 %; du côté des programmes académiques, puisque nous avons une organisation académique ou, à tout le moins, un portefeuille académique qui s'est, je dirais, très élargi au fil des dernières années; au niveau de la recherche, qui est plus ciblée, prenant appui sur le plan stratégique 2004-2009 — j'en dirai quelques mots tout à l'heure; au niveau des pratiques pédagogiques aussi, en particulier en raison des cours en ligne, nous avons élargi les pratiques pédagogiques; collaboration diversifiée et renforcée au niveau des partenariats de notre milieu; offre de formation plus vaste sur un territoire, je dirais, mieux desservi, nous travaillons avec plus de neuf communautés différentes; et, bien entendu, au niveau des infrastructures puisque nous avons maintenant un pavillon véritablement dédié à la santé.

● (9 h 40) ●

Rajoutons à cela qu'il y a un certain nombre de leaderships très affirmés, dont celui sur la santé, puisque maintenant l'Université du Québec à Trois-Rivières accueille le tiers de ses étudiants en santé, donc le tiers aussi de son corps professoral et de ses programmes sont portés au compte de la santé. Et, lorsque l'on parle de santé à Trois-Rivières, on parle beaucoup de périmédical. Je vous dirai tout de suite des choses peut-être que vous savez. C'est que, quand on parle de périmédical, on parle de disciplines telles que chiropratique, sage-femme, podiatrie, bientôt orthophonie, ergothérapie, etc., et sans oublier, bien entendu, sciences infirmières, psychologie, psychoéducation et kinésiologie. Donc, nous avons donc identifié... nous avons une signature particulière qui est portée au compte de la santé, et cela nous permet aussi de déterminer que, s'il y a le tiers des effectifs qui maintenant campent du côté de la santé, il y a aussi... toutes les nouvelles chaires de recherche ont pratiquement été déployées au niveau de la santé. Et, bien entendu, la santé représente pour nous un secteur pour lequel on travaille de façon interdisciplinaire, c'est-à-dire où se regroupent les gens de diverses disciplines pour essayer de transformer ce qu'on pourrait appeler les habitudes de travail en santé.

Rajoutons à cela que l'Université du Québec à Trois-Rivières possède plusieurs foyers intellectuels. Outre celui de la santé, j'aimerais porter à votre attention que nous avons, au cours des dernières années, établi ce qu'on pourrait appeler un principe de différenciation à

l'Université du Québec à Trois-Rivières. C'est-à-dire que nous avons identifié des projets rassembleurs qui permettraient de cibler un petit peu plus nos activités de recherche.

Parmi ces projets rassembleurs, je vous signale l'écologie aquatique, donc tous les écosystèmes évidemment concernant les eaux douces plus particulièrement sont ici étudiés. Ça regroupe à la fois des biologistes et des géographes. Ça travaille évidemment sur les bassins versants et, bien entendu, ce qu'on pourrait appeler un territoire qui s'étend des Grands Lacs jusqu'à la zone estuarienne du fleuve.

Et il y a aussi comme autre projet rassembleur l'enfant et la famille, où sont couvertes cette fois des dynamiques concernant, bien entendu, la parentalité, l'enfance, la maltraitance, la négligence, la conjugalité, la vie familiale. Donc, c'est un pôle rassembleur pour notre université.

Ensuite, quelque chose dont vous entendez parler de temps à autre, j'imagine, l'hydrogène, énergie alternative. C'est un pôle extrêmement important pour nous puisque nous y travaillons à la fois sur le stockage, la sécurité et la production de l'hydrogène et que Trois-Rivières est la tête de réseau canadien pour cette filière d'énergie alternative.

Ensuite, les PME. Nous avons, en PME, un regroupement interdisciplinaire très important qui parle de la gestion, sciences comptables, génie et mathématiques, informatique, où sont traitées des problématiques telles que la succession en entreprise, la productivité des PME et aussi le passage à l'international, qui sont des dynamiques, là, très importantes à l'heure actuelle pour l'économie régionale.

Pâtes et papiers, où il y a eu des difficultés un petit peu plus nettes, puisque vous savez peut-être ce qu'il en est au niveau des ressources, de la ressource forestière à l'heure actuelle, son utilisation. Toutefois, nous avons un centre intégré en pâtes et papiers qui travaille fort sur un renouvellement des problématiques de la ressource forestière et qui travaille beaucoup aussi sur le développement des technologies pour exploiter la biomasse. Je ne vous cacherai pas que la Mauricie a ce trésor enfoui, là, que l'on appelle les résidus forestiers qui ne sont pas utilisés et par lesquels nous pourrions développer beaucoup la problématique de biomasse et, bien entendu, d'énergies alternatives.

Enfin, je porte à votre attention aussi cet autre projet rassembleur que sont les études québécoises où sont étudiés les principes d'évolution de la société québécoise et où on travaille en particulier sur un atlas historique du Québec, ce qui regroupe plus de 200 chercheurs à l'heure actuelle.

Tous ces projets, tous ces projets, qui différencient l'Université du Québec à Trois-Rivières et qui ciblent un petit peu plus nos actions du côté de la recherche pour éviter le plus d'éparpillement possible, ce qui ne veut pas dire qu'on ne fait pas de place à d'autres projets, mais ceux-ci sont un petit peu des dénominateurs dans certains domaines, tous ces projets, je dirais, ont des impacts environnementaux, bien sûr, économiques, sociaux.

Et j'aimerais vous signaler qu'au niveau, par exemple, économique le travail sur les PME, sur les énergies alternatives et les pâtes et papiers sont cruciaux pour la région. Aux niveaux sociaux, la santé, bien entendu, l'enfance et la famille et les études québécoises sont aussi porteurs d'impacts. Et, aux niveaux environnementaux, évidemment l'écologie aquatique et les énergies renouvelables

sont des éléments primordiaux pour évoluer dans notre société présentement.

Je vais passer à un autre point que l'on appelle chez nous une région universitaire pour vous expliquer un petit peu le cheminement qu'a fait l'Université du Québec à Trois-Rivières au fil des années, cela, en partant du fait que l'installation d'une université dans une région a permis un certain nombre d'évolutions non seulement de la région, mais aussi de ce qu'était comme structure l'université.

Bien entendu, au point de départ, l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'instar de plusieurs autres, était une université régionale, c'est-à-dire une université qui s'enracinait dans une région, qui avait une desserte régionale et qui avait une vision portée, je dirais, par les limites de son territoire. C'était un petit peu enclavé, mais je pense que toutes les années soixante-dix ont surfé sur ce principe, sur ce modèle-là.

Au tournant des années quatre-vingt, quand sont arrivées en particulier les implantations de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières — ça n'a pas commencé là, mais c'est devenu, je dirais, une dominante dans les années quatre-vingt — on est passés à un concept un peu différent, c'est devenu une université en région. Pourquoi en région plutôt que régionale? Pour des raisons d'expansion, au sens où la recherche a mis en place un système, je dirais, de travail ou de pensée qui a fait en sorte que c'est le savoir qui était devenu un peu plus le territoire, si on veut, de l'université. Et c'est un peu normal.

Donc, ça ne voulait pas dire qu'on n'était plus enracinés dans la région, mais ça supposait que cet enracinement devait, je dirais, se déployer outre les frontières de la région. Et donc, à ce moment-là, on a compris, par les différents pôles de recherche qui se sont installés, qu'il y a eu une diversification des problématiques et que l'université, pour ne pas être à l'étroit dans ce qu'on pourrait appeler un concept régional, est devenue une université qui travaillait en région et qui portait les problématiques régionales à un niveau national et international.

Donc, partant de là, le déploiement a été plus large et nous a amenés jusqu'à un autre concept que nous développons présentement, qui est celui de région universitaire. L'enracinement est toujours là, le travail avec la communauté est toujours là, le savoir fait toujours partie... le savoir diversifié et le plus expansionné possible fait toujours partie des préoccupations de l'université mais avec un modèle structurant en ce qui regarde les interactions de l'université et des acteurs régionaux. Ce que l'on cherche à développer en particulier, c'est l'idée que l'université est un vecteur de développement. Ce n'est pas le moteur de développement au sens économique, par exemple, au sens social, mais c'est un vecteur de développement: un vecteur parce qu'elle est à la disposition de toute une population pour la formation qu'elle offre, donc les besoins rencontrés par la population, mais aussi pour la recherche et pour les services aux collectivités. Et, dans ce cadre-là, nous tentons de développer toujours un petit peu plus les partenariats en rapport avec l'utilisation que l'on peut faire de l'université pour mieux servir la collectivité. Et c'est pour ça qu'on parle, à ce moment-ci, d'une université vectorielle, d'une université carrefour, qui accueille les besoins et qui cherche à développer sa communauté dans le sens de la compétitivité, dans le sens de la société du savoir, dans le sens de l'économie du savoir et des relations tant régionales que nationales et internationales.

Donc, cela a des impacts. Ça favorise évidemment les échanges et les transferts, tant en formation qu'en recherche, et ça nous oblige, d'une certaine façon, à moduler un petit peu notre offre en fonction non seulement de notre territoire, mais de la compétitivité mondiale. Dans ce cas, on peut dire qu'on articule les initiatives avec les besoins et que ce qui est un petit peu notre objectif le plus préoccupant et à la fois le plus prioritaire, c'est d'avoir une région plus instruite, plus prospère, mais aussi plus innovante, bien sûr, puisque les trois marchent ensemble.

Troisième point, j'aimerais vous parler de l'équilibre auquel notre université est arrivée, hein, a réussi à atteindre au fil des années. J'aimerais vous signaler que c'est un équilibre précaire, c'est un équilibre qu'on cherche à préserver. Mais, pour autant, je tiens à vous signaler de quelle sorte d'équilibre on parle ici.

En fait, en 2004, l'Université du Québec à Trois-Rivières avait un déficit accumulé de 25 millions, 24,5 millions de dollars, sur un budget annuel d'environ 96 millions, ce qui était énorme. L'intérêt de la dette, je dirais, là, nous empêchait de nous développer. Et, à toutes fins pratiques, nous avions un déficit aussi de crédibilité au sens premier du terme, c'est-à-dire que, tant l'université dans son travail que l'administration dans sa manière de fonctionner avaient beaucoup de difficultés à établir une saine cohérence et de la cohésion, là, à travers, je dirais, les divers membres du personnel.

Donc, le travail, il s'est fait à partir de 2004, où on s'est efforcés de rencontrer nos obligations mais aussi de rembourser la dette, ce qui nous amène, en 2010, à un déficit de zéro puisque, cette année, nous allons rembourser le dernier 1,5 million à peu près, là, qu'il nous reste à rembourser. Cela, grâce au travail évidemment des gens qui ont oeuvré à titre de vice-recteurs aux finances. Là, je pense à M. René Garneau et je pense à Claude Arbour, qui est avec nous aujourd'hui. Donc, ça a été un travail patient mais très méticuleux, et ce travail, évidemment, il s'est fait au prix de certains sacrifices, sacrifices administratifs.

J'aimerais vous signaler que, même si on a augmenté de plus de 30 % notre clientèle au fil des années, l'administration n'a pas grossi, au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'on a gardé le même nombre de cadres — et là-dessus je vous prie de croire que nous avons probablement le ratio le plus petit en termes de cadres par rapport au nombre d'étudiants et au personnel que nous avons — mais aussi, du côté professoral, 30 % d'augmentation... 32 % d'augmentation de clientèle, mais 15 % d'augmentation au niveau du corps professoral. Donc, il y a eu aussi des efforts qui ont été consentis à tous les niveaux, au niveau professionnel, au niveau du soutien, au niveau des professeurs, pour que l'on puisse redresser la barre à ce niveau-là.

Et j'aimerais vous dire que là-dessus nous avons fait nos devoirs et nous sommes assez fiers du résultat que maintenant nous avons obtenu, puisque je pense que nous avons ouvert pour cette université beaucoup plus de disponibilités de développement que nous en avions en 2004-2005. Et là-dessus j'aimerais simplement vous signaler que c'est grâce à l'effort de l'ensemble de la communauté universitaire.

Et j'aimerais aussi rajouter une petite note à ça. Vous savez sans doute que la loi n° 100 va frapper les universités, va les frapper, je dirais, de façon pas trop dure, mais suffisamment toutefois pour peut-être déséquilibrer certaines universités. Nous, la rationalisation, on l'a

faite — c'est ça que je veux vous dire — on l'a faite pendant les six dernières années, et donc nous avons peu de marge de manoeuvre pour rajouter à cette rationalisation. Nous allons faire nos devoirs parce que la loi n° 100 implique la collaboration de tous et de toutes, et nous ne sommes pas exclus de la société, nous allons faire nos devoirs aussi là-dessus, mais nous sommes très prudents et nous sommes très sensibles aux efforts qui devront être portés pour ne pas retomber dans ce que nous avons corrigé dans les six dernières années.

● (9 h 50) ●

Le dernier point est plus éditorial, ça concerne un titre que j'ai laissé pour le document qui vous a été envoyé, c'est *L'université, un monde à risque*. J'aimerais vous signaler que ce qui distingue l'université de l'ensemble des autres paliers d'éducation, c'est la recherche, c'est la recherche et c'est aussi l'obligation qu'ont les universités de constamment développer des programmes qui aivent la compétition mais qui répondent à des besoins qui ne sont pas que des besoins régionaux ou nationaux, qui sont aussi des besoins qui prennent forme sur la scène internationale.

Pourquoi je vous dirais que l'université est un monde à risque? C'est un monde à risque parce que, à partir du moment où nous entrons dans une filière de recherche, nous ne pouvons déterminer quel sera le succès de cette filière, nous ne pouvons mesurer les impacts de cette filière autrement que par ce qu'on pourrait appeler une certaine popularité, par exemple, aux études de cycles supérieurs, autrement aussi que par un encouragement qu'on peut obtenir de la part des grandes sources de financement pour pouvoir continuer nos travaux sur l'une ou l'autre des problématiques dans lesquelles on s'est engagés.

Mais cela nous dit: On ne peut pas être tout à fait gouvernés comme les autres établissements de l'éducation parce que ce risque, nous devons le prendre, et la société souhaite qu'on le prenne. Pourquoi souhaite-t-elle qu'on le prenne? Eh bien, simplement parce que maintenant nous sommes de plain-pied dans une société du savoir. Notre économie dépend de la création, de l'inventivité et de l'innovation que cela peut provoquer.

L'innovation, elle ne se fait pas nécessairement chez nous. Vous savez, les études... la recherche fondamentale, la recherche appliquée sont des modes par lesquels on peut activer l'innovation. Et l'innovation, normalement, ensuite, qui va en découler, sera portée par les entrepreneurs de la société, par les gens de service, qui comprennent que les modèles d'organisation doivent évoluer, que la productivité doit évoluer et que, somme toute, c'est par là que notre pays, notre État va se positionner un petit peu mieux sur la scène internationale, va générer de l'emploi.

Donc, j'aimerais vous signaler que nous faisons des redditions de comptes assez régulièrement, ou bien à l'interne, ou bien aujourd'hui devant vous, où on peut signaler comment est-ce qu'on utilise l'argent public. Et c'est correct. Et je pense qu'on doit avoir une gestion responsable et qu'on doit expliquer correctement et le plus précisément possible, par des paramètres, au moyen d'indicateurs et de paramètres, là, qui sont inscrits souvent dans les formulaires que l'on reçoit, donc on se doit d'expliquer qu'est-ce que l'on fait. Mais cela, c'est une reddition de comptes plutôt normée, parce qu'on est capables de dire exactement le taux de diplomation, on est capables de dire l'occupation de nos espaces, on est capables de signaler, je ne sais pas, moi, la clientèle que l'on reçoit,

et rajoutons, là, toutes les indications qu'on doit apporter pour signaler que, dans le fond, on ne fait pas du si mauvais travail. Cela, c'est une reddition de comptes, je pense, requise pour justifier l'utilisation de l'argent public.

Mais, dans ce que l'on pourrait appeler le risque que l'on doit prendre, le risque que nous donne, que nous autorise la société à prendre, et qui passe par la recherche, et qui passe par le développement de nouveaux programmes, pour ça, on n'est pas capables à l'heure actuelle de vous dire quelle est notre productivité. On est capables de vous donner quelques chiffres, mais on n'a pas d'étude d'impact. Et on n'est pas questionnés sur ces impacts-là. Et c'est ce pour quoi je vous dirais qu'il manque à cette reddition de comptes cette dimension qui fait que l'université permet à notre société d'évoluer comme elle évolue, d'évoluer peut-être différemment de ce qu'elle fait, compte tenu des concurrences internationales, et qui ne peut pas s'évaluer, et qui est difficilement mesurable à l'instant même où nous enclenchons un certain nombre, je dirais, d'initiatives au niveau de la recherche et au niveau des nouveaux programmes.

Nous, nous allons comprendre peut-être dans cinq ans ce qui a été, je dirais, intéressant pour le Québec en hydrogène, mais on sait qu'on peut développer et qu'on doit développer l'hydrogène. Mais on ne peut pas vous donner d'étude d'impact sur l'hydrogène maintenant parce que la problématique des énergies renouvelables, c'est dans cinq et dans 10 ans qu'on va en comprendre les impacts véritables. Or, là-dessus, on doit, je dirais, prendre le pari qu'on investit en hydrogène, qu'on embauche en hydrogène, qu'on ouvre un petit peu plus le secteur, et, pour ça, on a besoin d'aide, mais, pour ça, la reddition de comptes n'est pas appropriée.

Et c'est ce pour quoi j'ai inscrit dans mon intervention, je dirais, ce questionnement qui est, oui, la reddition de comptes au niveau des normes, on est d'accord, on la fait, et je pense qu'on y répond correctement — mais peut-être que vous êtes d'un autre avis, et vous nous le signalerez — mais je pense qu'il faut, pour une reddition de comptes correcte et qui dit véritablement le travail et qui essaie d'expliquer les retombées de l'université, les impacts de l'université sur l'évolution de notre société, tant au niveau social que culturel et économique... pour ça, on est complètement démunis, mais on sait par ailleurs que ça a un impact.

On sait que ça a un impact quand on forme, dans une région, par exemple, comme la Mauricie, quand on forme 12 500 étudiants et étudiantes, ça a un impact. On sait que, lorsqu'on forme des professionnels dans une région et qu'on attire des étudiants dans une région où la démographie n'est pas favorable, ça a un impact. Et bien sûr, là-dessus, j'aimerais beaucoup qu'à un moment donné on se penche sur l'impact des universités et leur productivité à la fois économique et sociale, parce qu'à l'heure actuelle je pense qu'on est un peu laissés à nous-mêmes, bien sûr avec des moyens qui nous permettent d'arriver dans une reddition de comptes normée mais pas toujours dans une reddition de comptes qui serait de productivité, où la concurrence et la compétition internationales ont leur place.

Donc, je m'arrête là-dessus. Et je ne doute pas qu'il y aura des questions ultérieures. Merci.

● (10 heures) ●

**Le Président (M. Marsan):** Alors, vous allez me permettre de vous remercier bien sincèrement pour

l'excellente présentation que vous nous faites de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Nous allons immédiatement poursuivre avec la période d'échange, et je vais reconnaître la députée de Trois-Rivières, de votre région. Mme la députée, la parole est à vous.

**Mme St-Amand:** Alors, merci beaucoup, M. le Président. Dans un premier temps, comme on débute cette commission, vous me permettez de saluer mes collègues, vous saluer vous-même et toute l'équipe, que je retrouve avec plaisir après quelques semaines de congé.

Évidemment, M. le Président, permettez-moi de saluer très, très, très chaleureusement M. Bourque, Mme Guillemette, M. Paradis, M. Gélinas ainsi que M. Arbour. Ce sont des gens... d'excellents collaborateurs. L'Université du Québec à Trois-Rivières, c'est une très, très belle fierté évidemment pour le comté de Trois-Rivières mais pour toute la région de la Mauricie, des gens très impliqués, des gens qui sont partenaires à plusieurs niveaux dans le développement socioéconomique de Trois-Rivières. Et vraiment c'est important de souligner le travail exceptionnel de la direction de l'université, aussi de toute la communauté universitaire, qui vraiment font un travail très, très précieux.

Je ne peux pas m'empêcher de souligner, M. le Président, que je suis une diplômée de l'UQTR. Ma fille en est une également, et mon fils y étudie toujours. Alors, vous comprenez qu'il y a une grande partie de mon cœur qui est là aussi.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, vos intérêts sont déclarés.

**Mme St-Amand:** Mes intérêts sont déclarés, et très fièrement aussi. Alors, M. Bourque, on parle évidemment d'une hausse d'étudiants qui est vraiment marquante, une hausse de clientèle qui est marquante. Ma question aura deux volets. En même temps, on sait qu'il y a eu des efforts considérables au niveau financier. J'aimerais d'abord... Comment on fait pour réussir à rattraper un déficit comme vous en aviez un et accroître sa clientèle? Alors, j'aimerais ça que vous élaboriez sur les deux points, peut-être une partie pour la clientèle, une partie aussi au niveau financier.

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. Il n'y a pas un seul facteur, il y en a plusieurs. Premièrement, lorsqu'on parle de redressement financier, on parle évidemment de mesures de rationalisation. Quand on parle de rationalisation, on ne parle pas beaucoup de développement, en général. Même si on essaie d'attacher le mot «développement» à ça, ce n'est pas toujours le cas. Donc, ce sont des mesures qui ont pris au plus court les dépenses de l'université pour essayer de faire en sorte qu'on pourrait à chaque année gagner un peu de terrain là-dessus.

Si nous n'avions pas eu d'augmentation de clientèle, le redressement aurait été beaucoup plus long, c'est ce qu'il faut comprendre aussi, parce que l'augmentation de clientèle qui est apparue à l'Université du Québec à Trois-Rivières — ça ne veut pas dire que ce n'est pas une université qui n'était pas courue, mais elle est apparue de façon plus distincte dans les dernières années — nous a permis non seulement de rationaliser, mais de maintenir vraiment l'académique à un très bon niveau, puisque, si vous regardez les derniers rapports de l'ACPAU en

particulier, ils disent très clairement qu'à Trois-Rivières nous sommes une des universités qui a mis la plus forte proportion de son budget dans l'académique et la plus faible proportion de son budget dans l'administration. Donc, nous ne sommes pas en déficit véritable par rapport à l'académique. C'est un choix que l'on a fait. Et c'est un choix qui nous a permis de redresser les choses.

Mais j'aimerais aussi signaler la part des étudiants à l'intérieur de ce petit succès. On se pète un peu les bretelles ce matin, mais c'est un petit succès qui nous dit que Trois-Rivières est encore une université que les étudiants recherchent parce que, cette année, là, nos derniers chiffres nous signalent 10 % d'augmentation, là, pour la rentrée. Ce ne sera peut-être pas ça, le vrai chiffre, mais ça ne sera pas en bas de 7 %. On est certains que ça ne sera pas en bas de 7 % parce qu'on a les chiffres qui nous disent que ça va être au moins 7 %.

Donc, si c'est 10 %, je vais vous dire, ça veut dire qu'il y a une confiance que les étudiants ont mise dans le travail qui se fait à Trois-Rivières et à tous les niveaux. Et cela, j'aimerais le signaler, parce que nous avons des liens cordiaux et très collaborateurs avec les associations étudiantes. Et je pense que ça, c'est aussi un secret, parce que somme toute le recrutement dans les universités, il se fait beaucoup par les étudiants, et il se fait beaucoup par les étudiants après leur premier trimestre, lorsqu'ils rencontrent leurs amis qui sont allés ailleurs ou qui n'ont pas encore choisi d'université. Et je pense que nous profitons beaucoup de l'aide, de la collaboration, de la complicité des organisations étudiantes à Trois-Rivières.

Autre point, nous avons initié, dans les deux dernières années, un programme de réussite des études. Et, si ça ne touche pas les étudiants, ça touche les parents. Pourquoi? Parce que c'est une entreprise à risque aussi, étudier, et donc c'est un placement, c'est un investissement qu'il faut faire dans sa vie. Et, dans ces conditions, je pense que, le travail qui a été mis en place pour accueillir les étudiants, pour bien faire comprendre ce que veut dire le passage à l'université et les obligations et les devoirs que ça entraîne, pour bien faire comprendre ce que veut dire réussir aussi au niveau académique, nous avons non seulement mis en place toute une structure d'accueil et d'encadrement des étudiants qui étaient plus à risque, mais nous avons aussi travaillé parallèlement sur la pédagogie universitaire.

On s'entendra pour dire que réussir ses études, ça peut dépendre de la méthode de travail de l'étudiant ou de l'étudiante, mais ça peut dépendre aussi de la pédagogie qui est en cause, c'est-à-dire du travail de notre corps professoral. Et donc, comme le milieu universitaire n'était pas très... je dirais, très proche de ce qu'on peut appeler la pédagogie comme telle, étant donné qu'on embauche des professeurs qui ont fait des études très hautes et qui ont fait des recherches très élevées aussi mais qui ne sont pas nécessairement rompus aux méthodes pédagogiques, on a tenté d'accueillir tous nos nouveaux professeurs avec des formations en pédagogie universitaire. Et le mélange des deux fait que maintenant peut-être la clientèle ou en tout cas les effectifs étudiants...

C'est toujours délicat de les appeler des clients parce que ce sont des clients quand ils arrivent, mais, quand ils sortent, les clients, c'est ceux qui les embauchent, hein? Donc, on pense toujours que nous avons affaire à des clients, mais on a plus affaire à des effectifs étudiants. Et ces effectifs peut-être portent plus leur confiance

maintenant dans ce qu'on pourrait appeler un cadre d'apprentissage pour lequel ou dans lequel... au sein duquel la réussite est une composante essentielle. Et je dirais, je dirais de façon intuitive, là, que c'est un des facteurs qui nous amène des clients ou des effectifs à la hauteur de ce que nous avons aujourd'hui.

**Mme St-Amand:** Merci. Alors, vous nous dites qu'évidemment ça n'a pas permis un aussi grand développement probablement que vous l'auriez voulu. J'aimerais quand même aborder tout le développement au niveau de la santé, puisqu'on sait qu'au cours des dernières années, en plus du partenariat avec l'Université de Montréal pour l'enseignement médical via le CHRT et les hôpitaux de la région, il y a aussi plusieurs facultés, il y a aussi plusieurs formations qui se sont ouvertes au niveau de la santé. Est-ce que vous êtes capable de nous parler de ce volet-là qui, je crois, a un impact quand même important sur les résultats de notre université?

• (10 h 10) •

**M. Bourque (Ghislain):** J'aimerais saluer à tout le moins l'initiative qui a été prise par l'Université de Montréal d'amener dans notre région une formation en médecine. C'est une formation qui passe un peu par l'UQTR aussi, puisque nous accueillons, nous, ce qu'on appelle la prémedecine, la première année des étudiants qui sont sélectionnés et qui font une année à l'UQTR. Et donc, après cette formation, ils sont pris en charge véritablement par la formation médecine.

Et cela nous a permis en même temps de développer des liens avec l'Université de Montréal au niveau de l'anatomie. Nous avons, à l'heure actuelle, au Québec, probablement le plus grand laboratoire d'anatomie humaine. Et ça permet à des étudiants de l'Université de Montréal, non seulement ceux qui viennent chez nous, ou du moins en Mauricie, se former en médecine, mais tous les autres étudiants qui sont à l'Université de Montréal en médecine, ça leur permet de venir, pendant l'été, fréquenter nos laboratoires d'anatomie.

Vous savez peut-être que nous avons le procédé de plastination, qui est un procédé qui maintenant permet plus et mieux aux apprentis médecins de comprendre ce qu'est le corps humain, puisqu'on avait, pendant une certaine période, passé à une instrumentation plus électronique pour cet apprentissage. Or ça, c'est un des effets très intéressants. Ça nous permet d'agrandir notre laboratoire, de mieux l'équiper mais de recevoir des clientèles jusqu'à 80 personnes, là, pendant l'été, qui sont des futurs médecins qui viennent se former dans nos laboratoires.

En ce qui regarde les autres secteurs santé, vous avez pris soin de parler des développements, là, qui s'en viennent, parce que nous avons évidemment... Avec ergo, avec ergothérapie, avec chiropratique, avec sage-femme, avec psychologie, podiatrie, nous sommes en train de structurer ce que l'on appelle des cliniques interdisciplinaires, ce qui veut dire des diagnostics à plusieurs. Prenez simplement l'exemple d'une femme enceinte qui se présenterait avec des maux de dos. Bien, évidemment, sage-femme, chiropratique, ergo pourraient définir un diagnostic important — même podiatrie, dans ces conditions-là — pourraient partager un diagnostic pour aider cette femme à avoir, je dirais, une posture plus adaptée, plus adéquate ou à prévenir un certain nombre de problèmes. Et nous travaillons fort pour qu'évidemment médecine fasse partie de cette clinique



interdisciplinaire, puisque souvent les diagnostics se doivent d'être pleinement médicaux.

Et donc le travail qui se fait n'est pas un travail, je dirais, distant de ce qui devrait se faire dans chacune des disciplines mais qui cherche à faire évoluer chacune des disciplines en rapport avec des complémentarités possibles chez les autres. Et, bien entendu, la nouvelle que nous avons eue en ce qui regarde, dernièrement, là, les infirmières praticiennes est une excellente nouvelle, parce que les infirmières sont au cœur de cette clinique interdisciplinaire.

**Mme St-Amand:** O.K. Vous avez parlé tantôt de la loi n° 100, des efforts qui ont été faits déjà à l'université. J'aimerais ça vous entendre comment vous entrevoyez — parce qu'évidemment ça sera dans les prochains mois — comment vous entrevoyez le fonctionnement de l'université avec la loi n° 100.

**M. Bourque (Ghislain):** Bien, on sait que la loi n° 100 va toucher principalement l'aspect administratif, donc ne touchera pas l'aspect académique comme tel, et que, chez nous, l'aspect administratif, il a été resserré, là, vraiment de façon importante, et que nous étions à réouvrir un petit peu plus, donc à donner un peu plus de souplesse à l'administration pour maintenant combler quelques postes, là, qui étaient importants. Parce que, vous savez, il y a un petit peu d'usure ou d'exténuation aussi à l'intérieur d'un processus semblable, là, après cinq, six ans. On sait qu'il y a des gens qui ont fait plus de travail que ce que permettaient ou prévoyaient leurs fonctions. Donc, il va falloir être encore un peu plus patients, regarder mieux comment est-ce qu'on peut appliquer la loi n° 100 et avec le moins d'effets inhibants possible sur l'évolution de notre administration.

Écoutez, il n'y a pas de... on n'entre pas dans un processus de victimisation, là. On a fait le travail qu'on devait faire lorsqu'on a pris conscience qu'on avait un déficit énorme et qu'on perdait de la crédibilité. Donc, on a rétabli les choses. La loi n° 100, on va s'y plier, puis je pense qu'il n'est pas question, là, d'être délinquants par rapport à cette mesure-là, mais toutefois ce que je vous dis, c'est que, pour nous, ce sera peut-être plus difficile que dans certaines autres universités ou établissements d'enseignement où le travail de rationalisation n'a peut-être pas été aussi... bien, peut-être parce qu'ils gèrent mieux, à toutes fins pratiques, que nous, mais qui n'a peut-être pas été aussi sévère que ce que l'on a fait chez nous. Et c'est simplement pour ça que je vous dis que c'est une loi qui s'impose probablement mais qui, pour nous, sera plus difficile à rencontrer qu'ailleurs.

**Mme St-Amand:** Je pense qu'on pourrait aborder... cinq minutes, ce ne sera pas assez long, mais quand même commencer à aborder le développement via l'hydrogène. Parce qu'évidemment on le sait que, pour Trois-Rivières et pour la région de la Mauricie, ça va vraiment passer dans le développement économique de notre région aussi. Alors, pour l'université, évidemment, dans les prochains mois, dans les prochaines années, comment vous entrevoyez le projet via l'hydrogène?

**M. Bourque (Ghislain):** Comme je le disais tout à l'heure, c'est un laboratoire de recherche, c'est un institut de recherche qui s'est déployé à partir de trois axes particuliers: le stockage, la sécurité de l'hydrogène et la production

de l'hydrogène. On comprend très bien que ce qui est, à l'heure actuelle, la préoccupation générale, c'est de plutôt passer — et lorsqu'on regarde les transports en particulier — à une énergie renouvelable qui s'appelle l'électricité. Mais on connaît très bien aussi les limites de l'électricité, et c'est le stockage de l'électricité à l'intérieur des batteries. Et on en est à peu près tous au même constat, c'est qu'une batterie stocke à peu près 5 km. Donc, si vous voulez de l'autonomie à raison de 500 km, multipliez le nombre de batteries que ça va prendre dans une auto. Et c'en est là, c'est là qu'est le blocage de cette révolution du transport par l'électricité.

Or, il faut combiner l'électricité à une autre source qui s'appelle l'hydrogène pour pouvoir avoir des batteries plus performantes et pour pouvoir concevoir une autonomie, je dirais, au niveau du transport, qui soit adéquate. C'est ce pour quoi notre équipe travaille sur les batteries, travaille sur aussi ce qu'on peut appeler l'énergie dans des milieux éloignés. Et ça, c'est important, hein? On sait ce que peut coûter l'énergie électrique qu'on amène dans des milieux éloignés, que ce soit, par exemple, l'île d'Anticosti, les Îles-de-la-Madeleine ou le Nord-du-Québec. Et, à ce moment-là, il faut savoir combiner des énergies comme l'éolien, l'électricité avec ce avec quoi on peut la stocker.

Et donc toute l'énergie perdue par l'éolien quand on n'en a pas besoin, toute l'énergie perdue par l'électricité quand les rivières sont pleines mais que la demande n'est pas très forte peut être stockée en hydrogène, peut être transformée en hydrogène. Et l'hydrogène, à ce moment-là, on l'utilise quand on en a besoin. Et on pense que ce principe-là devrait être un principe conducteur pour le développement des énergies renouvelables, c'est-à-dire trouver une forme par laquelle on est capable de stocker ce que l'on perd de toute façon quotidiennement en énergies non renouvelables, intermittentes. Et c'est vraiment le credo de nos chercheurs en hydrogène que de pouvoir travailler avec les gens qui sont dans les batteries, de pouvoir travailler avec les gens qui sont dans l'éolien, qui sont dans l'électricité, de manière à combiner nos forces. Et bien sûr la biomasse peut en faire partie aussi.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie. Nous allons poursuivre nos échanges, et je vais céder la parole à la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Mme la députée de Taillon.

**Mme Malavoy:** Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, M. Bourque. Je salue également les personnes qui vous accompagnent. Je suis très heureuse de vous entendre parce que j'apprécie, je dirais, la hauteur de vos propos. Vous ne nous entretenez pas, je dirais, de détails ou simplement de données factuelles. Vous partagez avec nous la vision de ce qu'est votre université et son avenir mais, je dirais, aussi de ce qu'est une université, de ce que doivent être les universités.

Et, même, ce qui est rare, honnêtement, c'est que vous nous dites presque... puis je reviendrai là-dessus un peu plus tard, mais vous nous dites presque: Vous ne nous en demandez pas assez sur ce que nous devrions faire comme reddition de comptes, et dans un sens très large, hein, c'est-à-dire, finalement, quelle est l'utilité des universités dans une société, à quoi doivent-elles servir, comment mesurer leur productivité. Puis on sait que ce sont des choses extrêmement complexes et que ce n'est

pas parce qu'on annonce cela qu'on sait forcément par quels indicateurs y arriver. Mais honnêtement j'ai apprécié beaucoup que, dans votre présentation, vous nous situiez à ce niveau-là.

J'aimerais peut-être commencer par des questions qui tournent autour d'une chose que vous avez dite assez rapidement dans votre présentation, cette idée que vous êtes passés d'une université régionale, on pourrait dire une antenne, hein, du réseau Université du Québec à Trois-Rivières à une université en région. Et là vous nous avez indiqué un certain nombre d'éléments qui expliquent ce passage et qui caractérisent ce passage. J'aimerais revenir un peu là-dessus. C'est-à-dire, j'aimerais que vous me disiez quel est l'impact sur un certain nombre de choses de cette orientation, ou réorientation, ou en tout cas ce développement.

Par exemple, est-ce que cela a un impact sur la stratégie de recrutement de vos professeurs? Je vais préciser. On peut penser qu'une université, mettons que je l'appelle encore régionale, a plus de mal pas forcément à recruter mais à conserver et qu'une fois arrivés à maturité les professeurs soient chipés, excusez-moi l'expression, mais par d'autres universités dans de plus grands centres. Puis c'est une préoccupation que vous pouvez avoir, que d'autres universités peuvent avoir également. Et j'aimerais savoir si cette orientation de votre université, telle que vous la décrivez maintenant, a un impact, entre autres, sur votre recrutement de corps professoral, qui est de toute façon un défi important pour les prochaines années.

● (10 h 20) ●

**M. Bourque (Ghislain):** J'aimerais vous dire, a priori, il n'y a pas d'impact sur le recrutement au sens premier du terme. L'impact sur le recrutement va se faire sentir beaucoup plus à partir des grands projets rassembleurs. Je veux dire, on a un certain nombre de lignes qui identifient la recherche, qui différencient l'université des autres universités sur certaines problématiques de recherche, et ce sont ces pôles rassembleurs qui vont, d'une certaine façon, infléchir parfois le recrutement, c'est-à-dire faire en sorte que les personnes que l'on recrute, qui sont toujours les meilleures, puissent intégrer des équipes de recherche plus facilement. Puis ça, c'est une vertu qui s'est développée avec le dernier plan stratégique.

En ce qui regarde l'effet club-ferme, il existait. L'effet club-ferme, c'est celui qui ferait que, par exemple, les universités un petit peu plus âgées, un petit peu plus anciennes, un petit peu plus développées dans certains pôles de recherche pourraient venir piger dans notre corps professoral de temps en temps. C'est une tendance qui s'est résorbée il y a à peu près cinq, six ans. Et elle s'est vraiment résorbée. On a des chiffres là-dessus qui nous disent que, dans le fond, on emprunte autant aux autres que les autres empruntent chez nous pour des qualifications et des compétences très comparables.

Donc, vous savez que maintenant les échanges — on pourrait peut-être appeler ça comme ça — qu'il y a dans le monde universitaire sont beaucoup portés au compte de la situation travail-famille. Il est très difficile d'embaucher quelqu'un qui tout de suite va s'installer et dont le conjoint ou la conjointe va pouvoir s'installer aussi de la même façon que c'était avant, avant cette embauche, dans le cas où le conjoint ou la conjointe avait déjà un travail ailleurs dans une autre ville. Donc, c'est beaucoup plus des problématiques travail-famille, là, qui, je dirais, nous empêchent d'avoir tout à fait les candidats ou les candidates

qu'on souhaiterait. Mais ça joue pour toutes les autres universités, les plus avantagées étant les universités des grands centres parce que les conjoints, conjointes trouvent plus facilement à trouver du travail dans ces milieux-là.

Mais j'aimerais vous dire que le concept — et, je pense, là-dessus vous avez tout à fait raison — le concept d'université régionale était un petit peu enclavé, un petit peu confiné au territoire et ne faisait pas toute la place qu'il fallait à la diversification du savoir. Et j'aimerais, en faisant un peu image, vous dire que ce qui est le territoire d'une université, c'est le savoir. C'est le savoir. C'est vraiment notre territoire. Maintenant, ce savoir peut avoir des racines. Donc, vous remarquerez que la biomasse, c'est une racine pour notre université, qui est dans une région où on a travaillé beaucoup en pâtes et papiers, où la ressource forestière est importante. Même chose pour les eaux douces. L'éolien est devenu une racine, ce qui ne veut pas dire que l'air n'existe pas partout, mais cette ressource, qui n'était à peu près pas exploitée auparavant, est devenue une ressource naturelle.

Or, je dis souvent aux étudiants puis aux parents: Nous avons une seule ressource naturelle commune ici, c'est une ressource naturelle et personnelle. Nous, on travaille avec la curiosité des gens, et cette curiosité, elle doit aboutir sur le savoir. Elle peut se traduire en indiscretion ou en effronterie, comme souvent on le voit dans les revues à potins, mais, nous, on la travaille de façon à ce qu'elle aboutisse dans le savoir. Et c'est un peu notre devoir que d'aller chercher le plus possible le savoir mis à notre disposition pour faire grandir notre communauté. Et, lorsque l'on parle d'un concept d'université régionale, le danger, c'est de se satisfaire d'un savoir régional. Or, le savoir n'est pas régional, il est universel. Et c'est avec ça qu'on peut imaginer la diversification de notre université.

Maintenant, on ne coupe pas dans nos racines, parce que le concept de région universitaire maintient l'idée de savoir et notre territoire mais applicable avec, je dirais, les intérêts et les besoins de nos partenaires. Et, dans ce cas-là, on travaille autant avec la chambre de commerce qu'avec les représentants de la santé, qu'avec les organismes communautaires. Et j'aurais beaucoup d'exemples. Et les PME en particulier ont travaillé fort dans ce sens-là. Enfin, notre institut a travaillé fort dans ce sens-là. Et donc on peut dire que notre université cherche véritablement à être un vecteur de développement. Et ça ne change pas la vocation première des professeurs, qui sont tous embauchés en fonction de ce qu'ils peuvent faire comme enseignement, ce qu'ils peuvent porter comme innovation en formation ou en recherche. Simplement, ils entrent dans des créneaux et ils entrent dans une communauté aussi en même temps.

**Mme Malavoy:** Je poursuis un peu parce que je trouve que ce que vous évoquez, c'est très intéressant pour mieux comprendre peut-être la transformation de ce que sont les universités. Vous dites — je l'ai noté, là, je trouve que c'est une phrase très intéressante: Le territoire d'une université, c'est le savoir. Quand on dit ça, d'une certaine façon on délocalise, c'est-à-dire c'est le savoir, en fait le savoir n'a pas de frontières. Et, si effectivement vous arrivez à attirer des professeurs dans un domaine comme l'hydrogène ou comme les sciences de la santé parce que vous avez des pôles d'enseignement et de recherche intéressants, c'est leur territoire et, peu importe que l'on soit à Trois-Rivières ou ailleurs, il se trouve que

c'est chez vous, et tant mieux, mais ils vont trouver de quoi développer leur potentiel et vont être intéressés à y vivre.

En même temps, vous dites — puis j'avais bien noté ça — vous dites: On est en partenariat avec le milieu. C'est-à-dire, il y a cette notion du savoir qui est universelle, d'une certaine façon, et en même temps un ancrage, des racines dans un milieu.

J'aimerais que vous me précisiez cet arrimage entre les deux, c'est-à-dire quels sont les ponts, les passerelles ou les moyens que vous avez pour justement être liés à vos racines régionales tout en gardant une perspective vraiment très large et très universelle de ce qu'est le savoir.

● (10 h 30) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Je porterais à votre attention certainement deux exemples, l'un qui passe par la chambre de commerce, où nous avons des attaches sur un certain nombre de projets qu'on partage avec eux, qui sont non seulement des... par exemple, des projets d'exposé de la part de nos chercheurs, on appelle ça les déjeuners de la recherche. Nos chercheurs rencontrent des hommes et des femmes d'affaires pour expliquer ce qu'ils font en recherche et quelles sont les opportunités que ça peut ouvrir. Puis ça, c'est un exemple qui crée le lien, je dirais, organique pour qu'il y ait une compréhension mutuelle. Mais aussi tout ce qu'on peut appeler les stages, les projets qu'il y a dans le milieu. Il y en a plusieurs.

Je vous dirai qu'avec la chambre de commerce on fait beaucoup plus que ça. On met même en place une structure qui permet la réussite des étudiants. Donc, on a des liens avec la chambre de commerce qui dictent que les employeurs ne doivent pas donner plus de tant d'heures de travail à nos étudiants pour ne pas qu'ils perdent le fil de leurs études, par exemple, parce que vous savez que beaucoup d'étudiants travaillent en même temps qu'ils étudient.

On a aussi un type de cours qui s'appelle les projets d'intervention communautaire, qui ne s'adresse pas nécessairement à la chambre de commerce mais maintenant aux organismes communautaires, où nous définissons des problématiques au sein desquelles trois étudiants, pas toujours de la même discipline — ça peut être sciences infirmières, psychologie, comptabilité — vont intervenir dans un champ communautaire pour essayer de régler une problématique particulière. Et ça, ça tient sur six crédits, c'est encadré par les étudiants... par les professeurs, pardon.

Du côté santé, beaucoup de choses aussi sont faites avec l'agence de santé puisque... Vous savez peut-être que nous ne disposons pas d'un hôpital universitaire à Trois-Rivières. Donc, ça nous a obligés, pour bien desservir nos programmes santé, d'établir tout un chapelet de cliniques pour accueillir des gens du public pour qu'ils viennent se faire traiter et qu'en même temps ce soient des lieux de formation pour nos étudiantes et nos étudiants. Et, dans ce cas-là, avec l'agence de santé, on a travaillé beaucoup non seulement avec eux, mais aussi avec d'autres organismes de santé pour bien affiner le principe de cliniques, bien orienter les clientèles et ainsi être complémentaires des services qu'eux-mêmes offraient à différents niveaux.

Donc, c'est toujours dans cette dynamique qu'on essaie de travailler avec les partenaires et qu'on essaie de développer les éléments qui peuvent répondre à des besoins préoccupants au niveau de la région. Et ça va être la même chose pour l'orthophonie quand on aura l'orthophonie, parce qu'il y a un manque criant d'orthophonistes, et donc on va s'asseoir avec les commissions scolaires et

on va travailler avec eux autres pour essayer de bien comprendre quels sont les besoins et, en même temps, comment on peut canaliser la formation. Et, s'il y a de la recherche, c'est un petit peu le même principe.

Ça se joue à hauteur de l'hydrogène aussi. Parce que vous savez qu'il y a peu d'entreprises, de petites entreprises qui s'occupent d'hydrogène. Mais maintenant ça se développe. Depuis qu'on a créé des liens avec certains entrepreneurs se développent des entreprises plus fines qui, soit dans le stockage, soit dans la sécurité, soit dans la production, s'intéressent à l'hydrogène. C'est toujours sous cet angle-là et des divers stages — puisque nous avons une université qui donne au-delà de 1 200 stages par année — des divers stages aux étudiants que ce principe se développe.

**Mme Malavoy:** Dans le domaine de la santé, vous avez beaucoup, je dirais, de programmes, de disciplines, beaucoup de ressources qui sont mises à contribution, mais vous avez évoqué vous-même que vous n'aviez pas d'hôpital universitaire. Est-ce que c'est un désir, est-ce que c'est un projet? Qu'est-ce qui freine cette possibilité-là? Je ne connais pas la réalité régionale. Je vois mes collègues qui sont de la région, qui sourient. Moi, je ne connais pas cette réalité régionale, mais je trouve que la question se pose parce que vous avez quand même des ressources en santé, manifestes, et cet aspect-là est manquant. Donc, peut-on l'expliquer? Est-ce que vous souhaiteriez que ce soit différemment?

**M. Bourque (Ghislain):** En peu de mots, j'espère avoir les bons arguments, mais en peu de mots, je pourrais vous dire qu'un hôpital universitaire, en général, se définit avec une formation en médecine, avec une faculté de médecine, en général. Nous sommes dans le périmédical, donc ça se définit moins avec sage-femme, avec chiropratique, avec podiatrie et avec d'autres disciplines qui ne sont pas médecine. Et, dans ces conditions, nous ne faisons pas partie nécessairement... enfin, nos diplômés ne font pas nécessairement partie du plan d'effectif de l'hôpital, et ce qui, par exemple, nous a empêchés de bien développer pendant un certain temps sage-femme jusqu'à ce qu'il y ait les maisons d'accouchement... de maternité... de naissance, oui. Et donc, dans ces conditions, vous voyez, nos diplômées ou nos étudiantes dans le programme sage-femme n'avaient pas beaucoup de points d'accueil en termes d'hôpitaux.

Et ça, c'est une problématique qu'on a rencontrée tout de suite parce que nous n'avions pas médecine, il n'y avait pas d'hôpital universitaire, il n'y avait pas de recherche associée à médecine. Et donc ce n'est pas à nous de régler ça, véritablement, c'est plutôt à l'Hôpital de Trois-Rivières. Mais on espère qu'à un moment donné ça va arriver et que nos étudiantes, nos étudiants auront aussi la possibilité de faire partie des différents plans d'effectif, que ce soient les infirmières praticiennes, que ce soient les sages-femmes, que ce soient d'autres intervenants dans ce qu'on appelle les domaines périmédicaux.

**Mme Malavoy:** Parce qu'il y a des régions qui n'ont pas de facultés de médecine mais qui sont associées à des régions qui en ont, comme par exemple, sur la Rive-Sud, l'Hôpital Charles-Le Moyne, qui est associé à l'Université de Sherbrooke et qui, donc, a tout un développement qui

est lié à ce statut. Donc, ce n'est pas quelque chose que vous refuseriez, là, c'est juste...

**M. Bourque (Ghislain):** Non, non, pas du tout, et d'autant qu'on a déjà, là... Ma vice-rectrice me passe un mot, là, puis à juste titre. On a développé un institut universitaire avec le centre de déficience intellectuelle à Trois-Rivières. Donc là, il y a vraiment de la formation et de la recherche, il y a des échanges qui se font, et nous avons une chaire de recherche dans ce domaine, et les gens travaillent en très étroit partenariat. Et c'est le premier centre de recherche en déficience intellectuelle en région, il n'y en a jamais eu auparavant. Et ça fédère plusieurs régions à la fois, et ça se passe en Mauricie.

**Mme Malavoy:** Il existe depuis quand?

**M. Bourque (Ghislain):** Deux ans.

**Une voix:** 2008.

**M. Bourque (Ghislain):** 2008.

**Mme Malavoy:** 2008. Donc, il est encore nouveau...

**M. Bourque (Ghislain):** Oui.

**Mme Malavoy:** ...encore récent. Est-ce qu'il me reste du temps, M. le Président, ou...

**Le Président (M. Marsan):** 2 min 30 s, trois minutes.

**Mme Malavoy:** Trois minutes. Bon. Alors, je ne vais pas aborder un autre bloc, je vais rester sur ces questions-là. Vous avez un développement manifeste de nouveaux programmes et donc vous êtes en développement. Toujours avec ma préoccupation de comprendre votre arrimage avec votre région tout en ayant cette perspective, l'âge d'une université du savoir, comment se décide ou comment se fait l'émergence de nouveaux programmes? À partir de quoi est-ce qu'à un moment donné vous dites: Bien là, pour les prochaines années, on veut aller dans tel ou tel sens?

**M. Bourque (Ghislain):** Toujours en fonction de certains besoins qui se présentent. On pense à la santé en particulier. Donc, former des gens professionnels en santé, je pense que c'est un besoin. Et il s'agit de consulter, à ce moment-là, les différents ordres professionnels pour constater qu'il y a des déficits non pas au niveau des ordres, mais au niveau justement des professionnels en santé, il y a des carences dans certaines disciplines et dans certaines régions. Et, à partir de ce moment-là, si on a la bonne assise... Parce que, dans le périmédical, on a la bonne assise. Ça a été difficile au début. Et je pense qu'il faut saluer les gens qui ont fondé chiropratique, par exemple, et qui ont fondé sages-femmes, parce qu'ils ont établi les bases organisationnelles qui ont permis ensuite de penser d'autres disciplines comme ergothérapie, orthophonie. On aura l'évaluation cet automne, mais on pense, là, qu'on a ce qu'il faut pour développer orthophonie.

Et on s'assoit aussi avec nos partenaires. Je pense à l'École nationale de police avec laquelle on a développé la sécurité publique. On n'est pas les seuls, mais, je veux

dire, on est la tête de pont. Et on est en train de développer criminalistique, qui est un programme de formation d'enquête scientifique, là. Comme on le sait, il y a plusieurs programmes à la télé qui en font état. Donc, on est avec l'Université de Lausanne et avec l'École nationale de police pour développer ce secteur parce que l'École nationale de police est de l'autre côté du fleuve, est avec nous, et on travaille avec eux. Et, dans ces conditions, on pense être capables de développer un programme qui va répondre à certains besoins et certaines attentes.

Donc, on choisit nos programmes de façon à ce qu'ils soient le plus durables possible. On n'essaie pas beaucoup de combiner nos programmes, de faire des combinaisons de programmes pour faire apparaître tout d'un coup un programme neuf. On pense qu'il faut aller chercher des nouveaux programmes et il faut avoir des programmes durables. Il n'est pas nécessaire d'en ouvrir 10 par année, il suffit d'en avoir quelques-uns, peut-être seulement un et d'avoir une durabilité pour ce programme. C'est un peu la ligne qu'on a adoptée, et, jusqu'à présent, disons que ça nous a bien servis.

**Mme Malavoy:** Merci.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie. Nous allons poursuivre nos échanges, et je vais céder la parole à la députée de Gatineau.

**Mme Vallée:** Merci.

**Le Président (M. Marsan):** Mme la députée.

● (10 h 40) ●

**Mme Vallée:** Alors, messieurs dames, merci. Merci beaucoup pour votre présentation. Bienvenue à l'Assemblée nationale. C'est toujours une étape quand même assez importante, cette étape où on y va de la reddition de comptes. J'ai bien aimé, comme ma collègue de Taillon, votre intervention sur la question des indicateurs de performance en matière de recherche. Par contre, vous comprendrez que, lorsqu'il est question de fonds publics, on doit tenter de trouver aussi une façon de rendre compte même si le sujet dont on doit rendre compte est parfois difficilement palpable, difficilement chiffrable.

Vous avez échangé avec ma collègue. Est-ce que vous avez des idées? Parce qu'hier, avec nos collègues de l'Université Concordia, vos collègues de l'Université Concordia, on a échangé sur peut-être le besoin d'une mise en place, au niveau du Québec, de normes plus homogènes de reddition de comptes, de sorte que l'exercice que nous faisons actuellement puisse permettre d'évaluer des comparables et en fonction de facteurs comparables, parce que chaque université y va un petit peu d'une interprétation de ce qui est demandé et fournit à l'Assemblée nationale, fournit aux membres de cette commission tout plein de données mais qui parfois deviennent difficiles à comparer.

Dans le contexte de la recherche, vous déployez... vous faites un travail extraordinaire, j'y reviendrai plus tard, là, j'ai plein de questions sur certains programmes sur lesquels vous travailliez dernièrement. Mais, dans le domaine de la recherche, il y a d'autres universités aussi qui s'y mettent très fort, est-ce que vous avez eu la chance de réfléchir sur une façon de quantifier, une façon d'évaluer de manière objective les travaux?, tout en sachant évidemment que ce qui se fait aujourd'hui, en 2010, ne

donnera pas nécessairement un résultat palpable le 31 décembre 2010, on s'entend. Mais vous devez tout de même avoir une idée de l'évaluation de la pertinence d'un travail de recherche, d'une chaire.

Si vous choisissez, vous, comme université, de vous investir dans un domaine de recherche, vous avez, en partant, des critères objectifs qui vous incitent ou non à aller de l'avant avec un projet qui vous est soumis. Donc, est-ce qu'il est possible... Comment pouvons-nous importer ces critères-là au niveau... et les amener peut-être à évoluer dans un cadre de mise en place d'indicateurs de performance pour permettre à cette commission d'évaluer, dans quelques années, les travaux de recherche sur une base un petit peu plus homogène? Est-ce que c'est possible? Puis qu'est-ce qu'on pourrait faire?

**M. Bourque (Ghislain):** C'est possible. Le malheur est que tous les indicateurs sont des indicateurs d'impact internes. À l'heure actuelle, en grande partie, ce sont des indicateurs d'impact internes. Par exemple le nombre de subventions qu'une université reçoit, le nombre d'étudiants en deuxième et troisième cycles, ensuite les différents prix, les brevets, ce sont des impacts internes qui disent: Voici la performance d'une université en matière de recherche.

Mais la question que je pose, c'est: Y a-t-il des impacts externes? Comment les universités peuvent arriver à, je dirais, franchir cette barrière qui est qu'on peut s'évaluer à l'interne, et en général les gens s'organisent pour être bons... On est tous très bons à l'interne. On ne vient pas ici vous dire qu'on a mal fait les choses, on essaie de trouver la bonne manière de présenter notre université, puis je pense que c'est à juste titre.

Toutefois, les indicateurs externes existent... n'existent pas, on peut dire qu'ils n'existent pas. C'est-à-dire quel impact a telle recherche, quel impact a une université qui oeuvre dans un milieu régional par rapport à une autre région qui n'a pas d'université, tout ça, là, ce n'est pas documenté, ce n'est pas organisé. Et je pense que ce qui nous permettrait de mieux comprendre ce que font les universités, les moyens dont elles disposent, les besoins qu'elles ont, ce serait d'être capables de documenter quels sont les impacts externes, quels sont les indicateurs les plus intéressants qu'on peut mettre en place pour témoigner de la recherche fondamentale, pour témoigner de la formation professionnelle, pour témoigner de la recherche appliquée et effectivement de la valorisation de ce qui se fait à l'université.

Il est très clair dans mon esprit, puis j'espère que ça l'est aussi dans le vôtre, que le travail des universités est essentiel pour la société et que ce travail intuitivement est bon si vous êtes... est bon, dans le sens où il est important dans une région comme la Mauricie, au titre même qu'il serait très important dans une autre région qui n'en a pas, d'université. Et je pense qu'il faudra s'attarder bientôt... Parce que, quand on parle de société du savoir, on ne parle pas de ce qui se passe essentiellement à l'intérieur de l'université, là, on parle de la société. Quand on parle de société ou d'économie du savoir, il faut parler d'indicateurs qui sont externes. Or, ça, je vous dis, on ne les a pas. Je vous le dis très sincèrement, là, on ne les a pas, puis peu de gens les ont. De temps en temps, on voit apparaître une étude sur la productivité que permettent les universités, mais elles ne remportent pas l'enthousiasme de tous et de toutes parce qu'elles ne sont pas suffisamment

communiquées puis elles ne sont pas reprises en charge par d'autres organismes.

Dans mon esprit, si on veut parler de productivité, la productivité universitaire, elle n'est pas définie. À l'interne, oui, par les normes, elle est définie, mais, par rapport à son travail porté à l'externe, elle n'est pas définie. Est-ce que c'est essentiel de la définir? Ça dépend de ce que pensent les élus de ce que l'on fait. Mais il me semble important de comprendre que les universités ont et doivent avoir un impact sur l'évolution de nos sociétés. Et cet impact, depuis, je dirais, la crise économique mais probablement un peu avant, cet impact maintenant fait partie de la concurrence mondiale.

**Mme Vallée:** ...lorsque vous dites: On doit trouver une façon d'évaluer... d'évaluer, pardon, la productivité universitaire, vous, à l'interne, face aux travaux de recherche qui sont menés à l'UQTR, vous êtes à même, j'imagine, d'identifier l'impact de ces travaux-là et de ces recherches-là. Non? Vous n'êtes pas en mesure de... Parce qu'il doit y avoir un suivi qui a été fait. Non?

**M. Bourque (Ghislain):** Bien, comme je vous dis, on est capables d'en évoluer... en évaluer, pardon, l'impact interne, à savoir est-ce qu'on a plus d'étudiants qui choisissent des lignes de formation qui mènent à une maîtrise ou à un doctorat dans ce domaine-là, est-ce que nous attirons de meilleurs professeurs, des professeurs internationaux dans ce secteur, parce que c'est devenu une problématique importante, est-ce que le subventionnement de recherche grandit. Mais ça, c'est interne.

Si vous me demandez: Avez-vous une étude d'impact sur les retombées de l'hydrogène par rapport à nos travaux à nous, là? Je vais vous dire non. Il y a des études d'impact sur la situation de l'hydrogène au niveau international, ça ne fait aucun doute, on sait quels sont les pays qui investissent le plus là-dedans et on sait quelles sont les meilleures avenues en rapport avec les découvertes qui se font, mais je ne peux pas vous dire si nos travaux de recherche en hydrogène ont un impact sur la société québécoise à l'heure actuelle. Peut-être dans 10 ans, oui. Comme, sur la génétique, il y a eu des travaux importants qui ne semblaient pas avoir d'impact pendant à peu près 10, 15 ans, puis subitement les généticiens, subitement la médecine, etc., ont pris charge de ça pour mieux comprendre de quelle médecine on allait se servir dans les années prochaines.

**Mme Vallée:** Je ne suis pas du milieu universitaire, donc peut-être que mes questions vous semblent un petit peu sommaires, là, mais j'aurais... Et je croyais, par exemple, qu'une recherche ou que des travaux de recherche mis de l'avant par une université pouvaient être utilisés ou pouvaient servir dans certains domaines. Bon, développement régional, parce que vous disiez tout à l'heure que vous aviez des liens très étroits avec la communauté d'affaires, avec la communauté régionale pour permettre de faire un lien entre l'offre de formation, et le développement régional, puis, j'imagine, le défi démographique auquel fait face la région de la Mauricie. Mais aussi, dans le domaine des affaires, dans le domaine industriel au Québec, j'imagine qu'il doit y avoir ou qu'il a dû y avoir par le passé puis il doit toujours y avoir des gens intéressés, pas nécessairement en Mauricie, mais des gens intéressés

par ce qui se fait chez vous, par les travaux qui sont menés, des industries, des régions, des chambres de commerce.

Alors ça, est-ce que vous êtes à même de compiler les demandes qui sont faites à l'université pour... les intérêts portés, l'intérêt porté vers les travaux de recherche, les demandes de soutien... Parce que ça... En fait, là, on commence, on sort à l'extérieur. Je comprends lorsque vous parlez des indicateurs internes, c'est-à-dire du nombre d'étudiants, et tout ça, ça, je vous suis complètement. Mais, à l'externe, même si ce n'est pas tout à fait ce qu'on recherche, on doit avoir quand même une idée de l'impact ou de l'intérêt porté pour les travaux de recherche qui sont menés par une université.

● (10 h 50) ●

**M. Bourque (Ghislain):** C'est ce que je vous dis. Je vous dis: On sait intuitivement que ça a de l'impact à l'externe. Prenez simplement la formation, ça a de l'impact parce que vous montez d'un cran. La plus haute distinction que vous donnez à l'université, c'est le doctorat, et votre région va toujours se développer à la hauteur de votre plus haute distinction. Donc, si vous n'avez pas d'université dans votre région et que la plus haute distinction, c'est le collège, bien, vous voyez un peu, ça va former des gens extraordinaires, mais le rehaussement ensuite des services, le rehaussement des produits, de l'organisation, etc., ne se fera pas à la même hauteur.

Et ce que je vous dis, c'est qu'on est certains qu'il y a des impacts externes, mais ils ne sont pas documentés, on n'est pas instrumentés pour les documenter. On est certains que la recherche fondamentale qui a permis de développer, je ne sais pas, moi, les transistors, les téléphones intelligents, n'importe quoi, ça a démarré, là, à l'université, en général, ces recherches-là, ça a un impact fantastique, le micro-ondes ou peu importe, mais on n'est pas documentés, on n'est pas instrumentés pour évaluer ces impacts-là, et ça nous échappe complètement. Pourquoi? Parce que ces innovations qui arrivent ensuite dans la société sont complètement détachées de l'université. Même si leurs racines sont dans les recherches universitaires, elles sont complètement détachées, et ça ne nous dit pas quel type de productivité nous donnons à notre société ou nous amorçons pour notre société. C'est simplement ça que j'ai dit.

Mais par ailleurs je suis persuadé que nous avons un impact. Et la recherche fondamentale, qui est à peu près impossible à mesurer sur un espace de 10, 15 ans, peut devenir extraordinairement productrice dans sa 20e, 25e année parce qu'il y a des choses qui ont été découvertes qui ne sont pas utilisées à l'université, mais qui ont été prises en charge par une entreprise, puis, tout d'un coup, là, ça devient un changement fondamental de la vie sociale. Et, quand je parle d'impact, je pense qu'il faut parler d'impact scientifique, technologique, social.

Les impacts sociaux sont difficiles à mesurer parce que souvent c'est une invention ultrascientifique qui permet de changer la vie des gens, dont le téléviseur, par exemple, ça a changé complètement la vie des gens, mais, à l'origine, c'est une recherche qui n'est pas sociale. Si vous voulez une recherche sociale qui a changé la vie des gens, ça a été les Casques bleus. Les Casques bleus, c'est ça, c'est un changement social, c'est une innovation sociale, ça a changé la vie des gens parce que ça a changé complètement le paradigme des forces militaires. Mais il y en a d'autres, là, il n'y a pas que ça, mais ça, c'est un exemple.

**Mme Vallée:** C'est complexe, mais il y aurait possibilité de trouver...

**M. Bourque (Ghislain):** Ah oui! Bien sûr, bien sûr.

**Mme Vallée:** ...des points de référence pour permettre d'évaluer les différentes... la pertinence de certaines recherches, la pertinence...

**M. Bourque (Ghislain):** Oui.

**Mme Vallée:** ...le besoin d'investir davantage dans certains secteurs. Il y aurait possibilité de le faire.

**M. Bourque (Ghislain):** Puis permettez-moi de vous dire, de redire que l'université est une entreprise à risque parce que ses impacts ne font pas mouche... c'est-à-dire ses recherches ne font pas mouche à tous les coups. Hein? Vous pouvez avoir, de temps en temps, une recherche qui arrive à éclosion sur le plan de son exploitation, mais ça ne fait pas mouche à tous les coups.

Donc, il y a de la formation. Nous, on fait de la recherche pour former les étudiants, ce n'est pas pour faire de l'argent dans la société, c'est pour former les étudiants et les étudiantes, qui ensuite vont devenir des entrepreneurs, vont devenir des gens de services, des gens de... des artistes, etc., et qui vont produire. Et, dans ces conditions-là, il y a parfois des filières qui arrivent à fructifier plus que d'autres. Et c'est pour ça que je vous dis: L'université, c'est une entreprise à risque sous cet angle-là. Ce qu'elle entreprend sous l'angle de la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, n'arrive pas toujours à porter exactement les mêmes fruits d'une université à l'autre ou d'un projet à l'autre. Et parfois il faut trois, quatre, cinq, six efforts dans un domaine avant d'arriver à quelque chose qui véritablement, là, répond à un besoin ou crée un besoin particulier, un besoin nouveau.

Mais je n'ai aucun doute que c'est possible de s'instrumenter pour évaluer ça. Mais, nous, on est sollicités pour évaluer ce qu'on fait à l'interne, et c'est très difficile, et on n'est pas vraiment instrumentés pour évaluer l'impact que ça a à l'externe. Mais je redis de façon intuitive que, oui, ça a des impacts à l'externe.

**Mme Vallée:** Est-ce que les outils que vous avez actuellement pour l'évaluation de ce qui se fait à l'interne sont suffisants ou est-ce qu'il y aurait lieu peut-être de mettre en place des indicateurs plus précis pour évaluation, pour les exercices tels que l'exercice d'aujourd'hui?

**M. Bourque (Ghislain):** Dans ce qu'on peut appeler l'aspect quantitatif, c'est assez proche parce que, dans le fond, la meilleure façon d'évaluer ce qu'on fait à l'interne, c'est de mesurer ce que l'on fait avec les budgets qu'on nous donne, qui font partie, je dirais, des impôts de tout un chacun dans la société, et ça, c'est tout à fait correct. Et on a à le faire, on a à montrer qu'on fait une bonne gestion et que l'argent que l'on utilise, on essaie de l'optimiser, on essaie de trouver la meilleure façon possible à la fois de le dépenser et d'investir, là, selon l'angle d'attaque. Mais je ne vois pas... Quantitativement, là, il me semble que c'est un cadre tout à fait correct, ça nous dit à peu près... ça dit à tout le monde ce que l'on fait.

Sous l'angle qualitatif, c'est autre chose, parce qu'il y a une prise de risque à l'université, puis ça, ce n'est pas du quantitatif, c'est souvent du qualitatif. C'est les compétences professorales. C'est le modèle d'organisation. C'est les problématiques qu'on décide d'investiguer. Ça, c'est du qualitatif. C'est une nouvelle approche, donc c'est plus délicat d'évaluer ce genre de chose, je dirais, quantitativement. Et voilà.

Ça pourrait nous en dire un petit peu plus à l'intérieur, mais... Tu sais, le nombre de griefs, par exemple, qu'il y a, ça pourrait être aussi une manière de dire: Est-ce que votre université entretient des relations au niveau relations humaines, au niveau des ressources humaines, au niveau du climat, etc.? Ça pourrait être un élément aussi. Mais je ne sais pas, là, si ça ferait l'affaire des gens d'apprendre que, dans un milieu, il y a plus de griefs, dans un autre, il y en a moins. Pour vous donner quelques exemples, là.

**Mme Vallée:** Je vous remercie.

**M. Bourque (Ghislain):** Ça me fait plaisir.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie. Avant de poursuivre la prochaine période d'échange avec l'opposition officielle, nous allons faire une courte pause de cinq minutes.

Alors, je suspends nos travaux pour cinq minutes.

*(Suspension de la séance à 10 h 58)*

*(Reprise à 11 h 6)*

**Le Président (M. Marsan):** Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Nous reprenons nos travaux.

### Document déposé

Je voudrais d'abord déposer le rapport transmis à la commission parlementaire de l'Éducation de l'Assemblée nationale de la part de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Alors, le dépôt est maintenant officiel.

Et je voudrais poursuivre nos travaux en commençant cette période d'échange avec la porte-parole officielle de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Mme la députée de Taillon. Mme la députée, la parole est à vous.

**Mme Malavoy:** Merci, M. le Président. Je partagerai cette période en partie avec mes collègues, mais j'ai envie de poursuivre sur ce qu'on a entamé comme discussion. Je ne m'attendais pas à ce qu'on aborde ces questions-là à ce point. Je me suis fait une liste de questions, mais je veux revenir là-dessus parce que je trouve qu'on touche quelque chose qui est important et, ma foi, qui est questionnant aussi. Et on est là pour ça, pour essayer de s'éclairer les uns les autres.

Il y a un élément, M. Bourque, dans ce que vous dites, qui m'inquiète un peu, je vais vous le dire comme ça. Je comprends très bien que l'université soit un monde à risque, mais, en même temps, j'ai l'impression qu'il faut que cela soit ainsi et que, si on veut trop diminuer le risque ou si on veut trop mesurer les impacts absolument, on risque d'orienter la création et on risque aussi de perdre

quelque chose qui fait partie du risque mais fait partie aussi du beau risque.

Autrement dit, dans le domaine de la recherche — puis vous êtes un universitaire, ça a accompagné aussi une grande partie de ma vie, ce milieu-là — on ne peut réussir vraiment que si on accepte une part de risque, d'incertitude, de flou. Vous savez ce que c'est qu'au moment de démarrer vraiment une recherche que cet étalage de choses autour de soi et qu'on se demande: Par quel bout je vais le prendre? Comment je vais m'assurer qu'il y ait une certaine logique? Comment je vais développer des hypothèses, sur quelles bases, etc.? Donc, il y a une part de risque mais qui fait partie de la création. Parce que la recherche, c'est une forme de création, et le processus de création, il a besoin de liberté pour s'exercer.

Alors, je ne nie pas du tout qu'il faille que les universités aient des indicateurs de performance, qu'il y ait des comptes à rendre, qu'on se demande si ce qu'on fait est utile, mais je sais que, dans le domaine de la recherche, il y a aussi parfois des voies qui s'avéreront sans issue, mais il fallait les prendre même si elles s'avèrent sans issue, ne serait-ce que pour le savoir. Et il y a, à d'autres moments, des choses absolument extraordinaires qui apparaissent, que n'avaient peut-être pas mesurées les chercheurs au départ, mais dont ils se rendent compte en cours de route. Et donc j'aimerais qu'on poursuive à l'instant la discussion sur cet élément-là, parce que je trouve que vous touchez à des choses qui sont vraiment dans l'essence même de ce qu'est la mission universitaire.

● (11 h 10) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Tout à fait. L'idée... Puis je regrette si ça vous a fait penser que d'être dans ce monde à risque excluait un petit peu l'administration. Ça n'exclut pas le travail que l'on fait. Au contraire, c'est une prise de conscience que notre définition se fait à partir de ce risque-là, la définition d'une université, d'un universitaire se fait à partir de cette dimension qui est le risque qui est convié par la recherche, le risque qui est convié par de nouveaux programmes et, parfois même aussi, par du service à la collectivité.

Ce que j'essaie de... Évidemment, ce que je vous dis là, ce n'est pas tout théorisé, hein? On joue, on joue le jeu aussi d'échanges qui essaient de construire un petit peu plus dans ce domaine-là. Mais ce qui est au fondement de cette idée que nous travaillons dans un monde à risque, c'est que la société attend de nous que nous prenions charge de ce risque-là et elle attend de nous que ce risque se confirme en valeur ajoutée, donc en innovations possiblement, par le biais d'inventions, par le biais de créations, par le biais de recherches nouvelles. Et ça passe, comme je le disais tantôt, principalement par la recherche fondamentale pour ensuite transiter vers la recherche appliquée lorsque la recherche fondamentale a pu développer, là, ce qu'il fallait.

Donc, dans ces conditions-là, nous allons... ce que j'essaie de convenir avec vous, c'est que nous assumons ce risque-là. Les universités doivent assumer ce risque parce qu'elles se définissent dans cette prise de risque. Comparativement à ce qui se passe, par exemple, au collège ou ce qui se passe dans les commissions scolaires, il faut dire que les universités ont une plus large part de risque à assumer. Et, faisant cela, ce qu'il faut être capable de définir à l'intérieur de ce mandat que nous avons, c'est quels sont les moyens que nous avons pour bien répondre à la société dans cette prise de risque.

Alors, ce que je vous dis d'une certaine façon, c'est: Ce que l'on nous demande en reddition de comptes, ça ne tient pas compte de la prise de risque. Et, pour en tenir compte, il faut évidemment regarder jusqu'où on est compétitifs mondialement, jusqu'où on est concurrentiels mondialement dans cet élément moteur qui est l'âme des universités, qui est le risque à prendre par la recherche et par la formation.

**Mme Malavoy:** En même temps, vous convenez qu'on n'a pas véritablement, actuellement, les outils pour faire l'exercice que vous nous recommandez. Mais je comprends que c'est une piste que vous souhaitez que l'on investisse et que l'on poursuive.

**M. Bourque (Ghislain):** Parce que la pression est portée sur nous, la pression est portée sur les universités pour que ce risque se prenne, compte tenu qu'on est dans ce qu'on pourrait appeler la société du savoir et que les sociétés se définissent à l'intérieur de la société du savoir. Donc, les sociétés qui vont réussir le mieux sont celles qui innovent et qui ont pris des risques. Or, moi, ce que je vous dis, notre situation à nous, elle peut être confortable, normée, ou elle peut tenir compte, dans son financement, dans son modèle d'organisation, de la prise de risque. On le fait, mais disons qu'on n'est pas à égalité avec ce que plusieurs autres font ou ont comme instruments ou comme moyens.

**Mme Malavoy:** En même temps, il y a des questions qui se posent concernant, par exemple, en ce moment, la réorientation des fonds de recherche. Et j'y vais encore un peu de mes questionnements. À partir du moment où on a un projet de fusion de nos fonds de recherche au Québec et qu'on va mettre, avec ce qui relève des sciences naturelles et du génie, ce qui relève de la culture et de la société, donc, des sciences humaines, des sciences sociales, qu'on les met ensemble, il y a un certain danger, me semble-t-il — en tout cas, j'aimerais vous entendre là-dessus — pour que certaines disciplines n'y retrouvent pas véritablement leur profit. Et, si on ajoute des préoccupations comme celles que vous avez, qui sont légitimes, mais une reddition de comptes sur la prise de risque, est-ce qu'on ne pourrait pas finalement se retrouver avec un mauvais jugement et une perte de moyens pour des recherches et des secteurs de recherche dont, malgré tout, la société a besoin mais qui sont peut-être moins évidents dans leur application immédiate que des secteurs, par exemple, de sciences appliquées plus pointus?

**M. Bourque (Ghislain):** Ce sera à l'usage, hein, qu'on sera capables de porter véritablement un regard critique ou qu'on sera capables de constater que cette manière de fédérer les fonds aura été positive ou négative. On ne le sait pas.

À l'heure actuelle, ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a peut-être, il y a peut-être des avantages qui peuvent se dessiner dans cet exercice, qui sont que les fonds en question ou les personnes qui gèrent ces fonds peuvent se parler un peu mieux parce qu'ils peuvent être plus complémentaires, en faisant partie d'une même table. Mais, comme vous le dites, il se pourrait que ça finisse par, je dirais, homogénéiser un petit peu la pratique et mettre un petit peu de côté certaines disciplines ou certains domaines de recherche qui, jusqu'à présent, étaient assez bien financés.

Mais, moi, là, pour l'instant, je vais vous dire, c'est une nouvelle structure d'organisation, et j'attends de voir si cette nouvelle structure d'organisation sert mieux la recherche ou, au contraire, est un prétexte à peut-être amortir un certain nombre de champs de recherche qui pour autant sont intéressants et importants pour la société. Mais là je n'ai pas de jugement particulier. Si ma vice-rectrice — en fait, ce n'est pas la mienne mais celle de l'université — ...

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Bourque (Ghislain):** ...veut bien... veut commenter, je n'ai pas de...

**Mme Guillemette (Lucie):** Bon, il est certain que, lorsqu'on pense à cet arrimage et ce regroupement pour les fonds des organismes subventionnaires, la question que l'on se pose d'emblée est la suivante: Est-ce que ça aura un impact percutant sur les enveloppes qui sont dévolues à nos chercheurs et particulièrement à ceux qui évoluent à l'UQTR, donc? Et bien sûr, au moment où l'on se parle, on ne peut pas statuer là-dessus, mais on ne peut qu'espérer que la recherche en sciences humaines, en sciences sociales notamment, autant que la recherche en sciences naturelles — puisqu'on a signalé à maintes reprises l'importance de la recherche en hydrogène chez nous, je pourrais vous parler également de la recherche en sciences sociales et en sciences humaines qui est aussi importante — devraient continuer à être financées et être davantage financées, puisqu'on vous a parlé de pôles structurants, de créneaux d'excellence qui sont porteurs et qui permettraient de renforcer à un premier niveau la cohérence scientifique mais aussi le tissu social. Donc, c'est important de voir comment ce regroupement-là aura une incidence ou non sur les enveloppes à proprement parler.

**Mme Malavoy:** Je me permets juste de préciser que... Puis je vous comprends, vous le prenez pour acquis, mais le projet de loi n'a pas été discuté et voté. Donc, c'est dans les intentions ministérielles, c'est dans le discours du ministre, mais ce n'est pas encore chose faite. Et donc, si on voulait questionner ce regroupement, on peut le faire. Tout au moins, nous, on va être vigilants de ce point de vue là, parce qu'on ne le prend pas pour acquis comme étant un bien absolu, là. Et on verra ça en temps et lieu. D'accord? Je vais laisser ma collègue de Champlain...

**Le Président (M. Marsan):** Mme la députée de Champlain, la parole est à vous.

● (11 h 20) ●

**Mme Champagne:** Merci, M. le Président. M. Bourque, madame, messieurs, alors, autant que ma collègue de Trois-Rivières puisqu'on est de la même région, on est fiers de vous avoir ce matin. Et les résultats, à la lecture du document que vous nous aviez fourni, parlent d'eux mêmes. Trois-Rivières se démarque de plusieurs façons, Trois-Rivières se démarque de belle façon à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et ce n'est pas de la flatterie que je fais là. Oui, c'est vrai qu'on est fiers de notre coin, hein, n'est-ce pas, collègues de Trois-Rivières? Mais les chiffres parlent.

Alors, tout à l'heure, on parlait de résultats, de performance. Vous faites une reddition de comptes. Je l'ai vécu avec vous autres, d'ailleurs, en 2006, vous étiez



présents. Et c'était, je pense, au début, dans votre arrivée, et j'ai apprécié le discours simple, clair, net, de communication. Et c'est un exercice, pour moi, de communication plus que tout autre chose. Qu'on me donne une série de chiffres, on pourrait être même envahis — j'en ai deux cahiers semblables, là — ce que j'aime, c'est d'aller chercher les résultats effectivement qu'on peut mesurer, dont des impacts dans la société.

Et j'arrive à ma question tout de suite, parce que j'en ai une ou deux. C'est sur la persévérance scolaire. Je sais qu'il y a deux organismes qui m'interpellent, dont j'ai entendu aussi parler beaucoup de par des gens qui sont à l'université, c'est le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille. Je sais qu'il y a un impact beaucoup avec les écoles, avec les familles, un bon travail qui se fait là-dessus. J'aimerais ça vous entendre sur l'évolution de ce centre-là.

Et également sur la formule pédagogique, qui est le PICOM, qui, là également, a un impact au niveau de notre communauté, et ça, je ne dirais pas que c'est tangible mais pas loin. Et, avec les commissions scolaires ou autres, on fait un effort énorme. Même, la commission parlementaire s'est déplacée pour parler de persévérance scolaire. Et c'est un tout. Et, hier, justement, l'université qui était là, Concordia, nous disait qu'un de leurs souhaits, c'est qu'on travaille encore plus avec les collèges, avec les commissions scolaires, et autres. Et je sais que, chez nous, ça se fait. Donc, j'aimerais vous entendre là-dessus parce que, moi, ça m'interpelle, et toute la communauté trifluvienne également.

**M. Bourque (Ghislain):** Sur cette problématique-là... Je vais aussi demander à M. Paradis peut-être de rajouter sur l'information concernant le travail qui se fait à l'Université du Québec à Trois-Rivières au niveau de la persévérance et de la réussite.

En ce qui regarde le travail conjoint de notre table d'éducation en Mauricie, donc, où sont les commissions scolaires publiques et privées, disons... commissions scolaires, c'est public, mais quelques écoles... quelques tenants d'écoles privées, les collèges et l'université, il y a effectivement une prise en charge de cette problématique de persévérance et de réussite. Ce n'est pas la même au primaire ou au secondaire que celle que l'on rencontre au collège et celle que l'on rencontre à l'université, il y a des écarts assez importants puisqu'à l'université, vous le savez, les étudiants sont... Tu sais, c'est un libre marché, l'université, donc les problématiques de réussite sont associées beaucoup à l'emploi, et ça change un peu la dynamique. Donc, là-dessus, nous avons travaillé très, très fort pour essayer de bien identifier les actions que l'on pouvait porter à l'université mais en même temps des actions que l'on devait porter sur le plan régional pour possiblement amener de plus en plus d'étudiants à imaginer... d'élèves à imaginer qu'ils pourraient accéder à l'université.

Les actions qui ont été définies chez nous, je vais demander à M. Paradis d'en faire état, puisqu'elles sont quand même assez larges. Et elles ont aussi des résultats, même si ça fait à peine deux ans, là, que ce bureau, le Bureau de la réussite et de la persévérance a vu le jour. Si vous permettez.

**Le Président (M. Marsan):** M. Paradis, la parole est à vous.

**M. Paradis (André):** Oui. Merci beaucoup. Voici, comme le disait le recteur, au début de l'année 2008 l'Université du Québec à Trois-Rivières s'est penchée sur la réussite étudiante puisqu'évidemment notre mission, c'est de faire de la formation universitaire mais aussi de faire en sorte que nos étudiants, les étudiants que l'on reçoit réussissent, et de mettre en œuvre donc tous les mécanismes, tous les moyens pour favoriser cette réussite-là. Une fois qu'on s'est attaqué à ce problème, on a regardé, dans la documentation, les bibliographies, les recherches existantes, et un certain nombre de constats, là, s'est révélé à nous.

Le premier constat, c'est que l'étudiant est responsable de sa réussite. Il faut qu'il y ait de la part de l'étudiant une prise en charge de sa propre réussite. La réussite, ce n'est pas l'affaire des professeurs, ce n'est pas l'affaire des administrateurs, c'est au premier chef l'affaire de l'étudiant. Donc, une prise en charge.

Une deuxième chose qu'on a pu constater, c'est qu'il n'était pas nécessaire de mettre une batterie de moyens à la disposition des étudiants pour qu'ils réussissent mieux, mais plutôt de sélectionner les meilleurs moyens qui favorisent la réussite. Et il y a beaucoup de documentation à ce chapitre, là, qui a été à notre portée.

Et donc, dans ce contexte, l'université a mis trois mesures, seulement trois mesures à la disposition des étudiants. La première mesure, c'est un cours qui s'appelle Réussir ses études. C'est un cours dans lequel on amène l'étudiant à prendre conscience de sa responsabilisation face à la réussite et dans lequel on le prépare aux études universitaires. Il y a quand même un saut important entre les études collégiales et les études universitaires, particulièrement au niveau de la liberté que possèdent les étudiants, hein? Les étudiants entrent en classe, suivent des cours et, à un moment donné, après sept semaines ou huit semaines, ils ont un examen. Donc, on ne les suit pas par la main pour leur dire à chaque soir: Bien, il faut que tu étudies, il faut que tu fasses tes travaux, etc. Alors donc, c'est un cours où on instrumente l'étudiant sur toutes sortes de moyens qui lui permettent d'appréhender, de vivre cette difficulté, là, de l'appropriation du monde universitaire, comment prendre des notes de cours, comment gérer son agenda, etc., donc réussir ses études.

Une deuxième mesure qu'on a mise en place, une mesure de mentorat, un mentorat assuré auprès des étudiants par des étudiants, donc des étudiants du même programme qui sont des personnes ressources pour des nouveaux étudiants qui entrent et qui vivent toutes sortes de difficultés. Et on a mis en place un mécanisme pour former ceux qui vont jouer le rôle de mentor.

Et une troisième mesure qu'on a mise en place, c'est une mesure pour tenir compte de la diversité des disciplines. Il y a des disciplines particulières, on a des disciplines scientifiques, des disciplines de sciences humaines, littérature, et tout ça. Donc, chaque discipline a ses particularités. Et on a laissé l'opportunité aux disciplines de nous présenter des projets, des mesures de réussite, et on a appuyé ces mesures-là de manière financière pour que ces mesures puissent se réaliser, de sorte qu'à l'automne 2008 le plan a été mis en place. Et j'insiste pour dire que c'est quand même, pour l'université, un investissement considérable, de l'ordre de un demi-million par année, pour mettre en place ces mesures-là. Et, même si on les mise en place simplement à l'automne 2008, déjà on commence à mesurer les résultats de ces mesures.

Alors, par exemple, le taux d'abandon, le taux de réinscription ou, si vous aimez mieux, le taux de réinscription des étudiants après un an d'études universitaires a augmenté de 1,7 %. Donc, simplement après deux ans, ces trois mesures-là, sur une base libre — sur une base libre, il ne faut pas forcer les étudiants — on a réussi à augmenter le taux de réinscription de 1,7 %. Et, nous, on est persuadés qu'après cinq ans on pourra augmenter ce taux-là de 3 % à 5 %, ce qui fera en sorte que le programme complet va s'autofinancer. Alors ça, c'est pour les mesures de la réussite.

Vous avez parlé, dans votre intervention, des projets d'intervention communautaire. Alors, ce sont des projets qui nous sont soumis par le milieu communautaire de notre région. Ces projets-là sont reçus et des équipes de professeurs regardent ces projets-là et mettent en présence des étudiants de différentes disciplines qui peuvent aider à résoudre ces projets-là.

Pour 2009-2010, on a eu 45 projets qui ont impliqué 256 étudiants qui ont été impliqués dans des projets qui touchaient directement le monde communautaire. Je vais vous donner simplement deux titres, là, qui vont vous permettre de mieux comprendre.

Élaboration d'une trousse visant à préparer les enfants de milieux défavorisés à l'entrée à la maternelle. Voilà un projet qui a été réalisé par trois étudiants qui sont au programme de baccalauréat en enseignement, en adaptation scolaire et sociale, et qui ont réalisé ce produit-là qui est, comme ça, maintenant à la disposition des familles défavorisées.

Un autre projet: Dépistage et interventions curatives auprès des populations qui n'ont pas les moyens financiers d'obtenir des services podiatriques. Donc, 24 étudiants du programme de doctorat de premier cycle en podiatrie se sont attaqués à ce problème-là avec concept. Et donc on a eu accès... on a pu offrir à des gens qui n'ont pas les moyens de venir se faire traiter pour les pieds, de venir à l'université tout à fait gratuitement et de recevoir des soins.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie. Je vous remercie bien. Ceci termine cette période d'échange avec l'opposition officielle. Nous revenons avec la poursuite de nos travaux. Et il me fait plaisir de vous adresser cette question, M. le recteur.

J'aimerais que vous nous parliez davantage de l'impact régional de l'université. Moi, je viens d'une région, la région de Montréal, l'Ouest-de-l'Île de Montréal, et c'est sûr, lorsqu'on parle... on pense aux universités, on pense surtout aux impacts qu'il peut y avoir au niveau provincial, au niveau national, au niveau international, mais c'est très rare qu'on s'attarde à dire qu'est-ce que ça fait au niveau d'une région proprement dite.

Alors, ma question a deux volets: d'abord, l'organisation comme telle, c'est assez gros, là, comme organisation, mais aussi la dispensation du savoir, que vous faites très, très, très bien, et les impacts que ça peut avoir sur l'ensemble des partenaires que vous avez, aussi bien privés que publics. Alors, j'aimerais ça vous entendre sur l'utilité d'une université dans une région.

● (11 h 30) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Je vais en faire un petit bout, puis on aura un exemple plus concret avec les PME, dont vous parlerez par la collégue. En fait, l'impact régional, il se définit par les diplômés. L'université maintenant a plus de 60 000 diplômés, ce qui veut dire qu'on a augmenté la scolarisation de notre région en particulier.

Ça veut dire aussi une desserte territoriale. Nous avons neuf points de chute, ce qui veut dire des centres hors campus et donc des projets de formation qui répondent à des besoins qui nous sont manifestés autant à Shawinigan qu'à Drummondville, Victo, Sorel-Tracy. Et ça va jusqu'à Québec et Longueuil aussi, en passant par Saint-Hyacinthe, Valleyfield.

Donc, il y a là, pour le travail que l'on a à faire, ce qu'on pourrait appeler des obligations, auxquelles nous répondons et que nous faisons évoluer. Et ça, c'est important de le comprendre. On les fait évoluer dans le sens que le modèle de desserte territoriale n'est pas un modèle figé. Il peut très bien se transformer, ne serait-ce que par des pédagogies plus électroniques ou encore par des mesures plus particulières qui parlent de formation mais qui peuvent parler de recherche aussi.

Par exemple, à La Tuque, nous ne desservons pas sous l'angle de la formation mais sous l'angle de la recherche, oui, parce que biomasse, et on a un projet impliquant la biomasse dans ce secteur-là. À Louiseville, on n'y va pas du côté formation, mais on a une chaire de recherche sur le meuble, et ainsi de suite. L'école à Nicolet, on ne fait pas de formation, mais on est associés avec l'École nationale de police.

Donc, il y a, je dirais, une géométrie assez variable en ce qui regarde les services que l'on peut rendre et les modèles d'approches qui concernent les différents centres hors campus. Et on sent que c'est appelé à se développer, parce que certains revendiquent maintenant des titres de pôle universitaire, et on peut accompagner ces secteurs-là aussi.

En ce qui regarde les impacts plus directs, j'aimerais que Mme Guillemette vous donne, vous fasse un petit peu le tableau de ce qui est le pain et le beurre de l'Institut de recherche en PME.

**Le Président (M. Marsan):** Mme Guillemette.

**Mme Guillemette (Lucie):** Oui, merci. Donc, comme nous le mentionnions, l'Université du Québec à Trois-Rivières compte un institut de recherche sur les petites et moyennes entreprises. Il importe de noter que cet institut regroupe 80 personnes, dont des chercheurs professionnels, étudiants aux études de cycle supérieur, puisque nous comptons des programmes dans ce domaine.

L'originalité, si je peux dire, de cet institut, c'est que le champ de recherche concerne nommément les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises, qui constituent quand même au-delà de 70 % de la main-d'œuvre au Québec. Et nous avons élaboré... nos chercheurs de l'institut ont élaboré des outils d'analyse de performance de ce type d'entreprises, petites et moyennes entreprises, de façon à accompagner des entreprises qui éprouvent des difficultés sur différents plans: gestion des ressources humaines, produits qui gagneraient à être exportés ou non.

Donc, on a un véritable laboratoire avec des outils qui sont mis à contribution auprès des entreprises pour parvenir, dans un proche avenir, à libérer davantage de croissance économique, puisqu'on aura résolu certaines difficultés plus ponctuelles, et, dans un avenir plus éloigné, de voir comment on pourrait étendre à une échelle plus large ces outils d'analyse de performance des entreprises. Donc, il y a déjà des incubateurs qui sont en place et un véritable laboratoire d'analyse de performance des entreprises.

Vous évoquiez également l'impact. C'est un impact important. Mais, dans l'implantation des chaires de recherche de notre université, depuis 2006, on compte maintenant 23 chaires de recherche, 14 chaires de recherche publiques et neuf chaires de recherche dites privées, avec partenaires de la région ou de régions avoisinantes.

Nous parlions tout à l'heure de la persévérance scolaire. Nous avons une chaire privée sur la persévérance scolaire en éducation et des chaires de recherche qui ont été implantées en vertu du soutien de partenaires industriels en technologies vertes, sur la biotechnologie environnementale.

Donc, cet impact régional est patent, puisque ces chaires ont un effet structurant sur la recherche qui se déroule à l'UQTR, donc de par les travaux des étudiants et de par la légitimation des travaux de nos chercheurs dans ces domaines. Donc, l'impact régional de la recherche se traduit à la fois à travers les pôles, dont les petites et moyennes entreprises, et la création de chaires de recherche avec partenaires publics et privés, qui, ces chaires, ont augmenté, comme je le mentionnais, d'au-delà de 40 % depuis 2006.

**Le Président (M. Marsan):** Vous nous avez dit tantôt que vous avez des partenariats, un partenariat particulièrement avec l'Université de Montréal. Vous faites la prémédicine et toute l'interaction, là, entre les deux universités. Est-ce qu'il y a d'autres universités avec lesquelles vous avez des partenariats également?

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. En fait, ces partenariats souvent sont attachés à des projets de recherche plus précisément. Maintenant, les équipes de recherche sont interinstitutionnelles. C'est très peu fréquent, là, qu'on puisse considérer qu'un pôle de recherche est bâti essentiellement à partir de ressources internes. Donc, on peut considérer que nous avons des projets de recherche, nous participons à des projets de recherche où à peu près toutes les universités, ou peu s'en faut, sont représentées en général. Ce sont des réseaux de profs.

Et il y a, bien entendu, des liens parfois plus étroits qui se font avec d'autres établissements du réseau de l'UQ, de l'Université du Québec, mais, en général, il faut quand même considérer qu'un projet de recherche naît — comment dire? — des connaissances qu'ont les professeurs qu'ils partagent avec d'autres professeurs québécois mais de tout autre pays. On a des liens avec une université française qui s'appelle Chambéry. On est à même de bâtir progressivement, étant donné que nous sommes en hydrogène et eux sont dans le solaire, on est en train de bâtir, là, des projets de recherche qui pourraient nous définir conjointement. De même pour l'écologie aquatique, ils travaillent beaucoup sur à la fois les bassins versants et sur les eaux douces, et nous aussi, donc.

Et ça vaut aussi pour des projets de recherche qui se définissent au sein de la communauté québécoise, là, entre les universités. En général, presque tous les projets sont des projets multi-institutionnels. Donc, il n'y a pas... Il y a quelques projets de programme, là, qui sont définis avec Chicoutimi. Je pense à psychologie, on a un programme de psychologie qui est aussi défini de la même façon à Chicoutimi, c'est un partenariat. Il y a des programmes de doctorat en éducation avec l'UQAM et avec d'autres universités. Mais somme toute, là, c'est beaucoup par la recherche que ça passe.

**Le Président (M. Marsan):** Peut-être une dernière question de ma part. Vous êtes un recteur qui réussissez très, très bien avec l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et, si on vous demande où sera rendue ou quel est l'avenir de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans cinq ans, dans 10 ans, avec toute l'expérience que vous avez, pouvez-vous nous parler du futur de l'Université du Québec à Trois-Rivières?

● (11 h 40) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Bien, ça comprend plusieurs facettes. Je vous dirai, par prudence, qu'on peut difficilement prévoir l'avenir mais qu'on peut le permettre. Et c'est un peu ce à quoi on s'attaque, c'est-à-dire établir tout ce qu'il faut pour que l'avenir soit permis à l'Université du Québec à Trois-Rivières et que cet avenir soit permis en fonction des forces que nous aurons. C'est pour cela que l'environnement de recherche a été regardé et qu'il y a eu un recentrement de recherche avec les pôles rassembleurs dont je vous ai parlé tout à l'heure. Et je pense que, dans ces pôles rassembleurs, l'interdisciplinarité en santé, ça va grandir, l'hydrogène, les PME, ça va grandir, et plusieurs autres pôles aussi, l'écologie aquatique. Donc, il y a beaucoup d'avenir pour l'université à l'intérieur de ça.

Maintenant, aussi, par prudence, je vous dirai que, comme nous avons renouvelé notre corps professoral à plus de 50 % depuis l'an 2000, ce qui définit l'université, c'est beaucoup les problématiques de recherche que portent les nouveaux professeurs. Et, avant qu'elles arrivent à maturité, ça prend souvent cinq, 10, 15 ans. Et c'est de cela surtout que sera... c'est à partir de cela que l'université sera définie. Donc, pour nous, l'intérêt, ce n'est pas de les choisir au sens thématique du terme, c'est d'essayer d'avoir les meilleurs professeurs possible, parce qu'on sait que l'université, si elle vit grâce à ses programmes, elle se définit par la recherche.

Et donc, dans 10 ans, je vous dirai que cette université que nous essayons d'établir, je dirais, là, avec le plus de précaution, le plus d'attention possible sous l'angle administratif, il n'en demeure pas moins qu'elle va se définir beaucoup sous l'angle académique par les profs, par les étudiants et par les efforts de toute la communauté. Et, dans ces conditions, on peut espérer que l'université, peut-être dans un avenir rapproché, atteindra les 15 000 étudiants. On peut espérer que ses pôles de recherche seront des pôles très bien réseautés sur le plan international, comme l'hydrogène l'est présentement, comme les PME aussi le sont. Et donc, à partir de ce moment-là, ces leaderships vont grandir. Et on peut imaginer que les étudiants qui viendront à l'UQTR, là, ils viendront à l'UQTR pour la bonne cause.

Le danger que j'y vois — et c'est un petit peu la tendance internationale, disons — c'est que les filières de formation comme les filières de recherche, ce que l'on a vu s'organiser dans les filières de recherche, c'est-à-dire les grands réseaux, les filières de formation risquent aussi de devenir de grands réseaux, c'est-à-dire que ce ne soit plus une université qu'on choisit mais un réseau d'universités pour se former. Et ça, ça peut se présenter dans les 10, 15, 20 prochaines années, parce qu'on se rend compte que des universités deviennent extrêmement ciblées dans les programmes de formation. Donc, il se pourrait que, dans 10, 15 ans, nos petits-enfants... Puis je parle un peu pour nous, peut-être pas pour tout le monde. Martin, ça va être ses enfants.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. Nos petits-enfants, nos enfants choisissent une filière de formation qui se fait dans trois, quatre universités différentes. Ça peut arriver. Donc, il se préparer aussi en fonction de ça.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie bien. Je vais maintenant céder la parole à notre collègue la députée de Gatineau.

**Mme Vallée:** Alors, j'ai noté que votre effectif étudiant étranger était à 5,2 % à peu près et je me questionne beaucoup sur les démarches qui sont faites par les différentes universités pour recruter des étudiants à l'international, pour attirer des jeunes vers les universités québécoises et surtout pour retenir ces jeunes-là une fois leurs études complétées, leur formation complétée, pour les retenir et les amener à devenir des joueurs importants, compte tenu du défi démographique auquel on fait face au Québec.

Alors, je me demandais où s'inscrit l'université dans ce contexte-là. Qu'est-ce que vous faites comme démarches pour recruter des étudiants étrangers? Quelle est votre clientèle type? Quels sont vos défis? Bref, j'aurais le goût de vous entendre un petit peu là-dessus, parce que je sais, lorsque vous êtes venus en 2006 — je n'étais pas élue à l'époque, mais j'ai quand même fait mes devoirs — vous aviez présenté un petit peu votre volonté de participer à la recherche d'étudiants étrangers. Ça faisait partie de vos objectifs de développement. Vous avez une croissance au niveau de l'effectif étudiant, donc j'imagine qu'il y a eu probablement une croissance aussi au niveau de l'effectif étudiant international. J'aimerais vraiment voir où vous vous situez dans ce contexte-là.

**M. Bourque (Ghislain):** Au niveau des étudiants internationaux, nous sommes plus proches de 10 % que de 6 %. Mais, au niveau des étudiants étrangers, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent sous ce statut, c'est bien les chiffres que vous avez énoncés, ce qui veut dire que le statut peut changer en cours de route. C'est ça que je veux vous signaler.

Or, il y a des actions qui ont été entreprises depuis. Effectivement, nous avons restructuré tout le bureau de l'international chez nous. Et Mme Guillemette est porteuse de ce dossier. Ce bureau se fonde sur, c'est-à-dire, trois... quatre actions différentes: le recrutement, la mobilité étudiante, donc celle de nos propres étudiants en particulier, la recherche et puis la délocalisation de programme. Donc, voilà les quatre actions, là, qui maintenant feront partie, si on veut, du modèle d'organisation de l'UQTR.

Aussi, en même temps, il y a une action qui a été entreprise à l'initiative de l'université à la table régionale de l'éducation, qui a été de faire le portrait de l'international dans tous les établissements scolaires, donc: Qu'est-ce que vous accueillez au primaire? Ce ne sont pas des étudiants étrangers, ce sont des enfants d'immigrants. Comment vous rendez les services aux parents, aux étudiants? Au secondaire, comment ça se passe? Au collégial, comment vous recrutez? Et, à l'université, comment nous recrutons?

Vous savez que les objets internationaux peuvent changer vraiment de fond en comble selon qu'on parle du primaire, parce qu'au primaire c'est surtout la famille, alors qu'à l'université ça a été longtemps la recherche. Donc,

ce n'était pas du recrutement, c'étaient plutôt des réseaux de recherche. Or, on organise cet automne un colloque là-dessus, parce que le portrait a été fait. On va regarder quelles sont les actions que la CRE peut valider aussi à l'intérieur de son plan de travail sur la façon d'accueillir l'international dans une région comme la Mauricie.

Par ailleurs, je vous dirais que, depuis un certain nombre d'années, je porte à peu près à toutes les tables un concept qui me semble intéressant pour le développement du Québec, c'est celui de l'immigration académique, compte tenu que l'école et l'université sont probablement les lieux les plus porteurs pour l'intégration, et que ce concept d'immigration académique devrait être appuyé par évidemment le ministère de l'Immigration, de manière à ce que l'on puisse recruter à l'international à des fins de les recevoir comme, je dirais, des étudiants ou des citoyens canadiens. Et, dans ce contexte-là, je pense que nous aurions franchement beaucoup de succès en intégration et en même temps la possibilité d'aller chercher sur la scène internationale des jeunes qui sont intéressés à venir ici pour étudier dans des filières que l'on peut remarquer comme étant désertées à l'heure actuelle et qui peuvent être utiles pour la société. Bref, il y a là, il me semble, là, un tremplin, un levier très important, là, pour le développement de nos sociétés. Mais, pour cela, ça prend un certain nombre de moyens. Mais je pense que, compte tenu du fait que c'est un procédé intégrateur, ça vaudrait la peine qu'on se penche sérieusement sur une hypothèse de travail de cette sorte.

**Mme Vallée:** Est-ce qu'il y a des démarches faites? Je trouve ça vraiment intéressant, votre concept d'immigration académique. Mais est-ce que l'université en tant que telle fait des démarches vers l'international? Est-ce que, vous, à l'intérieur de votre marge de manoeuvre, vous arrivez à faire des démarches ou à vous positionner au niveau de l'international pour attirer des étudiants, compte tenu de vos spécificités puis...

**M. Bourque (Ghislain):** Mais ça dépend des tables de travail. C'est arrivé que j'ai pu exposer ça devant des gens qui travaillaient au ministère de l'Immigration. C'est arrivé aussi au MEELS. Mais là on va essayer de le faire sous l'angle régional, donc avec un portrait un petit peu plus intéressant de ce que pourrait être l'apport du ministère de l'Emploi à l'intérieur de ça, parce que, là, si on veut parler d'immigration académique, il faut attacher ça aussi avec la possibilité d'emploi. Or, on pourrait attirer des étudiants en Mauricie, des étudiants internationaux, et les perdre parce qu'il n'y a pas d'emploi pour eux ou parce qu'on les forme dans les mauvaises filières. Alors, je pense qu'il faut attacher ça aussi avec l'emploi de manière à ce que, si on active un processus semblable, on l'active avec un objectif, je dirais, d'employabilité à la clé.

**Mme Vallée:** Actuellement, à l'intérieur de l'université, à l'intérieur des murs, est-ce qu'il existe des programmes de soutien ou d'intégration pour vos étudiants de l'international?

● (11 h 50) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. Et ce sont des programmes qui demandent, qui demandent beaucoup, parce que, vous savez, pour accueillir les étudiants étrangers, surtout si on les accueille à la session de janvier, là, dans bien des cas, là, il faut prendre des précautions, hein?

Mais aussi il y a d'autres dispositions qui concernent nos propres étudiants lorsqu'ils sont en mobilité.

Un étudiant qui est en mobilité internationale, c'est quelqu'un qui peut aller faire une demi-année ou une année dans un autre pays. Or, on a remarqué qu'il fallait aussi le réintégrer lorsqu'il arrive pour ne pas qu'il y ait un manque de persévérance, pour ne pas qu'il y ait de déphasage, là, qui le porte à peut-être mettre la pédale douce sur ses propres études. Et il y a toutes sortes de facteurs qui entrent en ligne de compte dans ces conditions-là. Souvent, il y a des étudiants qui reviennent de pays où la vie n'est pas simple et qui ont une forme de détresse académique lorsqu'ils arrivent. Et, pour ça, ça nous demande d'être très attentifs à la manière d'intégrer mais aussi à la manière de réintégrer les étudiants, qu'ils soient étrangers ou pas.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie beaucoup. Ceci met fin à cette période d'échange. Nous allons poursuivre avec M. le député de Drummond.

**M. Blanchet:** Bien le bonjour, messieurs, madame, M. le recteur. Je prends la balle au bond sur la question de l'immigration étudiante. J'ai rencontré, avec ma collègue de Champlain, un groupe d'étudiants étrangers à l'UQTR. Et j'avais été frappé, je leur ai même demandé, j'ai dit: Levez la main ceux qui ne sont pas francophones ou originaires de l'Afrique. Il n'y a pas une main qui s'est levée. C'est une cible, c'est une cible d'immigration remarquable à laquelle vous ajoutez l'idée de régionalisation, qui est une avenue à explorer absolument dans la perspective d'une intégration harmonieuse, avec pour obstacle — d'ailleurs ici, à Québec, ça s'est manifesté — avec pour obstacle certaines réticences qui demeurent par contre au niveau des employeurs parfois. Cela dit, la piste, bien, parlons-nous-en sur d'autres forums, parce que je pense qu'on s'est penchés sur les mêmes questions.

Question un peu large. Recherche fondamentale versus recherche appliquée, si je peux m'exprimer ainsi. Il y a une crainte que les maillages de plus en plus étroits, opérationnels entre les institutions universitaires et les employeurs fassent en sorte effectivement que la recherche soit de plus en plus appliquée vers un usage immédiat, franchement commercial au détriment, par exemple, pour... Moi, je suis anthropologue. Il me reste de moins en moins de choix si jamais je décide de retourner là parce que ça disparaît des institutions, parce que ce n'est pas... l'application pour l'anthropologie demain matin, on en parle peu.

Pour essayer de rendre ça concret, est-ce qu'il y a des facultés, des champs de recherche et d'enseignement à l'UQTR qui ont été abandonnés au cours des dernières années et qu'on associerait davantage à une recherche fondamentale ou à une recherche en sciences sociales?

**M. Bourque (Ghislain):** En recherche fondamentale, on a gardé tous nos créneaux, mais on note quand même que, dans certains cas, il y a moins de fréquentation étudiante. Ça ne dépend pas de la recherche, ça. Ça peut dépendre de la perception qu'ont les étudiants par rapport peut-être à l'emploi ou par rapport aux possibilités de carrière. Ça peut être ça.

Toutefois, on a préservé tous nos créneaux de sciences fondamentales, qu'ils soient de nature scientifique ou humaine, parce qu'on parle de sciences fondamentales

ou de disciplines fondamentales en sciences humaines comme la philo, la littérature, qui peuvent être des disciplines fondamentales. On a toujours physique, chimie, biologie, sans aucun problème. Biologie est peut-être plus porteur de ces temps-ci.

Mais somme toute on n'a pas abandonné grand-chose. Peut-être que... Claude? Oui, on a abandonné théologie il y a plusieurs années déjà. Moi, quand je suis arrivé, théologie n'existait plus en termes de discipline. Ça a été regroupé plus à l'Université Laval. Nos professeurs ont été comme... un certain nombre ont été transférés à l'Université Laval. Mais, en général, on protège quand même assez bien, là, les sciences fondamentales. Et on espère toujours pouvoir recruter un peu plus. Mais ça fait partie de ce qu'on pourrait appeler la péréquation académique, ça, que de protéger ces disciplines-là.

**M. Blanchet:** ...ça reste quelque chose de souhaitable. Je vous amène sur un terrain complètement différent. Le décor de fond des audiences, c'est un peu la question du financement des universités. Une des variables, la dynamique de ça se définit un peu ainsi: certaines universités — parce que je ne sens pas un consensus — déplorent le sous-financement. Ça, tout le monde le fait, nous le faisons. Tout le monde déplore qu'il y ait un problème de financement des universités. Mais ça se définit beaucoup par comparaison, par comparaison avec d'autres institutions canadiennes ou des institutions américaines. Et, hier on en parlait avec les gens de Concordia, il y a des espèces de classements qui existent et qui nourrissent ces institutions-là, en fait qui nourrissent surtout la vente des magazines qui les publient mais qui nourrissent les comparaisons entre les institutions, et Concordia n'y figure pas de façon remarquable. Les universités... L'UQTR n'y figure pas de façon marquée. Les universités du réseau public du Québec n'y figurent pas de façon significative. Et même les universités des réseaux publics américains n'y figurent pas de façon significative.

Sauf qu'ultimement, la finalité étant l'emploi, avez-vous l'impression, lorsqu'un étudiant sort de l'UQTR ou est issu de Drummondville, de Victoriaville, de Trois-Rivières, de toute votre zone d'influence, que votre diplômé est handicapé sur le marché du travail parce qu'il y aurait de telles comparaisons alimentées dans certains milieux ou que votre étudiant — puis on a une université manifestement bien gérée, dynamique, avec une vision d'avenir ici — que votre étudiant, non, est tout à fait concurrentiel avec somme toute qui que ce soit lorsqu'il arrive en emploi?

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. Dans plusieurs filières, on est considérés comme des leaders. Je pense en particulier à sciences comptables. Dans tous les trois ordres, là, l'UQTR est considérée comme une des universités... dans les 10 dernières années, peut-être l'université qui a le mieux performé aux examens. Donc, il n'y a pas de problématique de ce côté-là. Dans des disciplines où on est en exclusivité aussi, je pense à sciences du loisir en particulier, il y a du monde partout au Québec. Il n'y a pas de déficit. Selon les enquêtes que l'on mène à ce niveau, il n'y a pas de déficit pour Trois-Rivières en rapport avec l'employabilité, par exemple.

Maintenant, on n'est pas capables de suivre la carrière de ces étudiants pour savoir si leur zone d'influence s'agrandit au fur et à mesure. Mais de plus en plus on

peut, dans ce qu'on peut appeler, là, des diplômés de l'université, retracer des anciens étudiants de chez nous qui sont à la tête d'organismes ou d'entreprises.

Mais j'aimerais revenir plus particulièrement sur la perception qui est celle d'un peu tout le monde par rapport au classement des universités. Et j'aimerais vous dire que l'UQTR ne fait pas partie du classement *Maclean's* mais fait partie d'un classement, puisqu'on est... Maintenant, le magazine *Maclean's* s'inspire beaucoup d'un sondage, d'une étude qui est faite par... on appelle... Comment on appelle ça, Claude, hein?

**M. Arbour (Claude):** NSSE.

**M. Bourque (Ghislain):** LSSE?

**M. Arbour (Claude):** NSSE, N-S-S-E.

● (12 heures) ●

**M. Bourque (Ghislain):** Et où on demande à être évalués à travers plus de 760 universités en Amérique, États-Unis et Canada. Et, dans certains domaines, les plus importants d'ailleurs, il faut le dire, on est très bien classés. Et ça, c'est un sondage qui est fait auprès d'étudiants qui arrivent et d'étudiants qui sortent. Et ils font les recoupements pour avoir la juste position de l'université en rapport avec le contentement, la valeur ajoutée, le désir de revenir, de rester là, etc.

La satisfaction globale, l'UQTR est cinquième au Canada et première au Québec. La qualité de l'enseignement, on est 12e au Canada et premiers au Québec dans ce sondage sur... qui est le sondage que *Maclean's* adopte présentement. La qualité du milieu, on est 15e au Canada et premiers au Québec. L'apprentissage actif et participatif, on est 20e au Canada et premiers au Québec. Et, l'expérience éducationnelle, on est 27e au Canada et premiers devant le groupe Québec, à l'exclusion de McGill.

Donc, l'Université du Québec à Trois-Rivières, je pense, se positionne très bien sur une échelle américaine, compte tenu qu'on a isolé les universités canadiennes et québécoises pour pouvoir avoir un classement, je dirais, plus approprié sur l'environnement qui est le nôtre, par rapport à l'environnement qui est le nôtre.

Et je pense que là-dessus on n'a jamais aimé participer au classement *Maclean's* parce qu'il était basé beaucoup plus sur des données d'histoire et de culture propres aux universités et non pas nécessairement sur l'avis des étudiants et le placement des étudiants ou en tout cas comment les étudiants perçoivent. Parce que ce qui nous a étonnés, c'est qu'à la question qu'ils demandaient aux étudiants finissants: Referiez-vous le même choix?, on est arrivés cinquièmes au Canada. Et là ça ouvre des yeux. Ça veut dire, autrement dit, que, de l'arrivée jusqu'à la fin, il y a un ajout de valeur important et, je dirais, une perception étudiante qui s'affine et qui se compare, parce que l'étudiant de dernière année, il a eu l'occasion de se comparer à d'autres étudiants d'autres universités, pas celui qui arrive en première année.

**M. Blanchet:** Si, le cas échéant, l'UQTR bénéficiait d'un meilleur budget, personne, à cette table-là, ne trouverait ça dommage, mais on n'est pas dans une position déplorable par rapport à un comparatif, qualitatif ou quantitatif, face à l'ensemble des universités canadiennes.

**M. Bourque (Ghislain):** Non. Nous ne sommes pas en détresse académique. C'est ça que je vous dis. Par ailleurs, nous sommes dans un débat de société où on attend plus de nous, et ce qu'on attend de nous, c'est justement de structurer la société du savoir et de permettre à notre société d'évoluer en rapport avec une compétitivité et une concurrence internationales. Et, pour cela, je vous dis, nous n'en avons pas, à l'heure actuelle, les moyens. C'est ça que je dis.

Donc, si vous me parlez de financement des universités, je vais vous dire, cette partie-là, elle n'est pas disponible à l'heure actuelle. Or, on n'a qu'à se comparer — vous avez raison, on a des points de comparaison avec d'autres universités, qu'elles soient canadiennes ou américaines — pour comprendre que, dans cette joute-là, nous ne pouvons pas figurer à l'heure actuelle, même si à l'interne on est beaux puis on est fins. On se trouve bons, mais ça ne suffit pas.

**M. Blanchet:** ...et de qualité de placement et de qualité de vie des étudiants formés à l'UQTR est bien rencontrée, et, si on se compare, on n'est pas dans une position alarmante, mais il y a place à amélioration.

**M. Bourque (Ghislain):** Bien, je veux dire, à évolution, disons, hein, à amélioration et à évolution.

**Le Président (M. Marsan):** Merci, M. le député de Drummond. Nous allons poursuivre, et je vais céder la parole au député de Saint-Hyacinthe.

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Alors, bonjour, madame, messieurs. Je suis très heureux de vous entendre aujourd'hui, très... et aussi fier de pouvoir compter, dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, d'un service que l'Université du Québec à Trois-Rivières offre chez nous aussi. Je vais vous entretenir justement sur la politique que vous observez pour l'enseignement hors campus. On n'en a pas traité beaucoup, mais j'aimerais ça en traiter un peu plus, parce que, selon les documents que je comprends de...

J'ai mis la main sur le document qui date de 1994, qui est disponible sur votre site, là. Je comprends un peu mieux que la préoccupation que l'Université de Trois-Rivières a toujours eue, je pense, pour son voisinage immédiat, bien, pas juste Mauricie, mais on pense... vous êtes en Centre-du-Québec, Montérégie, et tout ça, et je pense que c'est réellement, en lisant le document sur justement la politique d'enseignement hors campus, une préoccupation que vous avez de desservir les communautés moins peuplées mais quand même importantes dans chacun de nos milieux. Et, à la lecture de ces faits-là, je pense que c'est important. Et, moi, je veux vous emmener sur la piste...

Ça fait que, chez nous, vous décernez, vous donnez quand même sept certificats qui sont accessibles actuellement au cégep de Saint-Hyacinthe via l'université. Il y a des bourses d'études aussi qui sont disponibles. Mais, sur un développement à long terme, je veux savoir, au niveau du campus Saint-Hyacinthe comme tel puis peut-être les autres campus, est-ce que vous... ...des campus, oui, est-ce que vous avez l'impression... Est-ce que vous avez une orientation ou des projets de développement futur pour ces, on peut dire, ces constituantes quasiment, presque des constituantes de votre université qui sont chez nous? Mais

je veux savoir si vous avez l'intention de donner... d'accroître les services dans ces municipalités-là, parce qu'on a des besoins, chacun de nos milieux ont des besoins, et je veux savoir votre orientation là-dessus, si vous avez des projets.

**M. Bourque (Ghislain):** ...je peux vous dire, ça me fait plaisir, en tout cas, que vous souligniez cet apport de l'UQTR et ce partenariat qu'il y a à Saint-Hyacinthe puisque ça fait plus de 25 ans qu'on est établis là et qu'on donne de la formation.

Les centres hors campus évoluent tous. Donc, il y a des nouvelles formules qui se définissent et qui se redéfinissent, je dirais, de façon cyclique. Mais, à tous les quatre, cinq ans, on voit apparaître soit de nouveaux besoins, soit de nouvelles manières de faire. Et on peut dire que les salles visioconférence ont changé les habitudes à certains niveaux, parce qu'avant il fallait des masses critiques très, très, je dirais, mesurées, là, pour pouvoir aller donner un cours à tel endroit, sinon ça devenait trop coûteux. Là, maintenant, c'est plus facile, on arrive à rejoindre des groupes dans trois villes différentes et donner le cours à ces trois groupes-là parce qu'ils forment la masse critique nécessaire. Les cours en ligne aussi sont des activités qui permettent, je dirais, d'être encore plus souple et de répondre encore plus directement à la demande en tout moment de l'année parce que c'est une manière de faire qui, à l'heure actuelle, permet à tout un chacun qui a une base de formation minimale, là, de pouvoir continuer à se perfectionner.

Et il y a, bien entendu aussi, des endroits où il y a un petit peu plus d'affluence et où ils veulent se structurer autrement, et, pour cela, je vous dirais qu'au cours des dernières années, dans plusieurs endroits, on a évolué de façon très différente, un peu à la demande. C'est toujours à la demande, là, qu'on regarde et qu'on définit comment est-ce qu'on peut y arriver. Et il y a deux, trois endroits où ça évolue très rapidement, il y a d'autres endroits où c'est peut-être un peu plus stable. Et c'est selon la demande, là, qu'on examine comment est-ce qu'on peut y arriver.

Et, pour l'instant, on n'a pas eu de demande formelle pour Saint-Hyacinthe, je pense que les gens sont assez contents de ce qu'on y fait, mais, s'il y avait des nouveaux besoins, certainement qu'on s'assoierait pour regarder comment est-ce qu'on peut y arriver. Si vous permettez, je peux peut-être donner à M. Paradis la parole parce que c'est son secteur et il sera à même de pouvoir vous donner plus d'information là-dessus.

**Le Président (M. Marsan):** M. Paradis.

**M. Paradis (André):** Merci. Alors, je pourrais d'abord compléter pour vous dire qu'en 2009-2010 il y a eu 449 inscriptions dans le lieu physique de Saint-Hyacinthe. Alors, vous comprenez que l'offre de formation dans les neuf centres hors campus de l'université vise à rendre accessible la formation universitaire. C'est la mission même de l'université et plus particulièrement la mission des établissements de l'Université du Québec. Donc ça, c'est le premier objectif qu'on veut viser.

On veut être aussi, dans l'avenir, plus à l'écoute des besoins des milieux, donc d'établir des collaborations, d'établir des partenariats avec les milieux pour mieux comprendre les besoins qui vont permettre à ces milieux-là d'évoluer. Vous savez, un des problèmes de plusieurs villes,

au Québec, évidemment c'est que les jeunes, pour faire des études universitaires, vont aller dans les grands centres où dans les lieux où il y a des universités et ensuite ne reviennent pas dans la région. Donc, beaucoup de régions sont très sensibles à cet impact et conséquemment souhaitent que les universités puissent offrir des services universitaires.

Il y a aussi le modèle qu'a privilégié l'université. Dans certains lieux, on est là depuis 36 ans. À Québec, on est là depuis 36 ans, on offre de la formation, l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et donc ce qu'on a privilégié, c'est une forte interaction avec le milieu. À peu près tous nos centres hors campus sont établis dans les collèges des régions où on se trouve. Donc, on ne veut pas se développer en construisant ici et là des bâtiments qui vont nous appartenir, mais de faire en sorte de travailler avec le milieu pour qu'on puisse répondre à nos besoins.

Vous comprenez que, lorsqu'on s'établit dans un collège pour offrir des services de formation universitaire, on bénéficie en même temps des services du collège. Donc, il y a une cafétéria, il y a une bibliothèque, il y a des services informatiques. Et conséquemment on peut mieux jouer notre rôle en minimisant les investissements que l'université a à faire pour offrir cette formation.

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Merci.

**Le Président (M. Marsan):** En terminant?

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** En terminant, bien, juste dire... Bien sûr, l'aspect de ma question, c'était de savoir si vous aviez des projets qui n'attendent pas nécessairement... Vous autres mêmes, vous offrez des services dans les milieux, mais ce n'est pas nécessairement le milieu qui va faire la démarche, mais que, vous-mêmes, vous vous approchez près du milieu puis vous offrez des services, à ce moment-là, déjà aux organisations ou aux centres qui existent déjà. C'est dans ce sens-là que je voulais savoir si vous aviez des avenues possibles, à ce moment-là, pour ces centres-là.

**M. Paradis (André):** Oui. En fait...

**Le Président (M. Marsan):** M. Paradis.

● (12 h 10) ●

**M. Paradis (André):** ...le recteur l'a précisé, on veut utiliser les modes de formation à distance. Tous nos centres hors campus possèdent une salle de vidéoconférence. Ça veut donc dire que, quand, dans un lieu physique, à l'extérieur de l'UQTR, il n'y a pas suffisamment d'étudiants, bien on peut regrouper différentes villes où on retrouve des étudiants et assurer la formation puisqu'au total ça va faire un nombre suffisant d'étudiants pour offrir le cours. Donc, on mise beaucoup sur les technologies pour diversifier notre offre de formation et la rendre plus accessible aux régions. Donc, c'est une mesure générale, là, qu'on veut mettre en place dans l'ensemble de nos établissements.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie. Nous allons poursuivre nos échanges, et je vais céder la parole à la députée de Trois-Rivières. Mme la députée.

**Mme St-Amand:** Alors, M. le Président, vous me permettez un gros péché d'orgueil. Je pense que, depuis

le début de l'audition de ce matin, vous comprendrez toute la fierté que je vous exprime ainsi qu'à mes collègues, parce que vraiment, là, l'Université de Trois-Rivières est vraiment une belle université, performante, dont nous sommes très fiers, et je tiens à le redire.

Maintenant, il y a une question que je voudrais poser. Parce qu'on sait que nos diplômés, c'est un capital humain important, particulièrement quand on a une université en région. Et, bien, j'ai brièvement entendu parler, là, des doctoriales, là, un projet, je pense, qui s'en viendrait pour l'automne. Est-ce que vous êtes capables de nous parler de comment on utilise nos diplômés après, quand ils sont partis? Est-ce qu'on réussit à capitaliser encore avec ces gens-là?

**M. Bourque (Ghislain):** Oui. C'est un projet très singulier, c'est un projet qui s'est déjà activé en Europe et qu'on importe pour... surtout dans des régions où il n'y a pas de diversification économique, disons. Et ce que l'on s'appête à faire, ça s'appelle les doctoriales, mais c'est de regrouper un certain nombre d'étudiants en situation de doctorat avec des entrepreneurs de la région.

Je vais demander à Mme Guillemette de vous expliquer un petit peu plus comment fonctionne ce projet, qui peut, hein, qui pourra très certainement se transporter dans d'autres régions par la suite.

**Le Président (M. Marsan):** Mme Guillemette.

**Mme Guillemette (Lucie):** Merci. Donc, en fait, il s'agit d'un projet initié par l'Université du Québec, à proprement parler, à l'aune de ce qui se fait présentement en France et plus précisément en Bretagne, où on regroupe des étudiants, des candidats au doctorat avec des entreprises qui éprouvent des difficultés et qui veulent... qui peuvent bénéficier de l'expertise de ces doctorants pour tenter de trouver des solutions.

Or, on nous a confié, à l'UQTR, le soin d'organiser l'événement qui se tiendra en février 2011, où nous allons réunir 50 doctorants en provenance des universités du réseau UQ et des entrepreneurs de la région afin de s'attarder à des problématiques vécues au sein même de la région, région entendue dans un sens très large, donc Mauricie—Centre-du-Québec. On a fait allusion, en début de rencontre, aux problèmes éprouvés par l'industrie papetière. Donc, on sait qu'il y a de nouvelles vocations qui peuvent émerger.

Mais tout ça pour dire que cet événement va se pencher, va être l'occasion de se pencher sur des problématiques et de trouver des pistes de solution de par l'expertise qu'on va pouvoir mettre à contribution par le biais des doctorants et de nos diplômés, de nos futurs diplômés qui, au fond, mettront le savoir au bénéfice de notre région et plus particulièrement du monde de l'entreprise.

D'ailleurs, nous avons rebaptisé l'événement Savoir Affaires Mauricie — l'acronyme est SAM — afin de donner notre couleur à l'événement et par la suite de pouvoir exporter la chose avec bien sûr l'originalité que nous aurons créée. Et les autres universités pourront bien sûr y ajouter ce qu'elles veulent bien y ajouter, à la couleur, à l'aune de ce qu'elles peuvent vivre sur le plan socioéconomique dans leur région.

**Mme St-Amand:** On en parlé souvent depuis que je suis là, Trois-Rivières. Et vous savez que, moi, ce

qui me plaît beaucoup de l'université, c'est son décloisonnement, c'est son implication dans le milieu, c'est sa philosophie d'ouverture dans le milieu aussi. Et on a parlé de plusieurs partenariats depuis le début. J'aimerais ça... Est-ce qu'il y a des partenariats qu'on n'a pas touchés? Parce que, je pense, entre autres, il n'y a pas un colloque sur les PME, quelque chose comme ça? Est-ce qu'il y a des choses qu'on n'a pas touchées dans vos partenariats, qui sont importantes de mentionner ici, ce matin?

**M. Bourque (Ghislain):** Bien, il y en a. Il y en a au niveau de l'hydrogène en particulier, puisqu'on a, avec les entreprises privées, de plus en plus de joueurs, là, qui se collent à l'université. Puis il faut savoir que l'Université du Québec à Trois-Rivières est parmi les acteurs privilégiés de l'implantation de l'hydrogène à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, là, c'est important de le comprendre, puisque l'hydrogène n'est pas essentiellement le... ce qu'on pourrait appeler l'énergie pour les automobiles, ça l'est aussi pour toute la machinerie et pour toutes sortes d'autres utilisations que le transport tel qu'on le connaît.

Donc, il y a beaucoup de partenariats qui finissent par se tisser. Air liquide est un partenaire privilégié de l'université, là, sous l'angle de l'hydrogène, à partir de l'hydrogène. Et on peut en retrouver beaucoup dans les domaines qu'on a situés tantôt, comme le domaine public, les services, mais aussi les domaines privés. Mme la vice-rectrice a pu signaler qu'il y avait plus de 300 partenaires au niveau des PME. Donc, 300 partenaires, ça veut dire de l'activité économique, de la diversification potentielle et, bien entendu, aussi des regroupements de formation et de recherche.

Donc, je pourrais peut-être en mentionner pour les eaux douces, mais ça, c'est beaucoup plus les bassins versants. C'est une activité qui est très étendue puisqu'elle est autant au niveau du parc des Laurentides, avec la nouvelle route, là, qui est en train de se bâtir dans le parc des Laurentides, jusqu'aux Grands Lacs. Donc, il y a beaucoup de choses qui se font, et les partenaires sont beaucoup des partenaires publics, à ce moment-là.

**Mme St-Amand:** Il me reste du temps? Bien, je terminerais avec une dernière question. Parce qu'effectivement on voit l'université impliquée partout. Je voudrais revenir sur le financement, parce que tantôt on a parlé du défi que vous avez relevé quand même au cours des dernières années. Je sais que notre ministère, le ministère de l'Éducation avait mis sur pied une grille de financement. Est-ce que ce travail-là vous a aidés? Est-ce que cette grille-là vous a donné un coup de main dans votre travail? Vous avez travaillé d'abord avec cette grille-là?

**M. Bourque (Ghislain):** Oui, c'est une grille de financement, je pense, qui a remis un peu d'équité dans le système. En ce qui regarde les universités qui oeuvrent dans les régions, elles ont, je pense... elles se sont vues reconnues pour, je dirais, ce que coûte l'université aussi dans les régions, hein? Il faut savoir que le point de départ c'était: Est-ce que les universités sont financées à la hauteur des coûts réels? Or, si on prenait l'Abitibi, bien, on se rendait compte que l'Abitibi était financée à 72 % de ses coûts réels, alors que, dans des universités de métropole, parce qu'il y a plus d'affluence, c'était 102 %, 104 % des coûts réels. Donc, on voyait le déséquilibre qui s'établissait



au fur et à mesure des années et l'incapacité ou l'impossibilité pour les universités qui oeuvraient dans des lieux excentrés, là, de pouvoir financer véritablement ce que ça coûtait.

Et la nouvelle grille de financement a permis d'établir une enveloppe région qui, je pense, a bien servi les universités, en particulier Trois-Rivières. Je dis «en particulier», mais à la hauteur de ce que les paramètres donnaient. Et un peu toutes les universités en région ont salué cette nouvelle grille de financement parce que ça a permis de rapprocher, mais souvent pas complètement, rapprocher les universités en ce qui regarde le financement et les coûts réels, parce qu'on n'a pas atteint encore les 100 %.

Donc, dans ces conditions, je dirais que la nouvelle grille, celle de 2007 à peu près — la grille, je pense, c'est en 2007 qu'elle a été mise en place — a été saluée par les universités qui oeuvraient en région comme étant une initiative qui comprenait mieux ce que voulait dire avoir un grand territoire, avoir une densité de population moins grande, avoir à assumer toutefois un portefeuille de programmes suffisamment étendu pour que l'accessibilité ne soit pas, je dirais, là, par le plus petit... la plus petite entrée. Et donc je peux vous dire que là-dessus cette grille a fait l'affaire de plusieurs universités.

**Mme St-Amand:** Oui. Je terminerai, M. le Président, simplement en félicitant chaleureusement l'équipe de l'université pour sa performance d'abord, l'équipe aussi de la communauté universitaire, mais aussi pour votre rayonnement, parce que vraiment, je le redis, vous êtes une très belle fierté pour nous. Merci beaucoup.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie, Mme la députée de Trois-Rivières. Je vais maintenant céder la parole à la députée de Taillon. Mme la députée.

● (12 h 20) ●  
**Mme Malavoy:** Merci. Je pense qu'il ne reste pas beaucoup de temps, mais je vais quand même y aller avec des questions, pour moi, qui sont importantes. L'avenir du réseau de l'Université du Québec, c'est une question qui est dans l'air depuis maintenant quand même quelque temps, il y a des discussions qui se font, il y a même de vos collègues qui ont pris soin de formuler précisément un projet différent.

Moi, j'aimerais avoir votre avis sur cette vision de la suite des choses. Vous avez dit, d'entrée de jeu, que, d'université régionale, vous étiez devenus une université en région. Je pense que, quand vous dites ça, vous avez aussi à l'esprit une transformation de ce réseau de l'Université du Québec qui a fêté ses 40 ans. Donc, comment voyez-vous les choses pour la suite?

**M. Bourque (Ghislain):** Je vous dirais que là-dessus, c'est unanime de la part des chefs d'établissement des universités du Québec, donc il y a une formule toute simple, là, qui permet de bien camper les enjeux: passer d'une université en réseau à un réseau d'universités. C'est un petit peu la volonté des chefs d'établissement, à savoir: affirmer un partenariat confédéré, si on veut, par lequel les universités ont pleine autonomie ou pratiquement, reconnaissent un certain nombre d'ingrédients à compter desquels... ou d'éléments à compter desquels ils peuvent se regrouper et où ils ajoutent de la valeur — c'est important, elles sont plus productives — et, somme toute aussi, être

capables d'agir et de réagir en toute autonomie, par ailleurs. Et c'est dans cet ordre de discussion que nous tentons de faire évoluer et non pas de faire disparaître l'Université du Québec. Et je pense que la prochaine année ou les prochaines années vont nous permettre de faire avancer les choses sous cet angle-là.

On comprend très bien qu'avoir une université en réseau était peut-être le concept le plus important, le plus intéressant à l'origine, il y a maintenant plus de plus de 40 ans, mais les universités s'étant développées, ayant des décisions à prendre, il y a une marge d'autonomie plus grande. Et cela s'est affirmé au fil des ans de par la reconnaissance du ministère. Lors des contrats de performance, c'est avec les universités qu'on négociait, les universités prises une à une, et non pas avec le réseau. L'intégration pleine et entière de chacune des universités à la CREPUQ est un autre pas. Et il y en a quelques autres que j'oublie présentement.

Mais tout ça pour simplement vous dire qu'il faut faire évoluer le modèle et que ce modèle doit aller dans le sens d'une participation plus mature, plus assurée de la part de chacun des établissements, et non pas selon le modèle que nous avons à l'heure actuelle. Mais ceci devrait se faire, je dirais, avec une réflexion, je dirais, partagée par le plus grand nombre, c'est-à-dire non seulement les chefs d'établissement, mais l'assemblée des gouverneurs et aussi les gens qui comptent dans la population attenante, dans le milieu de chacun de ces établissements universitaires là.

**Mme Malavoy:** On aura l'occasion certainement d'en parler aussi avec les représentants du siège social.

**M. Bourque (Ghislain):** Oui.

**Mme Malavoy:** C'est une question qu'il faudra aborder. Mais je comprends que, de votre point de vue, le fruit est mûr et on devrait donc être en moyen de procéder à ce changement, qui n'est quand même pas mineur, là, qui est un changement important parce qu'en termes de pouvoir décisionnel ça change quand même la donne pour les universités comme la vôtre. Mais je comprends que le fruit est mûr.

Je voudrais aborder une autre question qui n'est pas propre à votre université mais honnêtement qui est dans l'air pour tout le monde. On convient qu'il y a un manque à gagner, dans le financement des universités, de plusieurs centaines de millions. Alors, à chaque fois qu'on met à jour nos chiffres, on est rendus à 425, 450, 475 millions, enfin je ne sais, mais ça commence à être beaucoup.

Dans les scénarios qui circulent et qui se discutent, il y a bien évidemment des scénarios — je vais le dire dans mes mots à moi — qui nous rapprochent du modèle américain... là, je le dis dans mes mots à moi, vous pouvez ne pas être en accord, mais où les universités sont en concurrence les unes avec les autres, où on module les droits de scolarité selon les disciplines, où les universités peuvent décider que tel programme est entièrement privé et puis... Bon. Prenons les positions de l'Université McGill durant la dernière année, c'était clair, et ils ont le souhait, bon, que l'État québécois aille dans le sens de leurs revendications.

J'aimerais vous entendre là-dessus. J'aimerais savoir quelle est votre position sur ce sujet-là parce que je pense que, certainement dans la prochaine année et aux rencontres

qui seront... donc, qui se dérouleront cet automne, c'est sûr qu'on va discuter de ça aussi.

**M. Bourque (Ghislain):** Il y a une nécessité pressante de revoir le financement des universités au Québec. Par quelle porte? Ce n'est pas à moi de décider, et je ne pense pas que les universités vont vous dire qu'elles vont décider, chacun de leur côté, si c'est par des droits de scolarité, ou un plus grand investissement du gouvernement, ou encore une mise à contribution des organismes privés. Toutefois, on peut reconnaître que, dans les enjeux et les défis qui se posent à l'université, qui sont des enjeux et des défis de concurrence et de compétition mondiales, on pourrait dire aussi continentales, on ne peut pas se mettre la tête dans le sable, il faudra que les universités aient des moyens nouveaux, plus importants pour rencontrer leur mission et rencontrer les attentes de la société à leur égard.

Je pense que cela ne se décide pas tout seul. Les universités peuvent avoir une opinion là-dessus, mais ça ne se décidera pas essentiellement ou uniquement par les universités. Il faudra que ça se décide par le concours de discussions entre les élus, les établissements, ceux qui bénéficient de ce qu'on pourrait appeler la productivité universitaire, et des étudiants, bien entendu. Et ces discussions ne sont pas encore tout à fait amorcées. Il y a des gens qui campent le décor tranquillement. Pour ma part, je vais très certainement être proche de ce que la CREPUQ va décider, puisque c'est là qu'on en discute le plus, c'est là qu'on essaie de voir au mieux, là, ce qui nous attend dans l'avenir et quels sont les moyens par lesquels on pourrait répondre plus et mieux à ce que la société attend de nous.

Et, je vais vous dire très sincèrement, c'est vrai qu'il y a un écart qui se creuse entre le financement des universités canadiennes, disons, et celles québécoises. Et cet écart, on ne sait pas quand est-ce qu'il ne sera plus rattrapable, parce que des gens gagnent du terrain en instrumentation, en attractivité des meilleurs étudiants et des meilleurs profs, en création de programmes, et il va y avoir un moment où il n'y aura pas... ce sera très, très long de rattraper le retard. Et on espère que la discussion qui s'annonce pour l'automne prochain soit une discussion importante et, je dirais, réfléchie à cet égard. Personnellement, je vous dirais que la position de la CREPUQ, qui sera probablement définie et diffusée cet automne, va regrouper l'ensemble des recteurs, je pense. Puis le modèle n'est pas arrêté, hein, ce n'est pas un modèle arrêté. Disons qu'à l'heure actuelle toutes les hypothèses, dont les plus fantaisistes, circulent.

**Mme Malavoy:** Je pense qu'on aura certainement droit à de bons débats, parce que les universités du Québec, dont on fait le bilan ces jours-ci, ont rendu d'immenses services, ont permis, entre autres, l'accès à des études supérieures à des générations d'étudiants. Pour moi, ce sera important de préserver le modèle que nous avons mis en place. Mais on aura de bonnes heures de discussion là-dessus.

Pour l'instant, je vous remercie de la qualité de votre présentation, la qualité de la réflexion à laquelle vous nous avez invités également. Et donc, merci de votre présence, merci pour les gens qui vous ont accompagné. Au plaisir d'une prochaine rencontre, M. Bourque.

**M. Bourque (Ghislain):** C'est un plaisir partagé, merci.

**Le Président (M. Marsan):** À mon tour de vous remercier, M. le recteur, M. Bourque, Mme Guillemette, M. Paradis, M. Gélinas, M. Arbour. Et je voudrais mentionner également aux députés qui veulent laisser des documents ici, étant donné que nous allons poursuivre nos travaux un peu plus tard aujourd'hui... Alors, un gros merci pour l'excellente présentation que vous nous avez faite.

Alors, sur ce, la commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures. Bon appétit.

*(Suspension de la séance à 12 h 29)*

*(Reprise à 14 h 2)*

**Le Président (M. Marsan):** À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leur téléphone cellulaire.

Le mandat de la commission est de tenir des auditions publiques afin d'entendre les dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Alors, je voudrais simplement rappeler que nos invités auront une période de 30 minutes pour faire leur présentation, et cette période sera suivie d'échanges à parts égales entre les partis d'opposition et le parti ministériel.

Je voudrais d'abord saluer M. Jean Vaillancourt, qui est le recteur de l'Université du Québec dans l'Outaouais. Et je vais vous demander de nous présenter les gens qui sont avec vous et d'enchaîner par la suite sur votre présentation.

#### **Université du Québec en Outaouais (UQO)**

**M. Vaillancourt (Jean):** D'accord. Alors, merci, M. le Président. Et je salue MM. et Mmes les députés et membres de la commission. Alors, m'accompagnent, à ma gauche, le vice-recteur Enseignement et recherche, Denis Dubé, et, à ma droite, le vice-recteur Administration et ressources, Yves Dupont.

Alors, c'est un plaisir pour moi de vous rencontrer, aujourd'hui, pour vous parler pendant quelques minutes de l'UQO, de l'état des lieux, en fait, de l'UQO, mais également vous parler des projets d'avenir de cette université qui est la deuxième plus jeune au Québec. Alors, le plan de la présentation est simple, donc, on va faire un portrait de l'université en une quinzaine de minutes, parler du plan stratégique, et puis passer, ensuite de ça, aux enjeux et défis, et les recommandations de la direction de l'établissement.

Alors, peut-être un petit rappel historique. Vous avez sans doute une présentation PowerPoint entre les mains, et, effectivement, elle est affichée devant vous. Excellent. Alors, tout d'abord, il faut se rappeler que, dès septembre 1971, donc à peine trois ans après la création de l'Université du Québec, l'Université du Québec accueillait ses premiers étudiants à Gatineau, et très rapidement, dans les années qui ont suivi, des offres se sont faites partout en Outaouais et dans les Laurentides par l'équipe qui était installée à Gatineau. Les activités ont crû à

Mont-Laurier, à Lachute, à Maniwaki, à Saint-Jérôme, pour finalement amener l'Assemblée nationale à reconnaître l'UQAH, l'Université du Québec à Hull, en 1981.

Alors, l'UQO donc existe comme entité autonome depuis 1981, elle aura 30 ans l'an prochain. Alors, on aura certainement l'occasion, là, de célébrer ça avec beaucoup de plaisir et de rendre compte des réalisations de l'établissement au fil des années. L'UQAH a changé de nom suite à la fusion de la ville de Hull avec quatre autres villes, qui est devenue Gatineau, et donc en 2002 l'UQAH devenait l'UQO, d'où son nom aujourd'hui. Et, huit ans plus tard, aujourd'hui, l'UQO, c'est deux campus à Gatineau — on reviendra sur la question des campus à Gatineau — et un campus à Saint-Jérôme, qui a en fait été inauguré officiellement au mois de janvier cette année, le premier édifice universitaire dans les Laurentides.

L'UQO, c'est plus de 5 500 étudiants répartis sur deux sites principalement, donc le site de Saint-Jérôme, qui accueillera bientôt, là, dans quelques semaines, plus de 1 000 étudiants, et près de 5 000 étudiants à Gatineau. C'est une université qui, dans ses caractéristiques principales, parmi les établissements à vocation générale, a une des plus fortes proportions d'étudiants aux cycles supérieurs. C'est 22 % des étudiants qui sont à la maîtrise, au doctorat et dans les programmes de deuxième et troisième cycles et c'est de loin la proportion la plus élevée pour les universités à vocation générale en région, au moins dans le réseau de l'UQ.

Il y a des étudiants étrangers, il y en a plus de 200. On aimerait certainement faire croître ce nombre-là parce que Gatineau est une ville qui est extrêmement cosmopolite, plus de 32 nationalités représentées à ce niveau-là. C'est une université qui est éminemment féminine, c'est une université où, au premier cycle, on a trois étudiants sur quatre qui sont des femmes, et c'est une université qui a également — on le voit à la page 5 — presque 50 % de ses enseignants qui sont des femmes. Alors, 46 % des professeurs de l'UQO sont des femmes, alors sans doute l'établissement où il y en a le plus en proportion au Québec.

L'UQO, c'est 419 employés réguliers, dont 183 professeurs aujourd'hui. Évidemment, on est en embauche toujours. J'attire votre attention sur le fait que, 183 professeurs pour un peu plus de 400 employés réguliers, c'est de loin l'établissement qui au Québec a la structure administrative, en termes de nombre d'emplois autres qu'enseignants, la plus faible. C'est une structure qui est très légère au niveau de son administration. Et crédit évidemment à tous les employés de l'établissement, là, pour la qualité de leur engagement envers un établissement, là, qui fonctionne très légèrement.

Les cours donnés par les chargés de cours, c'est près de 60 % des cours qui sont donnés par des chargés de cours. C'est une proportion qui est légèrement élevée par rapport aux autres établissements de taille comparable. C'est un état de fait qui, en fait, répond à la composition de la programmation de l'établissement. On y reviendra tantôt.

Les réussites. Je pense que c'est important de faire l'état des lieux des réussites. Au niveau de l'appui à la réussite étudiante, certainement que le Bureau des étudiants et des échanges internationaux est un des bureaux les plus actifs à l'université. Il y a également une politique pour les étudiants handicapés qui est, au meilleur de ma connaissance, la première au Québec. Alors, on a un souci, là, qui est important de ce côté-là. On reviendra tantôt

sur la question du sous-financement de l'UQO en particulier et des universités en général. Ça, c'est un secteur, l'appui à la réussite étudiante, là, où on aurait beaucoup de projets à réaliser avec l'appui du gouvernement. On aimerait que la liste soit beaucoup plus longue.

Au niveau des réussites en formation, je pense qu'il est important de souligner que l'UQO est une université où le taux de satisfaction des étudiants est extrêmement élevé chaque fois qu'on fait l'évaluation de nos programmes. C'est une université qui également, au niveau de certaines disciplines, a des performances assez exceptionnelles, en particulier en sciences comptables. Encore hier, on apprenait que le taux de succès aux examens des comptables en management accrédités, le succès à l'UQO était de 96 %, alors que les moyennes québécoise et canadienne sont à 75 %. Et c'est comme ça à tous les ans pour les CMA, les CA et les CGA. Alors, c'est un établissement où on se targue de former les meilleurs comptables au Canada.

● (14 h 10) ●

L'UQO, également, a 600 — 596, pour être précis — étudiants actuellement inscrits au baccalauréat en sciences infirmières. Alors, c'est plus de 10 % de notre contingent. L'UQO forme des infirmières en volume très élevé. Alors, c'est une contribution encore une fois importante, là, au développement du système de santé québécois.

Parmi les autres réalisations, je pense, qui sont importantes à souligner, l'UQO a créé plusieurs nouveaux doctorats, dont deux doctorats multidisciplinaires qui sont des premières au Québec, un doctorat en sciences et technologies de l'information qui est un décollage suffisamment attrayant pour que l'UQAC, à Chicoutimi, nous ait approchés pour une expansion qu'on a accordée avec joie. Alors, cette formation-là est maintenant exportée, si je puis dire, dans l'Est du Québec. Un doctorat en sciences sociales appliquées qui a un contingent encore plus élevé, alors, manifestement, là, des programmes tout nouveaux pour le Québec qui sont créés par l'UQO. On a également quelques formations qui sont uniques au premier cycle, au Québec, la formation de premier cycle en muséologie, il n'y a que l'UQO qui fait ça. Et on a été les pionniers de la création d'un programme de premier cycle en bande dessinée en Amérique du Nord. C'est une formation qui existait déjà en Belgique et en France, et c'est une programmation, là, qui est absolument originale au Québec.

Au niveau des partenariats, l'UQO est vraiment très, très active dans les partenariats. La liste qui est là, même si elle vous paraît longue, est loin d'être exhaustive. C'est un établissement tout d'abord qui est un des partenaires principaux du Campus santé Outaouais, qui est une des réalisations, à l'initiative du gouvernement du Québec, pour pouvoir améliorer la formation et l'encadrement du personnel hospitalier.

J'attire votre attention également sur la Coopérative de solidarité de la forêt de l'Aigle de Maniwaki. Il faut savoir que la forêt de l'Aigle a été, pendant 20 ans, le modèle qui a été copié et dont se sont inspirés plusieurs coopératives ou conseils de gestion de forêt habitée. Alors, un bel exemple de partenariat, là, qui a pris un nouvel élan cette année.

Je pense qu'il est important de mentionner aussi le grand projet de consolidation des activités universitaires à Gatineau. Je vous mentionnais tantôt qu'on a deux campus à Gatineau. Ils sont à deux kilomètres de distance l'un de l'autre, dans un secteur résidentiel à fort trafic automobile.

Alors, l'objectif, en fait, le rêve de la direction de l'établissement, depuis quelques années, c'est d'unifier l'offre universitaire à Gatineau sur un seul site et de le faire avec tous les partenaires universitaires ou de niveau comparable au niveau universitaire possible. Alors, l'École nationale d'administration publique est déjà sur le campus principal à Gatineau, et on est en échange actuellement pour y amener le Conservatoire de musique de Gatineau, là, qui a de grands besoins pour des aménagements neufs. Le rêve, c'est de faire de ce quartier-là le quartier universitaire gatinois, et, à ce niveau-là, les partenaires sont très aidants.

Je reviens sur le projet de l'ISFORT, qui est le premier dans la liste, qui est extrêmement important, on va en reparler tantôt. Il s'agit de créer un institut de recherche sur la forêt feuillue, qui a déjà son embryon à Ripon. Ripon, c'est une petite ville de 1 000 personnes, dans la Petite-Nation, où sont installés des laboratoires de l'UQO dans les locaux d'un partenaire qui a maintenant 20 ans d'expérience en recherche sur la forêt, un partenaire qui s'appelle l'IQAFF, et c'est un projet qui est conjoint avec la CREO et qui a bénéficié, là, de financement important... de promesse de financement important de la part du gouvernement du Québec. C'est l'embryon de notre futur département de sciences naturelles, et je vais y revenir bientôt.

Partenariats internationaux. Alors, je vais un petit peu plus vite. On a des ententes universitaires actives dans 16 pays. Actives, ça veut dire qu'il y a des échanges d'étudiants et de professeurs, là. Alors, ce sont des activités qui sont très majeures. On a un grand projet de formation des contrôleurs des finances publiques dans près de 20 pays en Afrique. C'est un projet de l'ACDI de 7 millions de dollars qui va très bien actuellement.

On a également un appui important de la part de la communauté régionale d'Outaouais et des Laurentides. On a recueilli 12 millions de dollars lors de la plus grande campagne dans l'histoire de l'Outaouais québécois, hein, campagne, là, qui a plus que doublé la levée de fonds précédente, là, la plus importante. Et on est en levée de fonds également à Saint-Jérôme, et ça va très bien.

La recherche et la création, je n'en dresse pas la liste au complet, mais vous voyez qu'il y a quand même une liste d'activités extrêmement importante en arts, en sciences humaines et en santé à l'UQO.

Si on passe à la page suivante, par contre, on voit le premier grand problème de l'UQO, la paucité d'activités de programmation et de recherche dans les disciplines des sciences pures et appliquées. L'UQO est active actuellement en sciences et technologies de l'information, en photonique et en technologies langagières, qui font, en fait, partie des sciences et technologies de l'information, et a quelques professeurs en foresterie et aménagement forestier. Mais on voit, là, que la liste ne comprend aucune activité spécifiquement en biologie, en chimie, en physique. C'est donc une université à vocation générale, pour laquelle il manque tout un pan de l'offre universitaire. Et cette incomplétude de la programmation, qui s'explique en partie pour des raisons historiques, elle a des conséquences extrêmement graves pour le développement de l'établissement mais également pour les populations de l'Outaouais et des Laurentides que l'on souhaite desservir.

Je vous rappelle que l'Outaouais et les Laurentides, où l'UQO est active, là, depuis plus de 30 ans, je l'ai mentionné tantôt, c'est 10 % de la population du Québec, et l'offre universitaire ou l'activité universitaire, qu'on la

mesure en dollars ou en nombre d'étudiants, c'est 2 % de l'activité universitaire québécoise. Alors, on a 10 % de la population québécoise qui est desservie par 2 % de l'activité universitaire, et ça, je pense que c'est un chiffre à retenir, là, c'est un problème qui est extrêmement important pour le Québec à deux niveaux.

Tout d'abord, c'est toute une population qui n'a pas le plein bénéfice de l'offre universitaire et qui est donc limitée dans son développement tant social, culturel qu'économique, d'une part. Et, d'autre part, c'est un grand défi de développement pour l'université, qui doit développer des disciplines à fortes composantes d'expertises technologiques et scientifiques avec des expertises qui ne sont pas à l'intérieur de l'organisation. Alors, on va y revenir, là, dans quelques minutes.

Alors, c'est très important, là, pour ces populations-là, de pouvoir bénéficier d'un appui spécial, complémentaire, important pour pouvoir faire ce qui a été fait en Estrie dans les années soixante et dans l'Est du Québec dans les années soixante-dix lorsque les autres établissements universitaires à vocation générale du Québec se sont développés. À l'époque, il y avait du financement complémentaire pour développer des infrastructures et pour embaucher les expertises pour développer les sciences naturelles, pour développer le génie dans les disciplines évidemment pertinentes au milieu. L'UQO est arrivée en 1981 dans des périodes de disette et n'a malheureusement pas bénéficié de ces appuis-là.

Au niveau des finances, l'UQO, après plusieurs années de déficits importants, s'est retrouvée devant l'obligation d'adopter un plan de redressement en 2004, un plan de redressement qui a duré quatre ans, qui a exigé des mesures extrêmement dures et exigeantes, là, pour le personnel de l'université. C'était un plan de redressement qui était, toutes proportions gardées, beaucoup plus important que tous les autres plans de redressement qui ont été exigés depuis l'an 2000 des établissements universitaires québécois.

Le plan a été respecté. On le voit, là, que le budget a été équilibré à partir de la fin du plan, en 2008-2009, mais ça a été fait, là, au coût d'efforts vraiment difficiles, il faut le dire, là, de la part de toute la communauté universitaire. Malgré ce défi-là, qui est important, qu'il faut retenir, l'UQO a quand même réussi à développer... a continué à développer sa programmation. Et, l'an passé, au sortir du plan de redressement, l'UQO s'est dotée d'un plan stratégique quinquennal qui est extrêmement ambitieux.

Alors, je vois le temps qui passe, je passe immédiatement au petit tableau de la page 15. Actuellement, à l'UQO, il y a environ 100 options d'études, dont 21 baccalauréats, 11 maîtrises et cinq doctorats. Alors ça, là, c'est environ la moitié de ce qu'il y a dans les universités de l'Est du Québec. C'est environ le tiers de ce qu'il y a en Mauricie. Et on est, encore une fois, là, l'université qui dessert 10 % de la population du Québec. On est loin derrière. Alors, ce n'est pas le courage qui manque au conseil d'administration de l'UQO. On a donc adopté un plan où on va, d'ici quatre ans, augmenter le nombre de baccalauréats de 50 %, doubler le nombre de maîtrises et doubler le nombre de doctorats. C'est extrêmement ambitieux.

● (14 h 20) ●

En même temps, l'expérience qu'on a vécue pendant le plan de redressement nous permet de dire avec beaucoup de confiance qu'on va réaliser ce plan-là. C'est un tempo, là,

qu'on a adopté depuis 10 ans à l'UQO pour vraiment parfaire la formation. Il faut quand même souligner le fait qu'à la fin de cet exercice-là l'UQO, qui dessert l'Outaouais et les Laurentides, sera toujours en retard sur la programmation, alors sur le volume d'offres et sur la variété d'offres de programmes aux trois cycles sur toutes les autres régions où l'UQ est active, sauf peut-être évidemment, là, le Grand Nord. Alors, on n'aura pas encore rattrapé le retard qu'on a par rapport à Rimouski, Chicoutimi ou Trois-Rivières, là, pour parler clairement.

Dans ce contexte-là, je suis ici aujourd'hui, là, pour partager avec vous les enjeux et les défis qui sont spécifiques à l'UQO. C'est un établissement qui est, à tout égard, unique au Québec. Le premier défi, je pense que je l'ai dit à plusieurs reprises, c'est une programmation qui est vraiment très limitée. On est la région — donc je parle toujours de la région... je parle des deux régions, là, Outaouais et Laurentides — où le nombre de professeurs-chercheurs est le plus bas de toutes les régions du Québec, alors que ça représente 10 % de la population. Il y a un petit quelque chose, là, qui ne fonctionne pas. Évidemment, pour attirer les professeurs-chercheurs, ça prend des programmes. Et l'expérience récente du développement de programmes, en particulier à Saint-Jérôme, démontre que le besoin est là, le besoin est là. Mais on a besoin d'aide pour développer les programmes pour répondre à ces besoins-là. C'est l'offre de programmes universitaires la plus dépouillée au Québec, et de loin.

Le plan stratégique, comme je le mentionnais tantôt, entend réduire cet écart-là mais ne le complètera pas, et deux raisons, encore une fois, je l'ai mentionné, c'est le sous-financement chronique de l'établissement — on va y arriver — et le fait qu'on fasse ce développement-là à la marge des expertises que nous n'avons pas à l'intérieur de l'organisation. Développer la biochimie quand tu as un département de biologie puis un département de chimie, ce n'est pas trop sorcier, même si c'est un défi; le faire quand tu n'as pas un biologiste puis pas un chimiste en place, on comprend qu'il y a des coûts additionnels et il y a un effort additionnel qui est important à déployer.

Deuxième enjeu et défi important, ce sont les enjeux frontaliers. Ça, c'est vraiment une situation qui est unique au Québec et, j'oserais même dire, là, au Canada. Il y a plus de 3 000 étudiants de l'Outaouais qui s'inscrivent à chaque année dans des établissements postsecondaires, collégiaux et universitaires en Ontario, et plus spécifiquement à Ottawa. Vous savez, l'UQO est probablement dans le milieu de compétition universitaire le plus féroce au Québec. On pense toujours à Montréal parce qu'il y a quatre établissements universitaires, mais ces quatre établissements universitaires là jouent à l'intérieur d'un système universitaire qui est unique. L'UQO est, depuis 1981, en développement dans un environnement, l'Outaouais québécois, où, depuis 150 ans, l'Université d'Ottawa dessert les populations dans toutes les disciplines, incluant la médecine et le droit. Alors, c'était un défi important lors de la création de l'UQO. En même temps, c'est une nécessité pour pouvoir bien desservir et bien aider le développement de ces régions-là, encore une fois, l'Outaouais et les Laurentides.

Alors, 3 000 étudiants, donc, de l'Outaouais qui traversent pour étudier au collégial et à l'université du côté d'Ottawa. Le bassin des finissants du secondaire est donc divisé, à partir de la première année collégiale, entre

les deux cégeps qui sont à Gatineau, donc le cégep de l'Outaouais, qui a des activités sur tout le territoire, dont à Maniwaki, et le collège Héritage, mais deux gros collèges qui sont à Ottawa, qui totalisent plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, et qui ont des offres de programmation qui sont vraiment exceptionnelles, et qui fonctionnent dans un système universitaire qui est très différent, système universitaire et collégial qui est très différent du nôtre.

Et en plus, donc, de cette division du flux des étudiants à la fin du secondaire, il y a aussi un système universitaire, celui où opère notre compétiteur principal, où les exigences de formation pour l'entrée, c'est une année de moins qu'au Québec. Et donc, encore une fois, dès leur entrée au collégial, les étudiants de l'Outaouais québécois ont l'opportunité de poursuivre leurs études avant la fin de leur cégep à l'Université d'Ottawa. Alors, c'est donc un milieu compétitif, là, qui est vraiment unique au Québec. Il n'y a pas d'autres endroits où on vit ce genre de différences au niveau du système éducatif, au niveau des règles de financement également, là, qui sont extrêmement favorables au niveau ontarien, et donc des défis, là, qui sont uniques pour nous et qui limitent notre capacité de desservir la population non seulement de l'Outaouais, mais des Laurentides. Parce qu'évidemment, lorsqu'on a ce genre de défis là dans un des sites, il y a des coûts qui sont associés à ça. Et ce sont les deux sites, là, qui en souffrent.

Donc, j'arrive au sous-financement de l'UQO. Le sous-financement des universités, vous le connaissez aussi bien que moi, je pense que c'est une réalité, là, qui est, je pense, bien maîtrisée par les gens au Québec. Ce qui est moins connu, c'est que, depuis l'an 2000, l'UQO souffre d'une inéquité historique au niveau de la formule de financement, et cette inéquité-là explique la totalité de la dette de l'établissement. En fait, ça explique plus que la dette actuelle parce qu'on a fait des économies en chemin. Elle coûte un demi-million de dollars de services de dette annuellement. Cette inéquité-là, elle a été indirectement reconnue par le gouvernement du Québec en 2008, lors du dernier refinancement du gouvernement du Québec envers les établissements universitaires et collégiaux, et elle a été reconnue rétroactivement à l'année 2006. Il y a donc une conscience, là, dans l'acte de financement annuel, que cette réalité-là. Ce n'est pas mon imagination, là, c'est vraiment une réalité que cette inéquité-là.

De surcroît, le fait que la programmation de l'UQO soit vraiment presque absente complètement des sciences naturelles et des sciences appliquées fait que l'UQO a un revenu par étudiant qui est beaucoup plus bas que les autres établissements, beaucoup plus bas, là, 15 % de moins que l'établissement le plus proche. Je fais exception de HEC parce que HEC est active seulement en administration et qu'il y a beaucoup d'étudiants au premier cycle là-bas aussi.

Nous, par contre, on offre les sciences politiques, les relations industrielles, les sciences sociales, les arts. Alors, on a donc là une culture d'établissement à vocation générale mais on n'a pas les outils que donne... que donnerait normalement la grille de financement pour se développer parce qu'on n'a pas la source de financement qui est associée aux programmes qui sont financés plus généreusement.

Alors, l'ajout de ces disciplines-là est donc, je pense, un impératif non seulement pour desservir la population de l'Outaouais et des Laurentides, mais également pour

permettre à l'UQO de prendre sa place comme établissement à vocation générale pour aider le Québec à développer ses expertises et ses talents.

Alors donc, ce que je souhaite formuler, en terminant, c'est une demande de statut particulier, en cinq points. Je pense tout d'abord qu'il est important de permettre à l'UQO, pour mieux servir la population de l'Outaouais et des Laurentides, de compléter son offre de formation prioritairement en sciences naturelles; on a besoin d'aide pour le faire. On a déposé une demande au gouvernement du Québec en janvier 2009 pour la création d'un institut de recherche sur la forêt feuillue. On est en échange depuis lors avec le gouvernement, entre autres le ministère de l'Éducation, là, pour pouvoir financer cet institut-là, qui se veut l'embryon du premier département de sciences naturelles de l'établissement. On souhaite évidemment corriger l'inéquité historique, je pense que c'est un sine qua non, là, pour l'établissement.

On aimerait bien que le Québec également prenne conscience que l'effet frontalier que j'ai décrit tantôt, il a déjà été reconnu pour le milieu de la santé, il est reconnu également, par exemple, pour les tarifications différenciées au niveau de l'essence. Je pense qu'il y a un effet frontalier évident au niveau universitaire, possiblement au niveau collégial. Mais certainement que l'UQO bénéficierait, là, et le Québec bénéficierait que l'Outaouais ait un statut particulier pour la formation universitaire. Je pense que, quand on a 10 % de la population Outaouais-Laurentides desservie par 2 % d'activité totale, on voit qu'il y a un acte à poser, un acte important, là, une correction importante à apporter.

La consolidation des infrastructures à Gatineau, outre évidemment l'opportunité d'unifier les efforts de services à la population en partenariat avec d'autres établissements universitaires, comme on le fait déjà avec l'ENAP, il y a des effets importants au niveau des finances de l'établissement. Actuellement, on a deux cafétérias à Gatineau, on a deux bibliothèques, on a deux ci et deux ça. Moi, j'aimerais bien qu'on n'en ait rien qu'une. Ça coûte moins cher, et évidemment il y a tous les éléments de culture interne additionnels, là, qui auraient des bénéfices importants sur les collaborations interdépartementales ou intersectorielles au niveau de la recherche et au niveau du développement de programmes, que nous n'avons pas actuellement.

● (14 h 30) ●

Et puis finalement je pense que c'est une demande que probablement tous les recteurs vont vous faire, et que la population fait, et avec laquelle vous êtes très sensibilisés. Le premier handicap pour amener le Québec au même niveau que les autres pays industrialisés, pour ce qui est de la proportion de la population active qui détient des diplômes universitaires, c'est le décrochage scolaire. Il faut que les jeunes passent la barre du secondaire, passent la barre du collégial, parce qu'on en perd là aussi. Et on en perd tant en Outaouais que dans les Laurentides. Ça s'est beaucoup amélioré depuis cinq ans en Outaouais, en partie grâce à des collaborations entre les partenaires de l'éducation, dont l'UQO et les directions d'école, mais les Laurentides ont un handicap encore extrêmement important. J'ai les chiffres ici.

Il est très important pour le milieu universitaire d'accueillir les jeunes. On veut les avoir. On sait qu'il y en a beaucoup qui ne viennent pas à l'université qui ont la capacité de le faire parmi les jeunes Québécois. Il faut que

ces gens-là se rendent jusqu'au bout de leurs études. Et je pense que vous appréciez aussi bien que moi l'importance, là, de cette recommandation-là pour le Québec.

En annexe, je vous ai donné la liste, qui est impressionnante, là, des 40 quelques programmes que l'UQO entend créer. Je peux vous dire qu'il y en a déjà plus du tiers qui sont passés de la planche à dessin à l'analyse détaillée. Alors, le plan va bon train, mais on aimerait bien avoir un coup de pouce pour en faire encore davantage pour les populations de l'Outaouais et des Laurentides.

Alors, sur ce, je vous remercie infiniment pour votre attention, votre écoute attentive. Et puis on est, tous les trois, là, prêts à répondre à vos questions.

**Le Président (M. Marsan):** Bien, merci beaucoup, M. Vaillancourt, pour cette excellente présentation. Nous allons immédiatement débiter la période d'échange, et je vais reconnaître la députée de Gatineau. Vous avez la parole.

**Mme Vallée:** Merci, M. le Président. Alors, bienvenue, messieurs, bienvenue à l'Assemblée nationale. C'est un plaisir de vous revoir ici. Évidemment, cet exercice-là, on ne le fait pas souvent en commission parlementaire, mais on a la chance, avec le caucus, de vous rencontrer quand même à l'occasion pour échanger sur les enjeux dont vous nous avez fait part aujourd'hui.

Puis c'est vrai que l'UQO et l'Outaouais ont une situation particulière. Notre situation frontalière avec Ottawa, c'est un enjeu non seulement dans le domaine universitaire, mais dans le domaine collégial, dans le domaine de l'enseignement en général, dans le domaine de la santé. On est une région qui a une situation particulière, et là-dessus je vous le concède tout à fait. Puis je pense qu'il y a un travail qui est fait de plus en plus pour nous sortir de cette dépendance-là face à Ottawa, parce que, pendant des années, il y a eu, en Outaouais, un sentiment de... bon, de se rabattre sur les services qui étaient offerts de l'autre côté la rive, du côté ontarien. On se satisfaisait de ça pendant un bon bout de temps, mais là, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il y a énormément de services qui sont offerts du côté québécois. On travaille très fort pour notre identité outaouaise aussi. Et ça donne lieu à des demandes qui parfois sont perçues comme étant énormes mais qui sont à la hauteur, je crois, de ce que les populations de l'Outaouais ont droit de s'attendre.

Et on a peu de temps, dans le fond. On a beaucoup de temps, mais on a peu de temps pour échanger sur les différents sujets dont vous nous avez parlé brièvement. Je le sais et je dois le dire, l'UQO, vous êtes très impliqués régionalement. Vous êtes impliqués auprès de la CRE, vous êtes impliqués dans les différentes tables, la table de l'éducation. Vous êtes impliqués sur le territoire, dans les MRC. Vous avez parlé beaucoup de Maniwaki. Merci. On n'en parlera jamais assez. C'est mon petit... mon lieu de résidence, et j'en suis très fière. Mais c'est pour démontrer à quel point l'UQO est présente non seulement dans la grande ville de Gatineau, vous êtes présents dans les Laurentides, mais vous êtes aussi présents dans les MRC, dans les communautés rurales.

Il y a quelque chose dont vous n'avez pas parlé. Et je sais que ce n'est pas encore complètement officiel, mais j'aimerais que vous preniez quelques minutes, avant qu'on entre dans le vif de votre présentation, dans les besoins, dans les particularités de l'UQO, j'aimerais ça

que vous nous parliez de votre Centre de recherche en ingénierie territoriale. Parce qu'on parle de l'implication de l'UQO dans les communautés rurales de l'Outaouais, dans les communautés rurales du Québec, mais il y a quelque chose qui n'est pas encore... dont le lancement n'a pas été fait en grande pompe mais qui est bien présent. Vous avez des gens comme M. Gagnon qui sont des acteurs auprès des différents groupes. Et j'aimerais ça pour les bienfaits de l'exercice qu'on fait aujourd'hui. C'est un exercice de reddition de comptes. Je pense que ce serait important.

**M. Vaillancourt (Jean):** C'est un élément important que vous soulignez là, parce qu'effectivement c'est non seulement un centre de recherche qui est très actif sur le territoire non seulement en Outaouais et dans les Laurentides, mais ailleurs au Québec. C'est également un centre qui est actif dans les pays d'Europe et d'Afrique. Alors, si je peux me permettre, j'aimerais passer la parole au vice-recteur Denis Dubé pour donner une réponse qui va être un petit peu plus détaillée.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Oui, M. le Président. En fait, effectivement, on en est vraiment fiers de cette initiative qui a un caractère de collaboration entre partenaires de notre région. Il s'agit d'une association entre des enseignants du niveau collégial, en fait des enseignants du cégep de l'Outaouais et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, qui ont donné naissance à cette initiative sur l'ingénierie territoriale qui a pu obtenir un financement parmi les initiatives qui ont été mises sur pied.

Lorsqu'il y a eu des transferts fédéraux, vous savez, il y a eu une initiative particulière où des fonds ont été déployés pour aider des collaborations collégial et universitaire. Or, ce projet de centre de recherche a été présenté dans le cadre de cette initiative-là et a été, à ma connaissance, l'initiative qui a reçu le plus haut niveau de financement de tous les projets qui ont été présentés au programme. Ça a été un coup de pouce extrêmement important qui a permis effectivement à l'équipe de se constituer, d'embaucher les personnels requis et de mettre en place les premiers jalons, là, de ce qui est en train de devenir un centre d'expertise propre en Outaouais qui a effectivement des ramifications à l'international, puisque déjà les collaborations sont bien établies avec des chercheurs d'Europe, de France en particulier et d'autres pays européens.

Donc, effectivement, c'est une façon... Je serai prudent de parler effectivement du contenu des travaux que font ces chercheurs-là, mais c'est certain qu'il y a une logique à faire l'analyse territoriale lorsque vous travaillez avec une université et une région comme la nôtre, où il y a toute cette dynamique particulière de la ruralité et de l'urbain et qu'il nous faut composer à comprendre les actions sociales qui viennent teinter le développement de ces communautés-là. Alors, les facteurs qui sont étudiés par ce groupe nous permettent de mieux saisir les dynamiques du développement des territoires et donc de mieux anticiper comment on peut effectivement optimiser les conditions pour que les sociétés qui ont à composer avec ces réalités-là puissent se développer de façon optimale.

**Mme Vallée:** Si je comprends bien, il y a des liens qui sont faits. Par exemple, en Outaouais, on a des MRC

qui étaient qualifiées de MRC dévitalisées, la MRC Vallée-de-la-Gatineau, la MRC du Pontiac, des MRC ressources, pour utiliser des anciens termes. Même chose pour la MRC Antoine-Labelle dans les Laurentides. J'imagine qu'il y a des liens qui sont faits entre le centre et ces MRC là qui sont à proximité, qui deviennent, en fin de compte, un bassin intéressant pour les recherches.

**M. Dubé (Denis):** Si je peux me permettre, il y a quelques années, ce qui a été un embryon qui a donné naissance aux collaborations qu'on vit présentement, ça a été ce qu'on appelle l'Université rurale québécoise. C'est une initiative qui a lieu dans différentes régions québécoises et qui permet à des chercheurs qui s'intéressent au développement des territoires de comprendre les réalités régionales, de discuter avec les acteurs qui influencent sur le développement des régions.

L'UQO a été l'hôte de l'Université régionale québécoise, il y a quelques années, avec les mêmes personnes qui sont dans les chevilles ouvrières, aujourd'hui, de ce projet et donc a accueilli des chercheurs de partout au Québec, et d'ailleurs même des chercheurs étrangers et qui ont eu l'occasion de se promener partout justement sur le territoire des MRC et parler aux décideurs des MRC, parler aux acteurs sociaux qui conditionnent le développement des milieux. Et donc ça a été le germe qui a permis effectivement aujourd'hui d'aller plus loin. Mais c'est clair que déjà, je dirais, dans son code génétique, le laboratoire en question a une préoccupation territoriale qui l'amène à travailler avec les acteurs partout sur le territoire de l'Outaouais et d'ailleurs, hein? Et donc ce qu'on voit aujourd'hui comme laboratoire, je pense que c'est encore un laboratoire en développement dont le potentiel est extrêmement important. Et, au cours des prochaines années, ça nous fera encore plaisir de venir vous parler des grandes réalisations de ce laboratoire. En fait, on a affaire ici à des professeurs — vous avez mentionné M. Gagnon — qui sont des moteurs avec énormément de dynamisme qui propulsent ce laboratoire-là vers l'avant.

● (14 h 40) ●

**Mme Vallée:** Merci. Une autre belle réussite, vous en avez parlé brièvement, M. Vaillancourt, la question... le Campus santé. Je sais, depuis 2008... 2007, pardon, vous êtes impliqués dans le projet du Campus santé en Outaouais. Pour les gens qui ne le sauraient pas encore, l'Outaouais fait face à tout un défi pour le recrutement, l'attraction puis la rétention de la main-d'oeuvre dans le domaine de la santé pas seulement au niveau des médecins et des infirmières, mais aussi dans l'ensemble des domaines. Vous travaillez en collaboration avec l'agence de santé, avec les instituts collégiaux.

J'aimerais que vous puissiez nous donner un petit peu un compte rendu d'où en est rendue l'UQO dans le dossier du Campus santé puis dans les démarches faites pour aller de l'avant avec les enjeux et aussi, là, identifier peut-être les éléments, les défis auxquels vous faites face, les éléments qui sont un petit peu plus... les zones grises, peut-être.

**M. Vaillancourt (Jean):** D'accord. Écoutez, les réussites peut-être d'abord. J'ai mentionné tantôt que, tout récemment, l'UQO avait développé un certain nombre de doctorats. On a développé un doctorat UQO en psychologie tout récemment, qui est, en fait, l'enfant du doctorat en

psychologie de l'UQAM. Alors, on bénéficiait donc d'une extension de programme de l'UQAM depuis quelques années. Et, dans le cadre de l'arrivée de ce doctorat en psychologie là, l'UQO a décidé, avec la collaboration de deux centres de santé mentale de Gatineau, a décidé de créer une clinique de psychologie, une clinique donc qui est opérationnelle maintenant, une clinique qui reçoit des patients. C'est une clinique donc qui est affiliée à des centres de santé et qui donc permet de réduire d'une manière quand même substantielle les très longues files d'attente en santé mentale dans la région. Alors ça, je dirais que c'est une des belles réalisations de l'UQO, là, dans le contexte, là, de la santé.

Au niveau des autres types de développement, je pense, entre autres, aux infirmières praticiennes de première ligne. Alors, on sait, là, que c'est un programme qui est extrêmement coûteux mais en même temps qui est extrêmement prometteur. On a vu l'annonce, là, cet été, là, par le ministre de la Santé, là, de plusieurs centaines, 500, en fait, promesse de création de 500 postes pour des infirmières praticiennes de première ligne au cours des 10 prochaines années. L'UQO fait partie des établissements universitaires qui forment ces infirmières-là. Alors, on en a quatre, là, qui sont à la toute fin de leurs études actuellement. Et on a l'ambition d'en former beaucoup d'autres.

Peut-être pour compléter le portrait, je devrais à nouveau me tourner vers M. Dubé pour les autres domaines sur lesquels l'UQO a contribué au Campus santé.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Peut-être pour que ce soit bien clair pour tout le monde, vous avez compris que l'Outaouais fait partie de ce qu'on appelle le RUIS, le Réseau universitaire intégré de l'Université McGill. Et donc c'est avec l'Université McGill comme partenaire que l'UQO a composé, au cours des dernières années, dans ce qu'on a appelé le Campus santé Outaouais. Et effectivement, donc, ces rapprochements avec l'Université McGill ont permis, comme le recteur le mentionnait, la formation d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne. Bien, ça fait appel à l'expertise qui est à Montréal, à l'Université McGill. Et nos étudiantes suivent un certain nombre de cours qui sont offerts par des professeurs de médecine de l'Université McGill.

Le Campus santé Outaouais évidemment a des ambitions, comme vous le disiez, qui vont au-delà de la formation infirmière. Et une des réalisations qui voient le jour par les temps qui courent, c'est l'arrivée d'étudiants en médecine de l'Université McGill qui viennent faire un externat dans un mode particulier où ils vont passer leur année d'externat complètement dans les maisons de santé de l'Outaouais. Or, la collaboration avec l'UQO dans ce contexte-là est plus limitée évidemment, puisque l'UQO n'offre pas de cours de médecine, n'a pas de médecins comme enseignants dans son giron — c'est McGill qui fait la formation — mais offre quand même aux étudiants de McGill certaines facilités, que ce soit pour les résidences, ou pour l'accès à la bibliothèque, ou faciliter... un certain nombre d'infrastructures universitaires pour favoriser la bonne marche de ce programme-là.

L'UQO aussi s'intéresse à un défi particulier qui est celui du réseau de la santé, c'est tous les enjeux de la gestion. Il y a des défis énormes relativement à la formation

d'une relève de cadres qui pourront prendre le relais en gestion des soins dans les réseaux de la santé et des services sociaux. L'UQO a une présence très dynamique dans le domaine des sciences administratives, des sciences de la gestion en général, et donc travaille avec des partenaires de Campus santé et le réseau de la santé à mettre sur pied des plans de formation pour répondre aux besoins d'une formation de relève compétente pour relever les défis des prochaines années, parce qu'il y a effectivement des défis énormes à remplacer tous ces cadres-là dont le réseau de la santé a besoin.

Finalement, pour revenir très brièvement à la question de la médecine, je ne saurais vous dire que, nous, à l'UQO, évidemment on est très heureux de participer avec l'Université McGill à ce que les étudiants qui sont à Montréal pour faire leur formation en médecine puissent faire leur externat en Outaouais dans les maisons de santé. Nous serions encore plus heureux de participer avec McGill à former des médecins en Outaouais. Alors ça, c'est une ambition qu'on peut mettre à plus long terme, mais, de notre point de vue, si les gens du Saguenay et les gens de la Mauricie ont réussi à faire ça avec des partenaires, les gens de l'Outaouais sauront le faire, sauraient le faire certainement avec le partenaire McGill.

**Mme Vallée:** Il reste combien de temps?

**Le Président (M. Marsan):** Six minutes.

**Mme Vallée:** Parfait. Justement, où est-ce que vous en êtes rendus dans cette étape-là, c'est-à-dire dans cette démarche-là de vouloir peut-être former en Outaouais des médecins qui pourraient éventuellement rester, on l'espère, en Outaouais? Qu'est-ce qui manque? Qu'est-ce que vous avez posé comme gestes et comme démarches pour pouvoir atteindre cet objectif-là?

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Je vous dirais que l'orientation qui est retenue présentement, c'est une démarche étagée. Le fait que le mode de formation par externat soit fait dans la façon dont je vous ai décrite tantôt, donc où l'externat est remodulé par l'Université McGill pour se dérouler en continu dans les maisons de santé de l'Outaouais, va faire en sorte qu'on va avoir des étudiants en médecine qui vont séjourner beaucoup plus longtemps dans le réseau de la santé de l'Outaouais, et donc on a des meilleures chances de rétention dans le réseau de la santé de ces futurs médecins qui pourront pratiquer en Outaouais, une région qui souffre énormément d'un manque de médecins en médecine générale ou en médecins spécialisés.

L'idée, donc, d'avoir une formation complète en Outaouais n'est pas rejetée, mais disons que ça n'a pas été considéré, jusqu'à maintenant, comme étant la priorité. Étant donné le grand degré d'urgence qui est ressenti en Outaouais, il nous fallait des actions qui peuvent se réaliser très rapidement, et c'est dans cette perspective-là qu'on a plutôt, avec les partenaires, choisi la voie qui a été retenue. Mais ce n'est pas en écartant la voie plus complète, là, d'une formation qui prendrait des jeunes qui ont grandi, hein, dans notre région pour les former sur place. Et, vous savez — et ça, c'est un thème qu'on aborde souvent pour la question de la formation universitaire — lorsque vous



délocalisez le jeune pour qu'il aille faire ses études dans une autre région, bien, pendant ses études il tisse un réseau et des... il se déracine très fortement de sa région d'origine. Les chances qu'il réintègre sa région au terme de ses études... il y en a, là, mais ce n'est pas optimal. Et donc, si on formait en Outaouais des médecins, on aurait de meilleures chances de répondre aux besoins.

D'ailleurs, je vous dirais qu'en sciences infirmières la stratégie qui est employée présentement, parce que des infirmières aussi, c'est problématique en Outaouais, la disponibilité de ressources humaines qualifiées infirmières en Outaouais, c'est problématique, alors, avec le ministère de la Santé, avec tous les partenaires du réseau de la santé de l'Outaouais, il a été très clairement reconnu qu'il nous faut former davantage de gens qualifiés sur place, à partir du bassin de population local, pour avoir une meilleure capacité d'attraction et de rétention de personnel infirmier.

Pendant quelques années, en Outaouais, on a dépensé beaucoup d'énergie, on a déployé des efforts considérables pour aller arracher du personnel ailleurs, à l'étranger ou dans d'autres régions. On a réussi, à coups d'incitatifs et de toutes sortes de stratégies, à attirer des personnes. C'est très intéressant, mais malheureusement la rétention de ces personnes-là s'est avérée problématique. Ces gens-là ont leurs racines ailleurs, et, de les maintenir sur place en Outaouais, ce n'est pas comme quand on fait affaire avec des gens qui ont grandi dans la région.

Ce n'est pas qu'on veut refermer la région sur elle-même, attacher un ruban autour puis dire: On ne sort plus d'ici, là. La question n'est pas là. Il va toujours y avoir de la mobilité entre les régions, et c'est sain. Mais d'avoir la possibilité de former sur place une relève professionnelle, ça fait partie de la clé du succès pour répondre aux besoins extrêmement importants qui sont ressentis en Outaouais pour le personnel dans le domaine de la santé.

● (14 h 50) ●

**Mme Vallée:** Mais aussi on a, en Outaouais, un phénomène où la plupart des citoyens, des gens de l'Outaouais sont des gens de l'extérieur. J'en suis un exemple. Je suis arrivée, j'ai fait mes études en Outaouais et j'y suis restée. Alors, il n'y a pas que du mauvais ou du négatif, je crois.

Il ne nous reste plus beaucoup de temps, mais j'aimerais qu'on aborde la question justement de la compétition qui s'est installée avec l'autre rive, avec Ottawa, au niveau des études universitaires, au niveau du pôle universitaire. Ottawa compte plusieurs universités, Carleton, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, aussi des établissements collégiaux. Vous disiez qu'il y avait annuellement 3 000 étudiants qui franchissaient les ponts pour aller poursuivre leurs études postuniversitaires, et ce, malgré les frais de scolarité plus élevés. Comment vous expliquez ça? Parce que...

Et puis, dans le contexte actuel, c'est quand même assez particulier. Vous nous dites aujourd'hui: Nous perdons, bon an, mal an, 3 000 étudiants au profit de la rive ontarienne, des jeunes qui quittent l'Outaouais québécois à tous les jours, qui traversent, qui vont étudier à Ottawa parce que, bon, on gagne parfois une année. Parfois, on la reperd parce qu'on a des équivalences à refaire si on veut pratiquer. Je pense, entre autres, aux policiers puis aux enseignants. Mais bon, ça, ça sera un autre débat. Et ces gens-là quittent. Mais les frais universitaires, les frais de scolarité de l'autre côté de la rive sont plus élevés. Comment

expliquez-vous le fait qu'on perde tout de même des étudiants?

**M. Vaillancourt (Jean):** Moi, je vous dirais, il y a deux éléments de réponse principaux, parce qu'il y en a beaucoup, c'est une situation complexe, je pense que vous le comprenez bien. La première, c'est qu'on ne peut pas choisir l'Outaouais québécois si l'Outaouais québécois n'a pas d'offre de programmes dans la discipline qui nous intéresse. Lorsqu'on veut étudier le droit, lorsqu'on veut étudier les sciences naturelles autres que l'informatique, lorsqu'on veut devenir ingénieur autre qu'ingénieur informatique, qui est l'unique formation de génie qu'offre l'UQO, et si on veut rester dans sa région, on n'a pas le choix, il faut aller soit à l'Université d'Ottawa soit à l'Université Carleton. Ce n'est qu'une partie de la brochette de formations. Si on veut devenir médecin, alors il faut aller à l'Université d'Ottawa, si on veut devenir physiothérapeute, si on veut devenir ergothérapeute. Alors, il y a toute une brochette de formations qu'offrent les universités, les universités d'Ottawa.

Vous avez nommé les trois principales; il y en a six qui sont actives, là. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de programmes, agriculture... Il y a une foule de programmes qui sont offerts. Et, écoutez, c'est à une distance de vélo. Ça se fait aussi simplement que ça. Alors, on y va parce qu'on n'a pas le choix, on n'a pas le choix. Alors, on paie plus cher parce qu'on n'a pas le choix. On est un citoyen du Québec, on paie ses taxes au Québec, mais on doit aller étudier de l'autre côté de la rivière et payer les milliers de dollars additionnels à chaque année parce que, dans notre région, on n'a pas accès à ce à quoi les gens ont accès à Rimouski ou à Chicoutimi. Alors ça, c'est la raison principale.

Il y en a une deuxième, et je pense qu'elle est importante aussi, c'est qu'il y a un attachement historique à l'établissement qui, pendant 150 ans, là — il faut le dire, là, l'Université d'Ottawa est là depuis 1840 quelques — a formé papa, maman, grand-papa, grand-maman. Et donc il y a un attachement quand même important dans beaucoup de familles à l'établissement où les parents ont étudié. C'est un phénomène qui est naturel, qui est normal. En même temps, l'UQO a réussi, je pense, au fil des années, à faire sa place au sein des familles, au sein du milieu, mais il y a quand même un attachement naturel à l'établissement, là, où les gens de la famille qui sont allés à l'université l'ont fait. Je ne sais pas s'il y a d'autres éléments qui m'échappent. Je me tourne vers mes collègues, là, dans la réponse, là, mais je pense que ce sont les deux éléments principaux.

Pour ce qui est de la question du différentiel de frais de scolarité, c'est certain qu'un différentiel de cette nature-là est un atout important pour l'UQO dans ses efforts de recrutement. Cependant, le fait qu'il y ait effectivement des milliers de personnes qui font le choix de payer plus cher pour aller de l'autre côté de la rivière, c'est certainement dans le cas des disciplines qu'on n'offre pas. Mais il y a également des activités en administration des deux côtés de la rivière qui attirent les uns et les autres.

Je dirais que le cheminement en une année plus rapide, qui est un choix collectif, institutionnel par le gouvernement ontarien et le gouvernement québécois au niveau de la formation, du système d'éducation, le fait que ça prenne un an de moins, les gens jugent souvent que le jeu en vaut la chandelle. Mieux vaut payer plus

cher mais se retrouver avec le titre professionnalisant plus vite, même s'il y a quelques cas d'espèce où effectivement les gens doivent faire des études additionnelles pour revenir opérer au Québec, mais ce n'est pas le cas de la majorité. La majorité obtiennent leur diplôme un an plus tôt et peuvent joindre le marché du travail plus vite. Alors, je dirais que ce sont les éléments, là, qui jouent le plus.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** J'ajouterais que, formellement, l'Université d'Ottawa, le gouvernement du Québec, par ses règlements sur la liste des permis... des diplômes, pardon, universitaires qui donnent accès aux permis des ordres professionnels, reconnaît l'Université d'Ottawa dans certains domaines comme s'il s'agissait d'une université québécoise. Par exemple, les programmes donnant droit à l'accès au Barreau, bien vous allez retrouver l'Université d'Ottawa avec son programme de droit civil dans la liste des programmes. Mais ce n'est pas le cas unique. Vous avez en comptabilité aussi. Les programmes de l'Université d'Ottawa font partie du règlement que le gouvernement du Québec se donne sur la liste des programmes donnant accès à ces corporations-là.

Alors, pour nous qui regardons ça de l'Outaouais, ça donne l'impression d'une sorte d'encouragement du gouvernement du Québec à aller étudier dans le système ontarien, là, puisqu'on confirme, par la présence de ces programmes-là à l'université voisine, qu'ils font partie des programmes naturels qui mènent vers les titres professionnels québécois.

**Le Président (M. Marsan):** Ça va? Alors, je vous remercie beaucoup. Ça termine cette première période d'échange.

Juste une petite remarque. Lorsqu'on fait des périodes d'échange, c'est des périodes où, je l'ai mentionné, il y a environ 20 minutes. Alors, dans certains cas, c'est possible qu'on dépasse; d'autres fois, c'est possible qu'on ne les atteigne pas complètement. Mais je vous assure qu'avec la secrétaire de la commission, qui a un chronomètre en main, à la fin, lorsqu'on termine nos échanges, eh bien, c'est bien balancé. Et je peux vous donner cette assurance à tous les parlementaires.

Alors, nous allons poursuivre avec l'opposition officielle, et je vais céder la parole à la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Mme la députée de Taillon.

**Mme Malavoy:** Merci, M. le Président. Et je ne doute pas de votre sens de l'équité au terme de ces débats.

Eh bien, bienvenue, M. Vaillancourt, M. Dubé. Merci à vous trois d'être là et d'avoir fait cette longue route aller-retour pour venir pour parler de votre université. On sent que vous le faites avec beaucoup de passion et beaucoup de conviction. Et ce qui est intéressant dans l'exercice que nous faisons, c'est qu'on se rend compte à quel point les défis des universités leur sont en bonne partie spécifiques.

Moi, je veux revenir un peu sur les questions qu'on vient d'aborder parce que je trouve qu'elles sont très importantes pour vous comprendre. Il y a des universités au Québec, il y a des universités membres du réseau de l'Université du Québec, on reparlera de ça également,

mais en même temps vous avez des situations qui sont particulières et qui imposent des éléments, je dirais, de compréhension particuliers mais aussi probablement des actions éventuellement qui vous permettent de relever vos défis à vous, qui ne sont pas ceux de l'Université du Québec à Trois-Rivières qu'on a vus ce matin ou de l'Université Concordia qu'on a vus hier. Donc, là-dessus, c'est très intéressant.

C'est vrai que la concurrence avec l'Ontario, elle est, pour vous, centrale. Je reprendrai moins les explications, parce que j'ai bien écouté ce que vous avez dit quant à savoir pourquoi c'est comme ça, mais ce qu'il m'intéresserait de savoir de votre part d'abord, c'est quel est le levier sur lequel il faudrait travailler pour combattre cette attraction. Il y a des éléments qui sont, vous me dites, presque séculaires. La force d'attraction de l'Université d'Ottawa, bon, on ne va pas effacer ça d'un coup d'ardoise. Il y a des choses qui sont une réalité avec laquelle il faudra encore compter. Mais il y a toutefois des choses que vous dites qui sont peut-être de l'ordre de notre responsabilité, entre autres l'offre de programmes. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus, à quel point ce facteur-là est déterminant. Et sur quoi devrions-nous travailler précisément pour vous permettre de maintenir, voire attirer une clientèle qui actuellement va chercher ailleurs?

● (15 heures) ●

**M. Vaillancourt (Jean):** Écoutez, je vous remercie pour la question, parce qu'encore une fois ça nous ouvre la porte pour discuter du nerf de la guerre. Le nerf de la guerre, c'est l'offre de programmation. Je dirais que c'est dans la liste des recommandations ou demandes qu'on formulait tantôt. La plus importante et celle qui va avoir le plus d'impact sur le service universitaire en Outaouais et dans les Laurentides, c'est un appui à l'UQO pour développer sa programmation, et en particulier sa programmation en sciences naturelles. Il est clair que, si l'UQO offrait les formations pertinentes aux besoins des populations de l'Outaouais et des Laurentides dans ces disciplines-là ou dans ce secteur-là, notre pouvoir d'attraction serait amélioré grandement. Je pense que c'est le premier élément, là.

Et je pense en particulier au dossier de l'ISFORT, qui est, comme je le disais tantôt, le noyau de notre premier département de sciences naturelles. L'UQO pourrait enfin bénéficier des infrastructures physiques et des laboratoires en sciences naturelles pertinents, encore une fois, pour la région et pour le Québec, et qui permettraient d'attirer les experts de ces disciplines-là, qui permettraient d'asseoir le développement de l'établissement pour des programmations complémentaires et qui permettraient aussi d'offrir aux populations de l'Outaouais et des Laurentides ce qu'offrent les universités à Chicoutimi, à Trois-Rivières ou à Rimouski, c'est-à-dire des formations qui sont techniques, scientifiques et qui pourraient amener le développement économique, surtout dans les domaines de la haute technologie, qu'on ne peut pas offrir actuellement ou qu'on offre d'une manière extrêmement limitée. Alors, je vous dirais que ça, c'est le premier élément ou le premier ingrédient.

Parce que finalement notre ambition, comme vous le mentionniez — vous l'aviez très bien formulé — ce n'est pas d'empêcher les compétiteurs ontariens de se développer, loin de là. Gatineau, Ottawa, c'est une région de plus de 1 million de personnes, hein, c'est une région métropolitaine de plus de 1 million de personnes, c'est une grande place

avec bien des gens, beaucoup d'expertise. Il y a, dans cette région-là, la plus forte proportion de docteurs, donc de détenteurs de doctorat au Canada, hein? Il y en a plus qu'à Montréal; c'est assez étonnant, là, mais c'est le cas. Et donc il y a un bassin d'expertise extrêmement intéressant qu'on pourrait exploiter pour le bénéfice de l'UQO et des populations qu'on dessert pour pouvoir développer — écoutez, votre imagination vaut la mienne — développer des expertises de produits et de services en haute technologie qui n'existent pas actuellement ou qui n'existent qu'à l'extérieur du Québec. Alors, je dirais, certainement le développement de la programmation en sciences naturelles, ça prendrait du financement d'infrastructures pour créer les laboratoires, ça prendrait du financement d'opération pérenne. Et le défi, pour l'UQO, c'est toujours...

Parce qu'il faut comprendre, là, je n'ai pas inventé ça hier, c'est dans les cartons à l'université depuis son premier recteur que de développer les sciences naturelles à l'UQO. Donc, ça fait plus de 25 ans qu'on en parle. Il s'agit, en fait, d'obtenir pour l'UQO du financement récurrent, dans la formule de financement, pour ces activités-là, au même titre qu'en bénéficient d'autres établissements ailleurs au Québec. Et ces établissements-là obtiennent ces financements-là depuis 15 ans, depuis 20 ans. Mais la formule de financement fait que la décision est prise à chaque année de leur redonner cet argent-là. Et, lorsqu'on demande d'avoir ce financement-là, la réponse, c'est toujours: Ce sont des ententes historiques d'une nature qu'on ne fait plus au Québec.

Mais l'Outaouais a besoin d'un acte spécifique important, et la demande de statut particulier est en lien avec ça, pour pouvoir obtenir une réponse positive de la part de nos bailleurs de fonds principaux que sont le gouvernement du Québec sans que la question soit toujours amenée, à savoir: Pourquoi on le ferait pour vous si on ne le fait pas pour les autres? On l'a fait pour les autres dans les années soixante et dans les années soixante-dix. On est désolés d'avoir été créés aussi tard, mais on a quand même besoin aujourd'hui de répondre aux besoins de la population. Alors, à mon avis, là, ça, se serait l'ingrédient principal.

Les autres ingrédients, ce serait, bon, corriger l'inéquité historique. Moi, quand je suis ici puis que je vous dis que, depuis la signature des contrats de performance, malheureusement l'UQO est privée de montants d'argent qui dépassent les 12 millions de dollars et que cet état de fait là, il est indirectement reconnu par la correction de la formule de financement en 2008, mais seulement rétroactivement en 2006 et non en 2001, bien, on traîne une dette sur le dos comme tous les autres établissements universitaires au Québec ont des dettes sur le dos, mais, nous, notre dette, elle est fabriquée de toutes pièces dans une erreur de la formule de financement. Alors, erreur ou inéquité, là, peu importe comment on l'appelle, mais la dette qu'on porte, c'est un poids additionnel qui nous a été infligé malheureusement en 2001 et qu'on n'a pas encore réussi à faire corriger. Alors ça, certainement que ce serait un impact important. Vous pouvez imaginer, là, si on nous enlève un demi-million de dollars de dépenses par année, le nombre de professeurs, de professionnels et d'employés de soutien qu'on peut embaucher, là, qu'on n'embauche pas actuellement parce que, encore une fois, on n'a pas les moyens de le faire.

Et je dirais que le dernier élément important au niveau des contributions là-dedans, ce serait l'appui pour

permettre à l'UQO de consolider ses activités à Gatineau. Je dirais, dans l'immédiat, ce serait le troisième élément. Pourquoi? Pour réduire les coûts de fonctionnement à l'université dans cette ville-là. Et, si je me porte dans trois ans, dans trois ans, si Dieu me prête vie, je vais revenir vous voir, et là je vais vous demander, je vous en donne la primeur, un deuxième édifice à Saint-Jérôme parce que, l'édifice à Saint-Jérôme, on l'a inauguré en janvier, il va être plein dans deux ans. Ça va en prendre un deuxième, les besoins de la population sont énormes, énormes. Alors, voilà.

**Mme Malavoy:** Bien, c'est habile de votre part de nous dire déjà ce que vous nous direz dans trois ans. Mais enfin, si Dieu nous prête vie, comme vous dites, on verra où on en est. Mais en même temps je pense que ça permet de voir vos perspectives, là, un peu plus globalement.

Je reviens donc à ce que vous m'expliquiez. Les universités, me semble-t-il, de plus en plus, essaient de faire leur marque dans des domaines où elles auront une expertise que n'auront pas les voisins. Si je le traduis, bon, avec la situation de l'UQO, même si l'Université d'Ottawa a des programmes en sciences naturelles et en génie bien évidemment, vous, ce que vous voulez, c'est avoir des programmes spécifiques, des chercheurs aussi, que les autres n'auront pas dans des domaines de développement, attirer une clientèle qui va venir chez vous pas simplement parce qu'ils veulent faire des sciences naturelles en général, mais parce qu'ils veulent venir chercher à l'UQO une formation spécifique dans le domaine que touche, entre autres, l'ISFORT, ce que je comprends, c'est les feuillus, les forêts de feuillus tempérées. C'est ça?

**M. Vaillancourt (Jean):** Voilà. Alors, la forêt feuillue tempérée, non seulement au niveau de l'exploitation de la fibre, mais bien davantage au niveau de tout l'aménagement forestier de cette forêt-là. Écoutez, la forêt feuillue, ça représente seulement 1 % de l'économie actuellement au Canada, de l'économie forestière, parce qu'encre une fois le bois, lorsqu'on le regarde, depuis des années, depuis des décennies, c'est d'abord de la fibre pour faire des planches. Et la forêt boréale a l'avantage de pousser beaucoup plus vite que la forêt feuillue, mais les bois de qualité, ce sont des bois de forêt feuillue. Et la plus importante forêt de feuillus en Amérique du Nord, elle est en Outaouais puis en partie dans les Laurentides.

Alors, c'est une expertise particulière qu'on souhaite développer. On a déjà deux professeurs qui sont des experts dans cette discipline-là et on voudrait vraiment avoir un département complet pour pouvoir mettre en valeur la forêt feuillue non seulement comme source de fibre pour, par exemple, des entrepreneurs qui ont développé des expertises spéciales pour les planchers haut de gamme, comme c'est le cas à Thurso, par exemple — où on a une usine qui a reçu, là, une subvention de plusieurs dizaines de millions de dollars, là, pour être une usine à la fine pointe du monde au niveau de la production de bois pour les planchers de haute qualité — mais également pour pouvoir appuyer les développements industriels qu'il y a également à Thurso, mais également à Fort-Coulonge bientôt pour l'exploitation de la biodiversité.

Alors, ce qu'on veut, c'est avoir les moyens de développer des expertises qui vont être uniques au Québec, probablement au Canada aussi — c'est toujours ce qu'on a fait à l'UQO — en particulier dans le cas du bois de

feuillu pour pouvoir compléter l'effort industriel, qui est fait avec la contribution du gouvernement du Québec depuis quelques années, pour pouvoir créer des expertises québécoises en lien avec cette forêt-là qui est très sous-exploitée et sous... qui est mal comprise, pour toutes sortes de raisons, en partie en lien avec sa complexité.

Je vais vous donner un autre exemple. L'UQO a créé, en collaboration avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, il y a sept ans maintenant, un centre de recherche en technologies langagières. Un centre de recherche en technologies langagières, il n'y en avait pas au Canada. Et les gouvernements, donc, ont créé, avec l'aide de l'UQO, un centre de recherche en technologies langagières, qui est un instrument important de recherche et développement pour appuyer les traducteurs et les rédacteurs par le biais de technologies très poussées. Il faut savoir, là, que c'est, pour le monde, là, plusieurs milliards de dollars comme marché de services internationaux. Et le déficit canadien en services de traduction annuellement tourne autour de 400 millions de dollars. C'est ça que ça coûte aux payeurs de taxes canadiens annuellement, parce que le Canada n'avait pas... n'était pas instrumenté pour développer ses propres services automatisés ou semi-automatisés de traduction. Alors, c'est l'UQO qui a pris le «lead» dans ce dossier-là. Et le CRTL est une très belle réussite aujourd'hui, là, qui bénéficie d'un financement très substantiel de la part du MDEIE en particulier.

Alors, notre ambition, effectivement, ce n'est pas de dupliquer ce qui est fait dans la région, ce ne serait pas un service à rendre à qui que ce soit, mais d'offrir des expertises neuves, soit en lien avec la forêt feuillue soit en lien avec d'autres disciplines qui sont en développement à l'UQO, pour pouvoir, encore une fois, là, mettre au bénéfice de la population du Québec des services et des produits nouveaux et exportables.

● (15 h 10) ●

**Mme Malavoy:** Et votre espoir, précisément, c'est que ça se matérialise quand et à quelles...

**M. Vaillancourt (Jean):** Demain matin.

**Mme Malavoy:** Oui, demain matin, mais... Parce que je vois qu'il y a beaucoup... dans votre université, il y a beaucoup d'efforts de développement de nouveaux programmes. Vous avez un plan, je crois, jusqu'en 2014 avec une planification de développement de programmes. Vous avez ouvert des doctorats, des programmes de doctorat, ces dernières années. Donc, vous êtes sur une lancée. Mais, même sans aller jusqu'en 2014, qui est la fin de votre planification stratégique, est-ce que vous avez espoir qu'à court terme se matérialisent vraiment ces programmes qui vous permettent vraiment, autour de ça, de développer une expertise qui va vous attirer une clientèle qui actuellement vous manque un peu dans ces domaines-là?

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui. Le dossier le plus immédiat, c'est le dossier d'ISFORT que j'ai mentionné tantôt. Alors, on a reçu la confirmation, dans le cadre des infrastructures du savoir, l'an passé, la confirmation que le MDEIE, donc le gouvernement du Québec, contribuerait 3 millions de dollars pour doubler la superficie des installations de l'UQO et de l'QAFF à Ripon, dans la Petite-Nation, où sont nos professeurs de sciences naturelles, là, de foresterie. Mais on est en démarche actuellement

avec le gouvernement du Québec pour obtenir du financement récurrent pour embaucher des équipes de professeurs. Alors ça, définitivement que c'est, pour nous, le dossier le plus important et celui pour lequel, nous, on a besoin d'une réponse le plus rapidement. Et je devrais peut-être laisser le vice-recteur Dubé compléter la réponse parce qu'il est le maître à penser du dossier de l'ISFORT, si vous voulez des détails ou des éclaircissements additionnels.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Eh bien, vous avez compris, hein, que l'ISFORT, les sciences de la forêt feuillue, c'est la logique de l'Outaouais. Par rapport à la forêt feuillue, c'est une partie importante de l'économie, de l'histoire et de la définition de notre région, que cette présence d'une forêt très particulière.

Alors, autant l'ISMER, lorsqu'on va dans l'Est du Québec, à Rimouski, c'est pertinent d'étudier la mer, les sciences de la mer et comprendre la façon dont on peut effectivement tirer parti de la mer, autant le pendant dans notre région, c'est les sciences de la forêt feuillue, qui nous permettraient de nous distinguer.

Évidemment, c'est tout à fait vrai que ça nous donne un créneau totalement distinctif, unique, qui nous permet d'avoir une pointe, là, qui pourra être reconnue à l'échelle internationale, certainement qui va contribuer à l'essor du Québec et à l'essor évidemment de l'Outaouais par un centre de recherche qui a aussi une particularité, celle d'être établi en milieu rural. Alors, l'hypothèse que nous avons formulée, le recteur en parlait tantôt, c'est d'établir ce centre-là et ces chercheurs-là à partir de Ripon, en milieu rural, au cœur même de la forêt feuillue. Et vous comprendrez que les jeunes qui s'intéressent à faire des études très avancées pour comprendre la dynamique de la forêt feuillue, bien, c'est des gens qui ne s'attendent pas nécessairement de faire ça en plein cœur d'une métropole, hein? Ils sont intéressés par la forêt, ils veulent vivre la vie de la forêt et comprendre la dynamique de la forêt en étant au cœur même de cette ressource-là. Et donc ça fait partie des particularités de notre projet, donc, de l'établir en milieu rural, près de la ressource, pour en faire donc un institut de première main, de fine pointe pour l'Outaouais.

**Mme Malavoy:** Est-ce qu'il y a des perspectives de clientèle étudiante qui soient précises dans ce domaine-là? Autrement dit, avez-vous un peu inventorié, là, ce qui pourrait, donc, vous arriver comme clientèle étudiante une fois acquis un nouveau programme?

**M. Dubé (Denis):** Actuellement, les professeurs qui sont associés à l'UQO ou qui sont des professeurs de l'UQO et qui travaillent à l'QAFF, l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue, qui est à Ripon, qui sert, comme on disait, de bougie d'allumage pour l'ISFORT, ces chercheurs-là ont des statuts de professeurs associés dans des universités qui ont des programmes de formation supérieure en sciences de la forêt et reçoivent dans les laboratoires de Ripon des étudiants de maîtrise et de doctorat. Donc, déjà à l'heure actuelle, au moment où on se parle, à Ripon, il y a de présents des étudiants qui ne sont pas des étudiants rattachés à l'UQO, qui sont financés dans des universités montréalaises pour étudier et être

encadrés par des chercheurs qui sont actuellement rattachés soit à l'UQO ou carrément à l'IQAF. Alors, on a déjà la démonstration d'une attractivité importante pour les programmes de cycles supérieurs par les activités qui se déroulent déjà à Ripon.

Le grand défi du projet, comme le disait le recteur, c'est d'arriver un jour avec un département de sciences naturelles qui pourrait offrir des formations de premier cycle, hein? Parce que, là, on a un noyau de chercheurs qui va établir son expertise et sa reconnaissance aux plans national et international, qui va attirer des étudiants de doctorat, des étudiants à la maîtrise, mais il nous faudra alimenter ce bassin de recrutement là par des programmes de premier cycle qui sont des programmes, de toute façon, qui sont en demande. Or, on sait, au Québec et au Canada, on a un déficit de formation en sciences. L'ajout de programmes en sciences naturelles à l'UQO permettrait effectivement de contribuer à l'effort pour former davantage de scientifiques pour satisfaire aux besoins de notre société.

Les programmes que nous envisageons, au premier cycle, pour accompagner les développements de l'ISFORT, ce sont des programmes dans les sciences biologiques, bien entendu. Et toutes les analyses que nous avons faites démontrent que ce sont actuellement, au Canada et au Québec, les programmes en sciences naturelles les plus fréquentés, ce sont les sciences de la vie, les sciences biologiques. Et donc ça concourt à soutenir l'hypothèse d'un développement dans ce secteur-là qui nous permettrait donc à la fois d'avoir une formation de base en sciences biologiques et une excoissance d'accès aux cycles supérieurs vers les sciences appliquées à la forêt feuillue et la forêt tempérée.

**Le Président (M. Marsan):** Ça termine cette période d'échange. Nous allons poursuivre avec le parti ministériel, et je vais céder la parole à la députée de Trois-Rivières. Mme la députée.

**Mme St-Amand:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, messieurs, bienvenue. Je suis contente de vous entendre. Et, évidemment étant moi-même une députée de région, je suis à même de constater les défis que vous avez à relever et je tiens à vous souligner tout le respect que j'ai pour le travail que vous faites.

Vous avez parlé tout à l'heure — et vous avez piqué ma curiosité — qu'il y a un problème dans les formules de financement, et ce, depuis 2001. Est-ce que vous pourriez élaborer et expliquer un peu plus précisément ce que vous voulez dire?

**M. Vaillancourt (Jean):** Si vous permettez, je vais laisser le vice-recteur Yves Dupont répondre à la question.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, M. Dupont.

**M. Dupont (Yves):** Merci, M. le Président. Alors, ce qu'on avance, c'est que, dans les années 2000-2001 jusqu'à 2005-2006, l'UQO a été traitée différemment de d'autres universités en région, particulièrement pour un financement qui est accordé pour ce qu'on appelle le facteur taille. Et ce qu'on prétend, c'est qu'on peut faire la démonstration qu'au niveau du facteur taille l'UQO a reçu considérablement moins en financement que d'autres universités en région en rapport avec la taille de l'institution,

la taille étant le nombre d'équivalents temps complet, le nombre d'étudiants tout simplement.

Alors, ce document-là qu'on a présenté — en fait, on a soumis le document à la ministre — a aussi fait l'objet de discussions. Depuis les années 2005-2006, l'UQO est intervenue à plusieurs reprises, par la voix de son conseil d'administration, pour dénoncer cet état de fait là. M. Vaillancourt disait tantôt que ça a été reconnu un peu plus tard, parce que, depuis 2008, il y a eu une correction, mais ça ne corrige pas l'inéquité des années 2000-2001 à 2005-2006. Et, selon nos calculs, ça représente aujourd'hui, si on avait reçu cet argent-là, un montant qui équivaut à environ 13 millions.

La dette accumulée de l'UQO actuellement est autour de 10,5 millions. C'est pour ça qu'on prétend que cette dette-là est fabriquée à partir d'une inéquité que l'on supporte. Et la supporter veut dire que, pour nous, il y a des frais d'intérêt qu'on doit assumer, qui représentent... Enfin, on a dit, dans notre présentation, que c'était au-delà d'un demi-million par année. Dans les faits, c'est plus élevé que ça, c'est qu'on n'a pas voulu aller dans les... Il faut faire la liste, là, des années avec les montants précis. Mais on parle d'un montant considérable et on demande tout simplement au gouvernement de nous permettre de bénéficier de ce montant-là de sorte qu'on corrige par ce fait-là ce qu'on cherche à corriger au niveau, entre autres, de la programmation et enfin tout ce qu'on veut faire au niveau du développement. Est-ce que ça répond à votre question?

**Mme St-Amand:** Je comprends qu'avant 2001 ça vous convenait puis qu'il y aurait eu une modification à partir de ce moment-là. C'est ce que je comprends?

**M. Dupont (Yves):** La modification est arrivée... Il y a eu deux modifications, en fait, une dans les années 2006-2007 et une deuxième dans les années 2009-2010, mais sans... Il y a eu une correction, ce qui nous permet d'affirmer que le gouvernement a reconnu qu'il y avait eu une forme d'inéquité. Mais ce qu'on voudrait obtenir, c'est la partie qui ne nous a jamais été remise, finalement, qui concerne les années 2000-2001 à 2005-2006.

**M. Vaillancourt (Jean):** Si je puis me permettre pour compléter la réponse?

**Le Président (M. Marsan):** Oui, M. le recteur.

● (15 h 20) ●

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui. Alors, effectivement, lorsqu'en l'an 2000 le gouvernement du Québec a annoncé la signature des contrats de performance avec les universités, c'était une période de refinancement des établissements universitaires au Québec, et l'approche qui a été utilisée visait la signature de contrats, donc, de gré à gré avec les différents établissements.

Dans le cas des établissements de l'Université du Québec, de même que, un peu plus tard... — parce que ça s'est fait en plusieurs étapes, là, sur une période de trois ans — de même que dans le cas de l'Université Bishop's, il y a eu, dans la formule de refinancement qui a été utilisée, donc dans l'ajout de financement au financement universitaire de la fin des années quatre-vingt-dix, il y a eu une considération donnée au développement des régions. Et donc les universités du Québec en région — il

y en a cinq — de même que l'Université Bishop's se sont retrouvées dans une situation où il y avait des argent additionnels qui étaient contribués par le gouvernement du Québec selon une formule qui tenait compte d'un certain nombre de paramètres — des paramètres d'éloignement par rapport aux grands centres, par exemple — qui font que certains coûts, certaines dépenses sont plus élevés. Il y avait également une variable qui était la dispersion sur le territoire. Un établissement qui doit desservir un très grand territoire, comme l'UQO, qui desservait à l'époque l'Outaouais et les Laurentides, a des coûts beaucoup plus grands qu'un établissement, là, qui dessert un territoire beaucoup plus réduit.

Alors, un des éléments de la formule à l'époque, c'était le facteur taille. Dans le cas du facteur taille, on voit très clairement que la contribution au niveau du facteur taille était une contribution qui était progressive dans le cas des établissements de toute petite taille et régressive à partir d'une certaine hauteur pour les établissements qui approchaient la taille des autres établissements au Québec. On ne voulait pas donner 2 millions de dollars additionnels, par exemple, à un établissement parce qu'il avait... là, je... qu'il avait un certain nombre d'étudiants, et qu'un établissement qui avait 1 000 étudiants de plus aurait zéro. On ne voulait pas créer d'inéquité.

Mais ce qui s'est passé, c'est que l'UQO, qui avait à l'époque à peu près la même taille que les établissements à Chicoutimi et à Rimouski, a reçu dans ce facteur-là un montant qui était comparable à celui de Rouyn, qui avait la moitié de la taille. Et donc il y a des coûts associés à la taille d'un établissement, et ces coûts-là n'ont pas été tenus en compte correctement dans cet acte-là. C'est un acte unique, alors ce sont des choses qui arrivent. Malheureusement, c'est un acte récurrent, et on continue à payer pour ça encore aujourd'hui, en 2010, là. Alors, c'est ça vraiment, l'élément qui a joué.

Et, comme le mentionnait le vice-recteur, il y a eu des corrections partielles à partir de 2008, rétroactives à 2006 pour toutes sortes de raisons, là, qui seraient trop longues à expliquer ici, mais on n'a pas reculé jusqu'à 2001. Et on continue à porter sur nous, à chaque année, sur notre budget, le coût de cette inéquité-là, qui est encore une fois un acte ponctuel à un moment donné dans le passé, là.

**Mme St-Amand:** Merci, M. le Président. Alors, je n'avais pas le privilège d'être élue en 2007, mais, en faisant des recherches, je lisais que la problématique des étudiants, des plus ou moins 3 000 étudiants qui partent pour l'Ontario, vous l'aviez, c'était aussi une préoccupation en janvier 2007, quand vous êtes venus nous rencontrer. J'aimerais savoir: Est-ce que, entre les deux périodes, sur les deux ans et demi, trois ans qu'on parle, là, entre les deux, est-ce que vous avez posé des gestes pour essayer de contrer cet effet-là?

**M. Vaillancourt (Jean):** Il y a eu un certain nombre de gestes qui ont été posés. Tout d'abord, il y a eu quand même des efforts de recrutement additionnels du côté, en fait, ontarien pour essayer d'aller chercher l'élément compensatoire. Et on a quand même une croissance intéressante, là, d'étudiants ontariens qui viennent étudier à l'UQO plutôt que d'étudier dans les universités à Ottawa, mais le volume est plutôt dans les dizaines ou la centaine plutôt que les 3 000.

En marge de ça, on a établi des collaborations avec le cégep de l'Outaouais pour essayer de diagnostiquer cette situation-là que vit également le cégep de l'Outaouais parce qu'encore une fois il y a deux très gros collèges en Ontario, là, qui savent une partie des effectifs potentiels pour le cégep.

C'est un problème qui représente des défis importants pour l'UQO entre 2007 et 2009 tout simplement parce qu'on était toujours sous le joug d'un plan de redressement et que ça prend, encore une fois, du personnel, de l'énergie et du temps pour diagnostiquer ces choses-là puis poser les gestes appropriés. L'UQO s'est sortie de son plan de redressement seulement dans l'année 2008-2009. Alors, c'est dans le cadre de l'effort de planification stratégique qu'on a identifié un certain nombre de moyens qu'on entend mettre en place, là, au cours des prochaines années pour reprendre, en fait, une partie de ces clientèles-là.

Mais je continue à être convaincu que la mesure qui va avoir le plus d'impact, c'est la complétion de l'offre de programmation de l'UQO. C'est un défi qui est important. Il faut savoir, là, que l'Université d'Ottawa a un financement par étudiant qui dépasse le double, là, de celui de l'UQO, hein, le financement par étudiant. Alors, si l'UQO était soudainement transportée magiquement de l'autre côté de la rivière, là, son budget doublerait, là. C'est colossal comme différence de moyens. Et, si on était la plus grosse, on aurait les marges de manoeuvre pour essayer de contrer le niveau de financement des établissements qui sont de l'autre bord de la rivière. Ils ont l'avantage d'être plus financés et d'être plus gros en plus, alors ils ont et le financement et les marges de manoeuvre. Alors, je vous dirais qu'encore une fois, certes, oui, il y a des moyens qu'on entend mettre en place, mais l'élément principal, ça va être la complétion de la programmation, il n'y a aucun doute.

**Mme St-Amand:** M. le Président, juste pour être certaine que j'ai bien compris, vous avez fait des efforts de recrutement du côté de l'Ontario, vous avez regardé pour diagnostiquer ce qui se passait chez vous.

**M. Vaillancourt (Jean):** Voilà.

**Mme St-Amand:** Maintenant, au niveau de gestes de recrutement dans votre région, vous êtes rendus là, selon le diagnostic que vous allez avoir, et vous pensez que ça va passer par la programmation. C'est ce que je comprends bien?

**M. Vaillancourt (Jean):** C'est, je pense, l'élément principal, et vous avez très bien compris, oui.

**Mme St-Amand:** Parfait. Dites-moi, j'aimerais ça... Tantôt, avec ma collègue, vous avez parlé d'un laboratoire avec les MRC. J'aimerais ça peut-être vous entendre élaborer sur les partenariats que vous avez régionalement chez vous avec vos gens, comment ça se passe, l'implication dans votre milieu socioéconomique, les chambres de commerce, un peu s'il y a des partenariats de développés à cet égard-là.

**M. Vaillancourt (Jean):** Écoutez, tout d'abord, je soulignerais, là, que l'UQO, pendant ses premières années d'existence, peut-être la dizaine... les 10 premières années, était un établissement qui formait surtout en sciences

administratives et en sciences de l'éducation. Alors, je dirais que les premiers partenariats qui se sont établis et qui se sont maintenus, c'est avec tout le système d'éducation de l'Outaouais et des Laurentides et avec les partenaires du privé qui embauchent nos stagiaires et nos diplômés.

Au niveau des partenariats, donc, en général, j'ai mentionné quelques chiffres tantôt, là. 1 000 stagiaires placés à chaque année aujourd'hui, alors ça, ça veut dire des liens très étroits avec tous les milieux, tant du privé que du public, qui embauchent nos stagiaires et qui éventuellement embauchent nos diplômés.

Il y a, au niveau de la R&D, également des partenariats extrêmement importants. L'UQO a l'insigne honneur d'avoir une alliance de recherche université-communauté en sciences sociales appliquées, spécifiquement en économie sociale. Alors, l'UQO a une grande expertise en économie sociale. C'est une subvention de plus de 1 million de dollars au niveau canadien. Et l'UQO a développé une expertise qu'elle partage avec une foule d'organismes communautaires. Les recherches qui sont faites par cette équipe-là font intervenir une foule d'organismes du milieu de la santé, milieu de l'éducation, milieu communautaire, travail social. Alors, on a là quelques exemples, là, je pense, probants des contributions.

Au niveau des chambres de commerce, bon, écoutez, parmi les cadres, les cadres supérieurs et les professeurs de l'UQO — je complétais la liste, la revue de la liste la semaine passée — on a des participations à des conseils d'administration ou des comités ou commissions régionales qui doivent se chiffrer autour de la centaine. Alors, c'est colossal, là, comme investissement. Chambres de commerce, il y a deux chambres de commerce francophones dans la région, on est présents dans les deux. On a des partenariats importants au niveau du Forum Innovation avec des entreprises de haute technologie. Peut-être que le vice-recteur Dubé a quelques idées complémentaires, là, pour compléter le portrait pour vous, là.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

● (15 h 30) ●

**M. Dubé (Denis):** En fait, peut-être pour vous donner un portrait, c'est que... Comme vous êtes de la Mauricie, vous connaissez aussi la fibre de l'Université du Québec et sa sensibilité pour le développement des régions. Ça fait en sorte que nous valorisons énormément la contribution que les professeurs que nous avons ont auprès des organismes et auprès du milieu en général. Dans la tâche de travail d'un professeur de notre université, le professeur inscrit une composante qu'on appelle service à la collectivité, et on reconnaît que ça fait partie de sa tâche de travail annuelle, O.K.? Ça fait partie des choses que nous valorisons en termes de reconnaissance de sa contribution pour l'évolution de sa carrière, et tant et si bien qu'à l'UQO on a décidé de mettre sur pied un prix d'excellence pour reconnaître la qualité de la contribution professorale en services à la collectivité et pour les interventions dans le milieu.

Et donc sur une base... ce n'est pas annuel, là, à une fréquence de quelques années, nous remettons à un professeur qui s'est distingué sur base de concours une distinction pour bien témoigner de l'importance que notre université accorde à cette contribution que nos professeurs ont parce que ce sont nos principaux ambassadeurs. Évidemment, nous-mêmes, nous sommes présents dans

des multitudes de forums et de conseils d'administration et autres leviers de développement de notre région, mais nos professeurs, ce sont nos forces vives principales pour être les agents qui vont influencer le développement de notre région.

Tantôt, on a parlé du professeur Gagnon et de son laboratoire, auquel vous avez aussi fait référence. Bien, ça se multiplie comme ça à plusieurs, plusieurs, plusieurs reprises, tant et si bien que c'est tellement présent dans notre façon de fonctionner au quotidien comme université que, quand vous nous posez une question comme ça, on n'a qu'à fouiller dans une toile immense de ramifications, d'interventions que nous avons au quotidien avec toute une série de partenaires avec qui on a su développer des affinités au fil des ans.

**Mme St-Amand:** Il me reste quelques minutes?

**Le Président (M. Marsan):** Oui.

**Mme St-Amand:** Dans votre présentation, vous parlez de la possibilité d'avoir un statut particulier. Bon. Si j'ai bien compris, évidemment, il y a quelque chose qui a un lien avec le financement là-dedans. Est-ce qu'il y a d'autre chose que le financement pour... Comment vous le voyez, votre statut particulier?

**M. Vaillancourt (Jean):** Écoutez, le nerf de la guerre, c'est le financement, vous avez bien compris. Au-delà de ça, je pense qu'il y a la nécessité de s'inspirer de ce qui existe déjà. Dans le cas du Campus santé Outaouais, qui, je pense, est un modèle pour les gens de l'Outaouais, on y voit l'opportunité, en fait, de faire valoir l'urgence de corriger des problématiques qui sont historiques et qui perdurent. Alors, je pense que ce serait certainement intéressant de voir au-delà d'une enveloppe spécifique pour la formation universitaire ou le développement de la formation universitaire à l'UQO dans des disciplines qu'on pourrait identifier conjointement avec le ministère en temps et lieu. Je pense que ce serait intéressant de voir le traitement de nos dossiers fait à la lumière du déficit de formation universitaire dans les territoires qu'on dessert, à savoir l'Outaouais et les Laurentides. Je pense qu'il devrait y avoir une sensibilité politique mais également administrative à la réalité que vit 10 % de la population du Québec de voir 2 % des activités universitaires desservies.

Je vais vous citer un chiffre qui est assez parlant. En 2006, il y a une étude qui a été faite à Statistique Canada — j'ai les données ici, si ça vous intéresse — une étude sur l'impact de la présence d'une université sur l'obtention du diplôme de premier cycle loin des grands centres. Autrement dit, on a étudié, au Canada, l'impact de la présence d'une université dans une région éloignée des grands centres. Et, en résumé, les chances d'obtenir un diplôme universitaire augmentent de 28 % s'il y a une université localement. C'est énorme, là. C'est énorme.

Ça, ça veut dire, là, que, quand on regarde, à un endroit comme Saint-Jérôme, là, l'arrivée de l'université, à moyen terme, potentiellement, va permettre à des gens qui ne seraient pas allés à l'université en nombre très élevé — 28 %, là, c'est une croissance très substantielle — donc, de parfaire des expertises pour lesquelles ils avaient le potentiel, d'obtenir des compétences professionnelles auxquelles ils n'auraient pas eu accès. Alors, c'est le

type de sensibilité, là, qu'il est important d'avoir dans le contexte de ces deux régions-là. Et ce sont des régions peuplées, là. On parle de 800 000 personnes au moins.

Alors, je pense que, pour le Québec, voir ce genre d'impact là et faciliter le développement de programmations et l'offre de programmations à ces populations-là, ça va avoir un impact énorme sur le nombre de professionnels, d'universitaires, de bacheliers qu'on va former. On sait qu'au niveau des emplois les emplois qui disparaissent le plus rapidement, ce sont les emplois qui ne nécessitent pas de formation avancée. C'est par centaines de milliers d'emplois qu'on crée au Canada, à chaque année, qui exigent des formations universitaires. Le Québec a besoin davantage de bacheliers. Et je dirais que ce serait important que le ministère de l'Éducation ou le gouvernement en général se penche sur des mesures d'impact d'actes à poser pour amener le Québec à l'échelle des pays industrialisés au niveau de la proportion des bacheliers.

Ma conviction, c'est qu'on a les données actuellement pour démontrer que cet impact-là, il est maximisé dans les populations, qu'elles soient géographiques ou financières, les populations qui ont le moins accès actuellement. C'est bien plus facile d'approcher une population où les gens n'ont pas de formation universitaire et de les amener à en prendre une que d'essayer de faire augmenter de 1 % la proportion des gens qui, à Montréal, ont des baccalauréats. À mon avis, là, je le dis crûment, mais c'est comme ça. C'est là où il y a un potentiel inutilisé sur lequel il faut agir. Et l'UQO est là, dans ces deux régions-là, prête à faire les développements si on a, encore une fois, les moyens pour le faire.

**Mme St-Amand:** Merci beaucoup.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie. Ceci met un terme à cette période d'échange. Nous allons faire une courte pause de cinq minutes et nous reprendrons nos travaux par la suite.

Je suspends donc nos travaux pour cinq minutes. Merci.

*(Suspension de la séance à 15 h 36)*

*(Reprise à 15 h 46)*

**Le Président (M. Marsan):** Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Nous allons reprendre nos travaux. Et nous poursuivons notre période d'échange avec l'opposition officielle, et je vais céder la parole à la députée de Taillon, qui est la porte-parole en matière d'enseignement supérieur pour l'opposition officielle. Mme la députée, vous avez la parole.

**Mme Malavoy:** Merci, M. le Président. C'est vrai qu'une petite pause fait du bien, ça nous dégourdit un peu les jambes. Mais en même temps on ne perd pas le fil de la discussion. Et je voudrais enchaîner sur des questions qu'on vient d'aborder un peu concernant votre développement dans les Laurentides. J'ai remarqué d'ailleurs, M. le recteur, que vous dites «l'Outaouais et les Laurentides», hein, vous le dites spontanément, là. C'est comme si cette présence de l'UQO dans les Laurentides se marquait vraiment par une reconnaissance dans les termes de ce

développement, cet axe de développement qui, vous l'avez rappelé, date d'il y a longtemps. Mais enfin, quand on matérialise une présence par un édifice... Et puis, si j'ai bien compris, vous nous avez annoncé déjà un autre édifice, tout au moins, dans vos projets, d'ici deux ans à peu près, quelque chose comme ça.

Donc, ma première question, ce serait de bien comprendre quel est l'effet d'entraînement du développement de ce campus dans les Laurentides. Vous en avez parlé un peu tout à l'heure pour ce qui est de la région des Laurentides elle-même, mais, je dirais, pour votre université, qu'est-ce que ça apporte, quel est l'effet d'entraînement sur le développement de vos programmes, programmes d'enseignement, programmes de recherche, recrutement de professeurs, etc.?

**M. Vaillancourt (Jean):** Alors, tout d'abord, je pense que l'effet le plus important, c'est l'effet sur le recrutement. On a un deuxième bassin où l'UQO a pignon sur rue dans la région des Laurentides. Alors, on a été actifs là pendant 30 ans sous la forme de services, d'offre de cours, de stages ou d'autres collaborations et de partenariats mais d'une manière peu visible. Le fait de pouvoir accueillir les étudiants dans un lieu unique où l'UQO offre des services certainement a un impact très important sur le recrutement, et ça, l'UQO a pu en bénéficier pendant la fin en particulier, là, de sa période de plan de redressement, où nos moyens pour financer le recrutement étaient contraints par des handicaps budgétaires importants. Alors, certainement que le recrutement est important.

Le deuxième élément, c'est la visibilité de l'expertise de l'UQO pour les partenariats avec les milieux. La présence dans les Laurentides de l'UQO date depuis très longtemps, mais l'émergence rapide du site de Saint-Jérôme, là, depuis cinq ou six ans, est en lien avec le développement de nos formations, un développement qui a été fulgurant, là, de nos formations en sciences infirmières en collaboration avec le cégep de Saint-Jérôme. On a établi un D.E.C.-bac en sciences infirmières avec le cégep de Saint-Jérôme en 2004. Il y avait 82 étudiants dans ce programme-là à l'époque, il y en a plusieurs centaines aujourd'hui, et il y avait des besoins évidents à combler au niveau de ces formations-là. Alors, ces développements-là nous ont permis de développer des collaborations avec les milieux de la santé beaucoup non seulement dans les Laurentides, mais également dans Lanaudière, à Laval, donc sur un territoire qui est considérable.

● (15 h 50) ●

Alors, l'impact sur l'UQO, donc, c'est d'abord le recrutement, ensuite les partenariats. Il y a également l'opportunité de continuer à parfaire nos programmations. Dans le plan stratégique de l'UQO, dont la liste des programmes à développer est en annexe dans le document que vous avez, l'intention ferme est exprimée pour développer des formations pour desservir la population des Laurentides, et on y voit apparaître un programme, un premier programme qui sera propre au site de Saint-Jérôme, qui est un programme en tourisme, villégiature et développement durable du territoire.

On peut comprendre, donc, que les Laurentides, qui est un lieu fameux pour le tourisme, étaient une terre d'accueil naturelle pour que l'UQO prenne sa place sur l'échiquier de la formation en tourisme. C'est un lieu, donc, qui amène l'UQO à développer des expertises qu'elle



n'avait pas jusqu'ici, et elle le fait sur la force, dans ce cas-là, des expertises qui sont déjà présentes en géographie, en travail social et en sciences sociales, là, à l'UQO. Ce développement d'expertises là, qui est déjà amorcé au sein du département Travail social et Sciences sociales, a un effet intéressant parce qu'en Outaouais on a des développements extrêmement importants dans le Nord, donc à Maniwaki, à Messines, en lien avec les nouvelles formations que le collège Héritage va offrir au niveau du tourisme. Il y a un grand projet, là, de recherche, de développement et de formation sur le tourisme. Et cette opportunité-là, l'UQO va pouvoir la prendre et y contribuer en partie parce que l'autre site, de par les besoins qui y étaient déjà exprimés, nous a amenés à développer des expertises.

Ça représente également des défis, vous pouvez l'imaginer. Gérer deux établissements à 200 kilomètres de distance avec plus de 1 000 étudiants, là, sur chacun des deux sites, ce sont des défis importants. Ce sont des sites également qui sont en croissance très rapide. Alors, ces défis-là sont d'autant plus puissants, je dirais, dans un contexte où, là, la loi n° 100 va nous obliger à réduire de 10 %, au cours des quatre prochaines années, nos obligations... c'est-à-dire nos dépenses administratives dans un contexte de croissance, dans un contexte de gestion de nouvel édifice à 200 kilomètres de distance. Alors, il y a des éléments de défi qui sont importants, là, pour ça, mais en même temps l'opportunité est trop belle. Les besoins sont là, et, comme je vous dis, l'exemple du tourisme ne sera que le premier exemple de programme que l'UQO développera tout simplement pour répondre à l'appel des Laurentides.

**Mme Malavoy:** J'ai cru voir que c'est le développement dans les Laurentides qui stabilise votre clientèle. Est-ce que je me trompe? C'est-à-dire que, s'il n'y avait pas ce développement dans les Laurentides, la clientèle, tout au moins au premier cycle, de l'UQO à Gatineau serait en diminution, peut-être pas en perte de vitesse forte, mais en diminution tout au moins.

**M. Vaillancourt (Jean):** Alors, ça a été le cas effectivement pendant la période du plan de redressement. Donc, jusqu'à il y a deux ans, on a eu une décroissance quand même importante, là, à Gatineau, qui a été plus que compensée par les développements à Saint-Jérôme.

Je vous dirais qu'un des facteurs un petit peu invisibles dans cet état de fait là, c'est encore une fois la grande sœur de l'autre côté de la rivière, donc l'autre établissement francophone de la grande région métropolitaine, qui a, à cause de contraintes internes, investi une partie significativement plus importante de son budget pour le développement de ses activités en français, pour des raisons internes à cet établissement-là, et ça a sapé en partie, à mon avis, notre clientèle à Gatineau. On n'a pas d'étude ferme là-dessus, là, mais les dépenses qui ont été faites étaient extrêmement significatives.

Je me réjouis que le problème soit en parti corrigé depuis qu'on s'est sorti du plan de redressement. L'an passé, en septembre, l'UQO a connu une croissance très significative de ses effectifs, et les chiffres les plus récents qu'on a pour septembre prochain, c'est que la croissance des inscriptions non seulement à Saint-Jérôme, mais également à Gatineau va être encore plus significative. On va

vraisemblablement atteindre des chiffres records dans l'histoire de l'établissement à la fois à Gatineau et à Saint-Jérôme. Alors, cette apparence-là de... Ce n'est pas une apparence, là, vous avez bien raison. Pendant les années, les deux ou trois années où effectivement on a eu une chute importante à Gatineau, la présence du site de Saint-Jérôme a eu un effet bénéfique sur l'établissement. Mais le problème est corrigé, semble-t-il, maintenant.

**Mme Malavoy:** Maintenant, je ne peux pas m'empêcher d'aborder comme question connexe, parce que tout de même ça se pose étant donné le développement de votre campus à Saint-Jérôme, la question qu'on appelle communément de la délocalisation des universités. Et je l'aborde sans... — comment je dirais? — sans réticence et même sans a priori parce que spontanément je pense que ça marque probablement une transformation des universités, qui sont pendant des siècles... qui ont été pendant des siècles des lieux assez uniques de formation où les gens se déplaçaient pour aller sur place et même, dans les meilleures traditions, presque en coupant leur vie avec le reste du monde pour se concentrer sur leurs études, à un modèle qui est complètement différent et en partie éclaté, mais pas forcément dit de façon péjorative, mais où on se rapproche des clientèles, là où elles vivent, là où elles travaillent, là où elles ont des besoins, et ce qui fait qu'au Québec il y a donc émergence de campus ou d'antennes, ça dépend des appellations, des universités un peu partout sur le territoire.

Et je sais que le ministère de l'Éducation a été préoccupé par la question. Je pense qu'il a commandé une étude à la CREPUQ. Depuis, on en entend un peu moins parler. Mais, vous, vous avez une expérience, donc, très, très concrète, j'aimerais que vous me disiez comment ça se passe dans cette région-là des Laurentides en ce qui concerne vos services par rapport à la concurrence d'autres universités qui offriraient éventuellement des services, en tenant compte aussi de, je crois, ce qui s'appelle le Pôle universitaire des Laurentides, qui avait également une tradition de services qu'on allait chercher de part et d'autre. Comment ça s'organise concrètement?

**M. Vaillancourt (Jean):** Alors, je vous dirais tout d'abord que, le développement d'établissements en région au Québec, je pense que le Québec sait faire à ce niveau-là depuis longtemps, depuis la création de l'Université du Québec et même avant, avec la création de l'Université de Sherbrooke. C'est, dans le cas de l'Université du Québec, plus d'une cinquantaine de sites de formation aujourd'hui partout au Québec, et on doit s'en réjouir compte tenu du fait que l'accessibilité aux études universitaires, on le sait maintenant, est particulièrement difficile dans le cas des familles qui n'ont pas d'histoire ou d'historique familial de fréquentation universitaire, dans les familles qui sont financièrement défavorisées. Et le troisième facteur important, c'est la proximité géographique. Je vous citais tantôt l'étude de Statistique Canada sur l'importance, pour l'accès aux études universitaires, l'importance de la présence d'une université physique localement.

Alors, dans le cas du développement de l'UQO à Saint-Jérôme, c'est, en fait, certes l'aboutissement d'un historique, là, de 30 ans d'historique d'activités dans les Laurentides, mais il s'agit, en fait, de la création d'université au sens classique, tel que vous le décriviez tantôt, hein?

C'est un lieu, c'est un autre lieu, c'est celui des Laurentides, où les étudiants de toutes les disciplines, de tous les secteurs disciplinaires vont pouvoir vivre ensemble l'expérience, l'expérience universitaire, là, qui va au-delà des simples tests ou formations à distance, mais que ces gens-là pourront vivre, dans un lieu, ensemble, une expérience de vie qui est marquante. On le connaît tous, là, puisqu'on y est tous passés, ici.

● (16 heures) ●

Alors, dans le cas du modèle qu'on utilise, il s'agit, en fait, d'un modèle qui est le modèle UQ, qui est un modèle relativement classique, pour ce qui est de l'offre à Saint-Jérôme. Et les résultats qu'on a vus depuis la création... en fait, depuis la croissance, à partir de 2004, des activités à Saint-Jérôme... a eu un impact important sur les gens du comté de Prévost mais également des régions du nord et de l'ouest, donc Argenteuil, qui compose plus de 50 % de la clientèle de Saint-Jérôme.

Une des craintes, lorsqu'on démarchait les demandes pour le financement de la création de l'édifice, c'était qu'il y aurait un effet de saper la fréquentation des établissements plus au sud. Et cet effet-là, en fait, ne se produit pas, et c'est tant mieux, parce que le Québec a besoin, comme je le disais tantôt, de davantage de bacheliers.

Alors, l'autre modèle, qui est le modèle d'université virtuelle, là, qui est souvent... Je pense que les meilleurs exemples, là, de ça, ce sont les universités à distance comme la TELUQ de l'UQAM ou l'Université Athabasca dans l'Ouest canadien. Ces établissements-là, pour pouvoir offrir une formation de qualité, ont dû développer des expertises particulières. Alors, c'est un autre modèle, mais c'est un modèle qui n'est pas si répandu. Ce qui est plus répandu, ce sont des modèles hybrides de formation combinée en présence et distance.

Le pôle universitaire, c'est, en fait, une action citoyenne qui a démarré il y a quatre ans, là, quatre ou cinq ans, là. C'est une tradition qui est quand même assez jeune. C'est une action citoyenne qui, je pense, s'est créée beaucoup dans la foulée du recensement de 2006 qui a mis en évidence des chiffres franchement choquants de la proportion très minime des gens des Laurentides, là, qui ont des diplômes universitaires. J'ai les chiffres ici quelque part, là, du recensement, ça tourne autour... Je pense que je vais pouvoir le repérer. Alors, dans les Laurentides, la proportion des gens qui, en 2006, détenaient un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat universitaire était de 10,7 %. La moyenne québécoise était de 15 %, et puis la région d'Ottawa-Gatineau était à 25 %. Alors, on voit que les Laurentides avaient un défi vraiment épouvantable. Et c'est lorsque les études de Statistique Canada sont sorties en 2006, là, qu'on a pu voir clairement le grave problème que vivait et que continue à vivre la région des Laurentides.

Alors, cette action citoyenne là, donc, s'est créée, le pôle a été créé. Le pôle a été créé pour agir comme donneur de services ou entremetteur, là. Le terme qui est utilisé par les gens du pôle, c'est «broker», alors je traduis par «entremetteur», parce que c'est le meilleur terme qu'on a, à ma connaissance, dans le dictionnaire français, là, pour le traduire. Mais c'est un lieu — appelons-le comme ça — où on accueille les besoins de la population, que ce soient les individus ou les entreprises, et on essaie de repérer dans le système universitaire québécois, avec les moyens du pôle, un ou des acteurs qui pourraient répondre à ces

besoins-là. Il s'agissait, je pense, d'une action qui était louable, qui était légitime. Et le pôle a donc entamé des actions pour permettre aux gens des Laurentides de bénéficier d'offres universitaires.

Alors, ils ont trois établissements universitaires actuellement qui collaborent, avec leur structure, là, qui a été transformée cette année. Mais ce n'est pas en soi une université, c'est une espèce de lieu d'échange pour pouvoir répondre aux besoins de la population. Le pôle universitaire des Laurentides et l'UQO ont eu des échanges au cours de la dernière année beaucoup pour voir comment on pourrait établir sinon des collaborations, au moins un modus vivendi qui permettrait, encore une fois, d'atteindre l'objectif commun des deux organisations qui est d'assurer à la population des Laurentides, au moins à court terme, une offre maximale de formation pour répondre à ses besoins.

L'ambition de l'UQO, c'est, au sein du système universitaire québécois, de répondre aux besoins des gens des Laurentides comme l'Université du Québec le fait par le biais de son réseau sur l'ensemble du territoire. Alors, nous, notre ambition, c'est de répondre à tous ces besoins-là. Mais on est dans une période, et j'en suis très conscient... Puis les gens du pôle sont probablement encore plus sensibilisés parce qu'ils y agissent depuis plusieurs années. On est très conscients que les deux organismes ont intérêt à poursuivre leurs efforts de manière à pouvoir assurer une formation universitaire, là, à une population, là, qui en a grandement besoin. Et l'ambition ultimement de l'UQO, c'est vraiment de répondre à tous les besoins des gens des Laurentides.

Il faut comprendre, là, que le pôle, c'est une action qui touche toute la zone Sainte-Thérèse, Blainville, Saint-Eustache jusqu'à la rivière — là, c'est gênant, j'ai oublié le nom de la rivière — entre Laval et les Laurentides, là. Ce n'est pas la rivière des Prairies, là.

**Une voix: ...**

**M. Vaillancourt (Jean):** Merci, M. Marsan. La rivière des Mille Îles. Alors, il faut comprendre, là, que, quand on est dans ce secteur-là, là, sur l'autoroute, là, on voit les tours de l'Université de Montréal au centre-ville puis on voit l'édifice de l'UQO à Saint-Jérôme. Et on sait que l'Université de Montréal va inaugurer très bientôt son campus au centre-ville de Laval. Alors, dans ce contexte-là, il est très clair qu'il y a deux universités, l'UQO et l'Université de Montréal, là, qui font des efforts vraiment colossaux pour pouvoir répondre aux besoins d'une population qui est à distance, bon, peut-être pas de vélo dans ce cas-là, là, mais à distance quand même assez courte, là, des deux sites. Et, à moyen ou à long terme, j'ai la conviction que ces établissements-là, si on leur en donne les moyens, là, vont pouvoir répondre à la population, à toute la population, là, qu'on voit de mon cinquième étage à Saint-Jérôme, là. Mais, à court terme, c'est certain que le pôle contribue par le biais d'une action citoyenne, là, fait une contribution intéressante, là, pour la population des Laurentides, surtout du sud des Laurentides.

**Mme Malavoy:** Bien, je vous remercie de ces précisions. S'il reste du temps, je... Non, il n'en reste pas?

**Le Président (M. Marsan):** On a dépassé le 20 minutes, mais...

**Mme Malavoy:** On l'a dépassé. Bon. Alors, j'allais généreusement offrir du temps à ma collègue, mais je ne suis pas généreuse du tout, j'ai pris tout le temps.

**Mme Champagne:** Je vais généreusement prendre le temps tantôt.

**Mme Malavoy:** Ce sera un peu plus tard. Merci.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, je vous remercie. Et ceci termine cet échange avec l'opposition officielle. Nous poursuivons, et c'est moi qui vais vous poser la première question. J'aimerais que vous nous parliez de l'impact régional de l'université. L'Outaouais, c'est un pôle régional extrêmement important. Vous nous avez bien situés, tout près de la frontière de nos voisins de l'Ontario. Et je voudrais que vous nous disiez...

D'abord, le premier impact direct de l'économie, c'est un budget de dépenses d'environ 57 millions, en tout cas en 2009, qui est injecté dans l'économie et locale et régionale. Et ça, c'est à part de toutes les immobilisations, là, qui pourraient s'ensuivre. Mais vous avez aussi cet impact transfert de la connaissance et qui peut demeurer en tout cas dans l'ensemble de votre région. Alors, je vous demande: Quelle est l'importance d'une université pour une région comme l'Outaouais?

**M. Vaillancourt (Jean):** La réponse, c'est: L'Université du Québec en Outaouais est le premier moteur de l'économie future de l'Outaouais. On comprend que l'Outaouais, c'est une économie de services, services gouvernementaux d'abord, hein? On est dans la région de la capitale fédérale, donc il y a beaucoup d'activités au niveau du gouvernement fédéral, gouvernement provincial et municipaux aussi.

L'impact de l'université se fait sentir d'abord par les gens qu'on forme, par les diplômés. On a 34 000 diplômés. Ils ne sont pas tous dans la région, évidemment. Il y en a qui vont travailler à l'international, il y en a qui vont travailler à Montréal ou à Toronto. Mais on a un impact extrêmement important sur la formation par le biais de la formation des comptables, par exemple, la formation des travailleurs sociaux, la formation des infirmières. On a mentionné les chiffres tantôt, là, c'est presque 600 infirmières. C'est colossal. Bon. Alors, il y en a probablement le deux tiers à Saint-Jérôme et le tiers à Gatineau, mais c'est quand même plusieurs centaines, là, d'infirmières qu'on forme pour les hôpitaux de l'Outaouais. Il y a un impact important au niveau également de nos diplômés en travail social, en psychoéducation, des gens qui travaillent dans les milieux communautaires, des milieux donc qui agissent en appui à des populations défavorisées ou des populations qui ont des défis sociaux importants. Alors, c'est certainement un impact qui est à la fois social et économique.

● (16 h 10) ●

Au-delà de ça, je dirais, depuis quelques années, l'UQO a également pris sa place au niveau de son rayonnement et a fait des efforts, là, pour faire valoir les expertises de l'université auprès de la population. Et on a établi un certain nombre d'actions dans les médias et également des activités auprès du grand public pour pouvoir faire connaître non seulement les expertises qu'il y a à l'UQO, mais permettre d'éduquer la population à l'importance des développements universitaires.

On a peut-être, je pense, un exemple intéressant, c'est, par exemple, nos recherches en cyberpsychologie, donc, dans le traitement des anxiétés par la réalité virtuelle. On a donc mis en place une clinique de traitement des anxiétés, en collaboration avec l'Hôpital Pierre-Janet, qui permet aux gens qui ont peur des hauteurs, qui ont peur de prendre l'avion, etc., là, de bénéficier de traitements cliniques. Ce sont vraiment des traitements cliniques. C'est un exemple que je vous donne mais qui reflète, je pense, très bien la nature des formations qui sont données à l'UQO, qui sont très souvent professionnalisantes et qui permettent aux gens non seulement de parfaire leurs compétences professionnelles, mais qui permettent également de contribuer à l'amélioration de la vie des gens dans la région.

Au-delà de ça, je pense qu'un des autres impacts importants pour une population lorsqu'elle a le bénéfice d'avoir une université sur place, c'est que le citoyen ne se voit plus de la même façon. Et je dirais qu'on a été aux premières loges, à Saint-Jérôme, pour voir... c'est la même chose à Gatineau, là, mais on a été aux premières loges pour voir comment les gens ne se voient plus de la même façon lorsqu'ils ont sur place un lieu où les jeunes, les neveux, les nièces, les enfants vont pouvoir bénéficier d'expertises qui n'étaient pas physiquement là avant. Les gens se voient comme étant un lieu important, comme étant un lieu où on peut faire des choses, où on peut faire du développement.

Alors, l'université est toujours une source d'espoir, là, pour une population. Et je vous dirais, en terminant, que les impacts les plus importants, à mon avis, on va les voir de plus en plus dans l'avenir, parce que les exigences de l'économie mondiale, avec l'ouverture des marchés, vont faire que les lieux où effectivement les universités sont présentes vont être les lieux où l'avenir va se préparer, où les inventions vont se faire et également où les meilleures façons de vivre vont se développer et vont s'expérimenter.

Alors, je dirais que, tant dans le cas de Gatineau que de Saint-Jérôme et des régions qu'on dessert, l'impact probablement le plus important, vous avez cité l'impact financier, il y a l'impact au niveau du partage et du développement des compétences qui n'était pas là avant, mais je dirais que l'impact le plus important, c'est un impact personnel chez le citoyen, qui se voit capable de faire des choses ou de tenter des expériences et qui se voit également valorisé par l'acquisition des compétences. Et ça, je pense que c'est quelque chose qui est très important, là, pour les humains.

**Le Président (M. Marsan):** Vous savez que nous traversons déjà et nous allons vers une pénurie de main-d'œuvre extrêmement importante. Est-ce que vous pensez qu'au niveau de vos professeurs, de vos enseignants, de vos chercheurs ça pourrait affecter l'avenir de l'Université du Québec en Outaouais?

**M. Vaillancourt (Jean):** Bon, tout d'abord, au niveau de notre capacité de recruter des professeurs, moi, je la considère non problématique, sauf peut-être dans deux disciplines où c'est un peu plus un défi. Les deux disciplines, c'est les sciences infirmières... Parce qu'on se comprend que, des infirmières, il nous en manque. Pour les former, ça en prend. Alors, il faut avoir déjà les infirmières pour partager... pour former les futures.

**Le Président (M. Marsan):** ...

**M. Vaillancourt (Jean):** Voilà. Alors, il faut en former davantage, mais en même temps on a besoin d'expertise infirmière pour les former, et elles sont peu nombreuses. Puis ce sont des femmes souvent, pas toujours, là, mais souvent qui sont extrêmement surchargées de travail déjà, là. Alors ça, pour recruter des professeurs en sciences infirmières, c'est quelque chose qui est un défi, mais c'est un défi partout, partout au Québec, et même au-delà.

L'autre discipline où on a parfois des défis un petit peu plus importants, c'est en sciences comptables. Et c'est tout simplement un état de fait. Premièrement, c'est une profession qui est très valorisante pour les gens qui détiennent le diplôme, non seulement au niveau personnel, mais au niveau financier, là. C'est très bien payé. Il y a le défi également que les détenteurs de doctorat en sciences comptables, ils sont peu nombreux. Et être professeur d'université, c'est faire l'enseignement, mais c'est aussi développer sa discipline. Alors, disons qu'il y a un certain nombre de défis de ce côté-là.

Alors, pour le recrutement professoral, ce n'est pas un problème. Pour le recrutement d'étudiants ou pour intéresser les citoyens, l'UQO a l'avantage d'être active dans les deux régions du Québec qui sont, en croissance démographique, les plus rapides. Alors, on est dans deux régions où, premièrement, le niveau d'activité universitaire est vraiment très déficitaire, je l'ai mentionné à quelques reprises, là, 2 % pour 10 % de la population. Alors, il y a des besoins qui sont là, puis on doit y répondre demain matin. Mais, au-delà de ça, ce sont des populations qui sont les deux populations au Québec qui sont, en croissance, les plus rapides. Alors, c'est rassurant pour l'avenir de l'UQO, parce que simplement les pressions démographiques vont nous amener à faire ces développements-là.

Puis le troisième élément qui pourrait peut-être bien nous servir, c'est au niveau de l'international. Comme je disais tantôt, on a des ententes actives dans 16 pays, mais j'aimerais que ces ententes-là soient encore plus actives et possiblement augmenter la participation et en partie attirer des étudiants étrangers en plus grand nombre. Parmi les étudiants à temps plein à l'UQO actuellement, je dirais qu'il y a probablement 5 % des étudiants qui sont des étudiants sous visa. Si on rajoute à ça des gens qui sont immigrants reçus, c'est probablement le double ou le triple. Mais, dans une région aussi cosmopolite que Gatineau... alors là, je parle vraiment de l'Outaouais, parce que les Laurentides, c'est très différent, là, mais il y a un potentiel très grand, à mon avis, pour augmenter cette participation-là. Et c'est un grand bénéfice pour un milieu universitaire que d'être un milieu mixte. On veut vraiment avoir un milieu où le jeune et le moins jeune va être confronté avec d'autres cultures, d'autres attitudes, d'autres idées. L'université, dans le fond, c'est le ferment de l'avenir pour une société. Et, pour que le ferment prenne, bien, il faut que ça brasse. Alors, ça prend de la variété. On y travaille.

**Le Président (M. Marsan):** Vous parlez des ententes internationales, et il y en a une qui est très d'actualité, puisqu'on... Vous êtes ici aujourd'hui parce que vous êtes imputables sur la loi, et ça permet aux députés de vous poser beaucoup de questions sur les finances de votre organisation. Mais, encore une fois, vous faites l'objet d'enseignement par une entente que vous avez avec l'Afrique subsaharienne sur le contrôle des finances publiques. Et c'est quelque chose qui est intéressant puisque, nous, on

est très préoccupés par les finances de nos universités, mais, vous aussi, vous voulez transmettre cette connaissance-là à d'autres personnes et sur le plan international. Alors, vous pouvez nous en parler?

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui, certainement. Écoutez, c'est une grande fierté pour l'UQO que d'être responsable de ce projet-là. En fait, ce sont nos expertises en sciences comptables qui sont mises à contribution pour aider l'Afrique à développer les expertises qui vont, à mon avis, être les expertises les plus importantes pour amener l'Afrique à se sortir de sa situation qui est souvent bien triste au niveau de l'organisation sociale et économique du continent dans son entier. Je vais peut-être laisser la parole au vice-recteur Dubé pour vous parler un petit peu plus en détail de ce très beau projet.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Oui. En fait, ce projet-là est né d'une collaboration encore une fois, là — le mot «partenariat» et «collaboration» est très présent dans la réalité de notre université — avec des acteurs du gouvernement fédéral au bureau du Vérificateur général, où il y a effectivement une expertise quant à la façon de vérifier, hein, les finances de l'État, de suivre l'évolution des dépenses de l'État, etc. Cette expertise-là, donc, qui est au bureau du Vérificateur général, jumelée à celle des ressources que l'UQO a en son sein et un partenariat aussi avec le Vérificateur québécois, a permis, donc, de regrouper un ensemble de ressources qui interviennent en Afrique.

Et là c'est un projet qui est très ambitieux parce que, comme vous avez vu, il y a beaucoup de pays africains qui sont interpellés dans ce projet-là. Et, comme c'est un projet où on forme des très hauts gestionnaires des gouvernements africains, donc on les réunit, donc on mobilise un hôtel dans différentes villes, dans différents pays africains, on déplace des ressources compétentes sur place et on centralise tout ce beau monde pour des périodes de formation intensive. Et donc les hauts gestionnaires africains, donc, se réunissent pour des semaines de formation, et les suivis se font avec les ressources.

Et donc c'est un projet qui se déroule sur plusieurs années. On en est à plus du mi-parcours du projet, et ça se déroule très, très bien. Donc, c'est un projet où on est très heureux de l'évolution. Et, comme l'objet de la formation, c'est la vérification, bien, c'est un projet qui est mené sous la loupe des vérificateurs, et donc tout se passe, là, selon les calendriers et dans le parfait respect des règles du jeu en matière de dépenses et de financement, bien entendu.

● (16 h 20) ●

**Le Président (M. Marsan):** Et ça se termine par une attestation, j'imagine, de l'Université du Québec en Outaouais.

**M. Dubé (Denis):** Je ne saurais vous dire de façon affirmative que tel est le cas. Maintenant, évidemment, là, c'est suivi, et tout le monde qui participe à ça sait qu'ils le font sous l'égide des ressources associées à l'Université du Québec en Outaouais.

**Le Président (M. Marsan):** Merci. Une dernière question, M. le recteur. Pour vous, dans votre vision de l'Université du Québec en Outaouais, si on prend un

horizon de cinq à 10 ans, comment voyez-vous le devenir de votre université?

**M. Vaillancourt (Jean):** Tout d'abord, je pense que le plan stratégique l'exprime très bien dans sa première phrase, l'UQO veut être le premier choix des citoyens de l'Outaouais et des Laurentides. Alors, à ce niveau-là, je vois une université francophone qui doublerait de taille définitivement. Je pense qu'on est capables de doubler la taille en cinq à 10 ans. Une université qui n'aurait pas encore complété, à mon avis, sa programmation, parce que cinq à 10 ans, c'est court dans la vie d'une université, mais certainement une université qui pourrait offrir des formations en sciences naturelles, des formations additionnelles en génie pour pouvoir répondre aux besoins de ces populations-là.

Je rêve également de voir l'UQO connue et reconnue davantage dans ses créniaux d'excellence. Vous savez, depuis sa création, l'UQO a toujours visé à développer des expertises qui étaient uniques. On a parlé tantôt de la cyberpsychologie, des technologies langagières. On parle de la forêt feuillue. On parle de l'économie sociale, où l'UQO est un leader canadien et international. Moi, j'aimerais voir ces créniaux-là reconnus au même titre que, lorsqu'on pense à la mer au Québec, on pense à Rimouski. Lorsqu'on pense à l'aluminium, bien, on pense à Chicoutimi. Moi, j'aimerais que, lorsqu'on pense aux technologies langagières ou à la forêt feuillue au Québec, ce serait instantané, les 7 millions de citoyens pensent d'abord à Gatineau et à Saint-Jérôme.

**Une voix:** Nous, on va y penser.

**M. Vaillancourt (Jean):** Excellent. C'est bon à savoir, c'est bon à entendre.

**Le Président (M. Marsan):** Je vous remercie beaucoup. Nous allons poursuivre cet échange avec le parti de l'opposition officielle, et je vais reconnaître... je vais céder la parole à Mme la députée de Champlain.

**Mme Champagne:** Merci, M. le Président. Alors, messieurs, bonjour. Alors, j'ai bien retenu particulièrement, là, la phrase que vous nous avez répétée plusieurs fois aujourd'hui comme un bon professeur, et on va voir si on est des bons élèves, là, hein? Alors, il y a 10 % de la population du Québec en Outaouais, qui ne bénéficie que de 2 % de l'activité universitaire. C'est bien ça que j'ai compris?

**M. Vaillancourt (Jean):** L'Outaouais et Laurentides ensemble.

**Mme Champagne:** Outaouais et Laurentides ensemble. Bon.

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui, absolument.

**Mme Champagne:** Donc, vous considérez qu'il faut corriger cela et vous faites tous les efforts en ce sens. On ne répétera donc pas ce que vous nous avez dit. Et on considère très bien... Moi qui vient, comme ma collègue, de Trois-Rivières, de cette grande région là, nous avons une université qui... et je le dis avec une pointe d'humour, on a peut-être la chance de ne pas être collés sur Ottawa, donc

on ne se fait pas chiper nos étudiants, et c'est peut-être un avantage.

Mais, au-delà de ça, au-delà de ça, ça nous amène à être, je pense, plus vigilants de ce côté-ci de la rive, comme disait ma collègue de Gatineau, et de s'assurer qu'on se donne les moyens de nos ambitions. Et, au-delà de Saint-Jérôme... Parce que je vois que Saint-Jérôme va bien. Puis, avec ma collègue vous en avez parlé, il y avait un besoin, il y a des statistiques qui sont là et qui confirment cela, il y avait un besoin de formation, et les étudiants répondent à l'offre que vous faites là. Par contre, à Gatineau, on ne peut pas changer la situation, et Ottawa va demeurer Ottawa, en tout cas jusqu'à preuve du contraire, et l'attraction va être là. Alors, il y a toujours un vieux principe qui dit que, si tu veux obtenir plus, bien il faut que tu sois juste plus attrayant. Et je l'ai compris par votre demande d'avoir réponse à des programmes supplémentaires. Alors, si votre offre est intéressante, vous risquez... vous avez la chance, plutôt, d'avoir des gens qui vont y répondre.

Et je vois, d'après le document — et je me permets de le souligner — que nous ont préparé de façon remarquable certaines personnes qui sont ici en arrière, qu'on appelle des chercheurs ou peu importe, là, des gens qui ont tablé, ils ont travaillé très fort sur vos mémoires, et je constate avec beaucoup de bonheur que, dans votre plan stratégique, là, de la recherche et de la création, vous aviez deux axes, dont un sur lequel j'aimerais vous interpellier, qui est des domaines de recherche en émergence dans lesquels l'université va s'implanter, soit la réussite scolaire, la gouvernance et la transformation du travail et des organisations ainsi que la gestion des territoires et de la forêt, donc, vous nous en avez parlé, tout ce qui concerne territoires et forêt.

Mais, en ce qui concerne la réussite scolaire... Et je l'ai fait avec Concordia, je l'ai fait avec l'Université du Québec à Trois-Rivières ce matin. On sait que c'est des lieux de recherche, que vous avez de grands liens avec autant les collèges qu'avec les commissions scolaires et avec les tout-petits, recherche, parce que d'où part l'intérêt, c'est souvent chez les tout-petits. Alors, est-ce que chez vous particulièrement vous avez des moyens ou des efforts différents pour en arriver à contrer ce phénomène qui est terrible, qui nous fait échapper, je le dis, moi, des jeunes cerveaux parce qu'on n'a pas su les récupérer à temps? Et, si on veut que votre université, soit à Gatineau ou à Saint-Jérôme, réussisse encore mieux, il faut que nos jeunes aient cet accès et ce goût d'aller chez vous, aller chercher une formation de niveau supérieur. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus.

**M. Vaillancourt (Jean):** D'accord. Merci, madame. Je vais laisser M. le vice-recteur.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Oui. D'abord, vous savez qu'à l'Université du Québec, la question des sciences de l'éducation et de la formation des maîtres, ça fait partie de la donne initiale à la création de nos établissements en région. Donc, on a un mandat particulier pour assurer une formation des maîtres, ce qui fait que l'UQO, comme les autres partenaires en région de l'Université du Québec, nous avons un département de sciences de l'éducation très actif, très dynamique, avec de nombreux professeurs, un département

d'ailleurs qui est en renouvellement de ses effectifs de façon accélérée depuis quelques années.

La question, donc, de la persévérance scolaire, nous, on l'analyse sous l'angle de la recherche d'abord, comme université. Et nous avons mis des efforts à constituer une équipe de professeurs compétents qui sont actifs avec les partenaires du milieu scolaire pour essayer de bien comprendre le phénomène, d'en identifier les déterminants et de trouver aussi et surtout des moyens d'action qui vont permettre d'intervenir le plus efficacement possible pour contrer... Alors, comment diagnostiquer le jeune qui est le plus à risque? Comment le faire du point de vue collectif, mais surtout et aussi du point de vue individuel? Comment, ce jeune qui est en cheminement scolaire, comment on peut l'identifier comme ayant un potentiel à risque de décrochage? Et comment intervenir efficacement?

Donc, ce sont des travaux qui sont menés par un groupe que nous avons constitué à l'Université du Québec en Outaouais, qu'on a appelé le COREPER, qui travaille, comme je le disais, en collaboration avec des partenaires du milieu. Et nous envisageons, donc, les travaux de ce groupe-là sur une période prolongée de plusieurs années pour effectivement poursuivre les travaux qui vont mener à des actions les plus concrètes possible face à la situation. Mais évidemment, là, ce n'est pas quelque chose qui peut donner des résultats spectaculaires du jour au lendemain, sauf qu'il y a une mobilisation très nette en Outaouais par rapport au phénomène, parce que, quand les statistiques sont devenues plus courantes et qu'on en a parlé relativement abondamment, il y a quelques années, bien, ça a été un électrochoc pour la population en général et pour tous les acteurs de la région de l'Outaouais de voir que nos statistiques étaient dans les plus faibles parmi toutes les régions québécoises en matière de persévérance scolaire. Et donc les gens ont serré les coudes.

Donc, il y a eu des actions, évidemment, de la recherche et de la sensibilisation de tous les acteurs puis des actions évidemment des acteurs premiers, des commissions scolaires et des écoles, qui ont fait en sorte que les statistiques s'améliorent déjà en Outaouais. On voit déjà certains résultats poindre à l'horizon. Donc, c'est très encourageant, mais il nous faut continuer dans cette voie-là. Et je pense que notre groupe est là pour rester et pour amplifier sa présence dans l'Outaouais.

Et, comme on parlait tantôt de Saint-Jérôme, ça me permet de faire un... de glisser un petit peu sur quelque chose. Vous savez, la présence de l'UQO à Saint-Jérôme, c'est aussi beaucoup la présence de professeurs de l'UQO à Saint-Jérôme. On a beaucoup parlé des 1 000 étudiants et plus qui fréquentent et vont fréquenter l'UQO à Saint-Jérôme, mais ce sont aussi des dizaines de professeurs qui sont et seront actifs à Saint-Jérôme.

Parmi ces professeurs-là, il y en a en sciences de l'éducation. Un des grands défis de l'UQO présentement, en ouvrant notre site à Saint-Jérôme, c'est de construire, je dirais, une activité intellectuelle répartie sur ces deux sites de formation, sur ces deux pôles d'enseignement que sont Gatineau et Saint-Jérôme mais qui se renforcent l'un et l'autre par des collaborations scientifiques, intellectuelles qui sont présentes, qui sont vives et qui donnent des résultats au quotidien. Donc ça, on est en train justement, là, dans notre université, à apprendre à composer avec une vie intellectuelle qui se déroule comme ça sur deux sites, avec la présence de professeurs qui sont réunis dans des mêmes

unités départementales mais qui oeuvrent à distance, pour faire en sorte que leurs forces collectives s'ajoutent les unes aux autres pour donner des résultats optimaux.

● (16 h 30) ●

**Mme Champagne:** Merci. J'aurais une deuxième petite question peut-être pour vous. En tout cas, je vais m'adresser quand même au recteur, et vous déciderez. Dans cette démarche-là, ces programmes-là que vous mettez en place, ces structures-là, en fait, que vous mettez en place, d'études, de recherche ou autres, avez-vous de nombreux échanges avec les autres composantes d'universités, avec des universitaires, afin de mettre en commun les réussites? Parce que je pense que, sans ce réseautage-là, je ne suis pas certaine qu'on va arriver à nos fins.

Parce que, lors de notre petite tournée, notre Commission, ici, de l'éducation, on s'est déplacés seulement dans deux régions — c'est une question aussi de temps — mais on a beaucoup d'information et de documents qui sont venus confirmer, là, l'urgence d'agir — parce que ce n'est pas une mince affaire que de savoir qu'il y a peut-être un 30 % des garçons qui ne terminent même pas leur secondaire. Donc, avant de leur parler d'universitaire, il faudrait peut-être les intéresser plus jeunes, là. Alors, ce réseautage-là, cet échange-là, est-ce qu'il se fait? Et se fait-il de façon formelle?

**M. Dubé (Denis):** Écoutez, effectivement, on tente de favoriser le réseautage. Les professeurs d'université, vous savez, ce sont des gens qui ont une très longue tradition de communication et de collaboration. Ils participent à des colloques, à des congrès, donc partagent leur expertise, leur savoir, leurs découvertes, tu sais, de façon très, très régulière. Est-ce qu'on a optimisé les conditions au plan de la gestion systémique pour qu'effectivement le partage de l'expertise soit optimal? Peut-être qu'il nous reste du chemin à faire, mais je vous dirais qu'à l'Université du Québec nous avons mis beaucoup d'efforts, pour les constituantes du réseau, à faire en sorte d'optimiser ces maillages-là pour que nos professeurs puissent effectivement avoir des conditions qui favorisent leur travail collectif et leur partage d'expertise.

Je vous donnerais en exemple un truc très contemporain. On va mettre en oeuvre un tout nouveau programme de formation qui permettrait à des... qui va permettre à des enseignants d'améliorer leurs compétences pour oeuvrer dans des classes de petite taille qui ont des groupes multiniveaux. Vous savez, en milieu rural en particulier, là où les populations ne le justifient plus, on est obligés de mettre des élèves de première, deuxième année, par exemple, ensemble dans la même classe. Or, les enseignants que nous formons à l'université dans nos programmes réguliers de formation des maîtres ne sont pas nécessairement préparés à oeuvrer dans cet environnement-là.

Alors, le programme dont je vous parle, qui va permettre d'aller acquérir cette expertise de pointe particulière pour s'habiller à travailler dans des classes multiâges en réseau, on l'a fait en collaboration avec deux autres constituantes de l'Université du Québec, l'Université du Québec à Chicoutimi, d'une part, et l'Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue, d'autre part. Les trois constituantes de l'Université du Québec mettent ensemble leurs forces et leurs compétences pour être en mesure de former des gens dans ces trois régions-là. Et on va utiliser les moyens de la technologie, utiliser la vidéoconférence et

mettre ensemble ces enseignants en formation pour qu'ils puissent profiter de l'expertise, bon, bien, que les enseignants de l'Outaouais qui en ont besoin puissent avoir accès à l'expertise qui est en Abitibi ou au Saguenay. Alors, vous voyez, c'est une façon, là, très concrète d'illustrer la façon dont on arrive à travailler ensemble dans le domaine des sciences de l'éducation pour faire face à des enjeux particuliers, là, du système d'éducation québécois.

**Mme Champagne:** Bien, merci beaucoup, et... Vous voulez compléter, oui?

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui, si vous le permettez, M. le Président. Il faut savoir que le premier résultat d'un effort de recherche et développement, quelle que soit la discipline, c'est toujours la formation des étudiants. Et, dans le cas de la recherche, c'est les étudiants au deuxième et au troisième cycles qui sont plus souvent qu'autrement les porteurs de la transformation apportée par les idées nouvelles. Et le vice-recteur, là, soulignait les collaborations qui existent déjà au sein de l'UQ entre les départements de sciences de l'éducation. Mais on a un programme de doctorat qui est partagé par les sites, et donc le cheminement de l'étudiant au doctorat fait l'objet d'actes ponctuels, soit des conférences qui sont faites au sein du réseau, soit des évaluations de documents qui sont partagées dans le réseau, ce qui fait que les chercheurs savent très bien comment se développent les nouvelles idées, là, dans les différents laboratoires. Alors, le fait d'avoir des programmes partagés comme ça au sein de l'UQ a, à mon avis, un impact important sur le partage des savoir-faire certainement dans les disciplines où on cherche à contrer le décrochage scolaire, mais aussi dans toutes les autres disciplines où l'UQ, le réseau de l'UQ a des programmes partagés.

**Mme Champagne:** Merci.

**Le Président (M. Marsan):** M. le député de Saint-Hyacinthe, la parole est à vous.

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Bonjour. Bonjour, messieurs. Très heureux d'entendre vos propos aujourd'hui. Ma question est assez simple, je veux savoir... Vous avez parlé qu'il y avait 3 000 étudiants qui transféraient de... qui étaient attirés, il y a un pouvoir d'attraction vers l'autre bord de la rivière, l'autre côté de la rivière. Maintenant, moi... Vous parlez aussi, vous avez dit aussi que vous aviez quand même des programmes qui étaient très performants. Exemple, la comptabilité, où vous allez chercher 96 % ou 90 % de taux de succès, alors c'est phénoménal, comparé aux autres institutions au Québec et peut-être à 70 %, 75 %. À ce moment-là, est-ce que le phénomène d'attraction n'est pas inverse? Vous ne pouvez pas aller chercher des étudiants de l'autre côté puis venir chez nous? Ça, c'est une partie de ma question. Et l'autre partie de la question, ça serait sur la recherche, mais je reviendrai. Merci.

**M. Vaillancourt (Jean):** D'accord. Alors, certainement, pour ce qui est du pouvoir d'attraction de l'UQO dans les disciplines de formation où effectivement elle a des succès démontrés depuis de nombreuses années, oui, on a un pouvoir d'attraction qui est non seulement au-delà de la frontière interprovinciale, là, mais qui va à l'international.

Alors, la formation en sciences comptables certainement est la première, là, qui me vient en tête, là, on en a discuté tantôt. On a parlé également du projet de l'ACDI qui découle justement de l'expertise reconnue de l'UQO dans cette formation-là.

Le deuxième exemple que je vous donnerais, c'est la maîtrise en gestion de projet. Il y a de ça une vingtaine d'années, le réseau de l'UQ, par le biais de l'UQAM, a créé un programme de maîtrise en gestion de projet qui est un des grands, grands fleurons du réseau de l'UQ à l'international. Peu de gens savent que l'UQO... Et les chiffres que je connais, là, ne sont pas les derniers des dernières années, là, mais, au moins jusqu'à tout récemment, l'UQO était le principal formateur de maîtres en gestion de projet au Canada. On forme des centaines de personnes à la maîtrise en gestion de projet. Ces gens-là vont travailler dans le milieu public, dans le milieu privé pour pouvoir gérer de très grands projets, qu'ils soient des projets... de quelque nature que ce soit, des projets qui impliquent de l'ingénierie, des projets qui impliquent de la conception de politiques au niveau du fédéral. Donc, il s'agit d'une deuxième discipline où on a un impact important.

On forme... on a déjà formé plusieurs centaines d'ingénieurs français à la maîtrise en gestion de projet. Alors, la France vient chercher l'UQO pour former des gestionnaires de projet. Et on en forme également, là... on en est à la cinquième cohorte en République dominicaine. Alors ça, je vous dirais que c'est un deuxième succès qui certainement, oui, a eu un impact et continue à avoir un impact sur notre capacité d'attraction.

Alors, c'est certain que, dans le développement des disciplines où l'UQO a primauté au niveau du secteur... alors, si on fait des développements originaux, et c'est ce qu'on fait historiquement à l'UQO, eh bien, on va pouvoir aller chercher des... j'hésite à utiliser le terme, là, mais des effectifs étudiants — j'allais dire «marchés», là — mais des effectifs étudiants qui ne sont pas desservis au niveau de ces secteurs-là par aucun autre établissement et qui nous permettent de ramener des gens. Peut-être compléter le portrait, M. Dubé.

**Le Président (M. Marsan):** ...M. Dubé.

**M. Dubé (Denis):** Juste pour que ce soit bien clair, là, qu'on s'entend bien qu'il s'agit de pouvoir attractif qui s'exerce surtout aux deuxième et troisième cycles.

**Une voix:** Oui.

**M. Dubé (Denis):** L'ennui, là, vous avez compris la situation, c'est que le jeune qui finit son école secondaire «high school» ontarien n'est pas admissible chez nous. Il peut bien considérer que la meilleure formation en comptabilité, c'est à l'UQO qu'elle se donne, O.K., puis rêver de venir à l'UQO, mais, s'il dépose une demande d'admission chez nous, là, on ne va pas l'accepter, il lui manque une année de formation. Alors, pour faire cette année-là, il faut soit qu'il intègre l'Université d'Ottawa pendant un an, ou une autre université ontarienne pendant un an et ensuite demande son admission chez nous — vous voyez que ce n'est pas un circuit qui est très logique ou très invitant — ou alors intègre le collégial québécois pendant un an pour finir son diplôme d'études collégiales avant de venir chez nous. Dans les deux cas, ce ne sont pas des circuits de

formation qui sont logiques ou qui sont considérés normaux pour un étudiant qui a fait les études ontariennes. C'est pour ça que tantôt on insistait sur ce système et cette réalité frontalière qui n'est pas seulement géographique, elle est une réalité où deux systèmes d'enseignement supérieur différents cohabitent à très, très peu de distance.

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Si je peux aller... continuer ma question avec cet élément-là que vous nous amenez, est-ce que vous avez une suggestion que vous pourriez nous faire, nous, au gouvernement, pour dire, bien, dans le cas de l'UQO, l'Université du Québec à Ottawa... dans l'Outaouais, de pouvoir justement essayer de contrer cet irritant-là? Parce que, dans le fond, on n'en profite pas du tout, là, on est pénalisés à cause de ça. Est-ce que vous avez une suggestion qui pourrait être faite au gouvernement, qu'on pourrait défendre ou qu'on pourrait amener?

● (16 h 40) ●

**M. Vaillancourt (Jean):** Écoutez, moi, je pourrais en suggérer une. On a essayé à quelques reprises par le passé, dont un cas relativement récent, de créer des programmes dans des contextes qui seraient à la marge des normes établies. Alors, je pense en particulier à la formation des maîtres où, depuis de nombreuses années, au Québec, le manque d'enseignants au secondaire a amené les écoles — et c'est un phénomène qui est bien connu et très répandu sur le territoire — a amené, donc, les écoles à embaucher des gens qui n'étaient pas parfaitement qualifiés pour pouvoir opérer dans les universités. Ça ne veut pas dire que ces gens-là n'étaient pas des bons enseignants mais simplement qu'ils n'avaient pas les qualifications. Les exigences, au Québec, là, depuis une quinzaine d'années, c'est un programme de quatre ans au niveau du baccalauréat, et les gens qui font des baccalauréats disciplinaires sont tenus quand même à faire des formations de quatre ans.

Alors, l'UQO a été pionnière en proposant une formation courte, sur un an, pour pouvoir répondre à ces besoins-là et pour pouvoir le faire d'une manière qui était très similaire à celle qu'offrait l'Université d'Ottawa aux gens qui avaient des baccalauréats disciplinaires québécois, une formation d'un an donc, et une formation de l'Université d'Ottawa qui éventuellement amenait des gens qui n'avaient pas les qualifications à obtenir essentiellement, là, leur accréditation comme enseignants au secondaire, au Québec. On a essayé un refus qui a été extrêmement douloureux à endurer, d'autant plus que, un an plus tard, un programme légèrement différent, sur une période de un an et demi, largement inspiré du nôtre, se retrouvait accepté par le gouvernement du Québec.

Alors, c'était particulièrement douloureux pour nous, cette expérience-là, dans un contexte où la région où ce phénomène-là était le plus souffrant, c'étaient nous, et on se serait attendus à avoir une oreille un petit peu plus sensible pour pouvoir répondre à un besoin de la population, au même titre que le faisait l'université ontarienne, ce qui nous semblait assez hallucinant.

Alors, ce qu'on souhaite, dans le fond, c'est de voir prises en considération les particularités de la région, au même titre que le gouvernement du Québec le fait depuis la création du Campus Santé dans le cas des disciplines... dans le cas du milieu de la santé, mais de pouvoir le faire dans le cadre du développement de programmes à l'UQO, alors de pouvoir tenir compte du fait qu'elle est différente, cette région-là.

**Le Président (M. Marsan):** Merci. Ceci termine notre période d'échange avec l'opposition officielle. Nous allons poursuivre avec le parti ministériel, et je vais céder la parole à la députée de Gatineau. Mme la députée.

**Mme Vallée:** Merci. Alors, M. Vaillancourt, pour poursuivre un peu dans votre lancée, le statut particulier que vous souhaitez pour l'Outaouais, en fait, ce n'est pas nécessairement... je pense que ça irait peut-être au-delà de l'UQO.

**M. Vaillancourt (Jean):** Certainement.

**Mme Vallée:** Je pense que ce serait un statut particulier peut-être dans le domaine de l'éducation, au même titre qu'on en a un dans le domaine de la santé, qui se décline dans différentes mesures, bon, une question budgétaire, mais il y a aussi différentes mesures qui sont appliquées. On l'a fait aussi dans le domaine de la construction, avec la mobilité de la main-d'œuvre qui a permis de reconnaître les acquis que nos travailleurs allaient chercher de l'autre côté de la rivière.

Donc, il y aurait, si je suis le raisonnement puis si je suis votre présentation d'aujourd'hui, il y aurait lieu de travailler sur un dossier qui pourrait se décliner dans certaines mesures financières, certaines reconnaissances d'une inéquité qui a pu avoir été créée, puis là, des explications que vous avez données à ma collègue, on parle d'une inéquité d'environ quatre à cinq ans de financement, et aussi un statut particulier quant aux types de programmes qui pourraient être offerts pour venir contrer l'exode des étudiants vers la rive ontarienne, donc de reconnaître...

Et, à ce niveau-là, parce que, vous, évidemment, vous travaillez avec les autres recteurs d'université, vous travaillez avec la CREPUQ, est-ce que vous avez porté cette situation particulière là auprès de vos collègues? Parce qu'évidemment de le porter à l'attention des parlementaires, c'est une chose, mais vous avez aussi votre niveau, à l'interne, de collègues, de recteurs universitaires. Donc, est-ce que vous l'avez porté, le besoin pour l'Outaouais d'avoir un statut particulier en matière d'éducation?

**M. Vaillancourt (Jean):** Alors, pas à la CREPUQ, certainement. Je pense que la table de l'UQ est une table qui est peut-être plus appropriée pour faire les échanges. L'UQ est très sensibilisée à cette situation-là depuis plusieurs années. Et je vous dirais que je me réjouis, en fait, de la suggestion que vous faites que ce soit un statut particulier pour la région et certainement... je ne veux pas parler pour mes collègues, là, du collégial, mais au niveau de l'enseignement postsecondaire. Ce serait en fait faire écho à un grand forum sur l'enseignement supérieur en Outaouais qui a été tenu en 2003 et qui avait permis de faire la démonstration d'un état de fait qui demeure encore aujourd'hui, tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire, de la pauvreté de l'offre de formation en Outaouais et du lien de cette pauvreté-là avec la déperdition des jeunes vers les établissements ontariens.

Donc, moi, je me réjouirais que ce soit un statut non pas nécessairement propre à l'UQO mais un statut propre à la région. Et ça s'inscrit dans l'esprit des plans de développement de l'UQO et ça s'inscrit même dans la nature des dossiers majeurs qu'on a proposés au cours des dernières années.



Vous savez, l'École nationale d'administration publique, qui est un des 17 établissements universitaires... enfin, 18 avec l'Université du Québec dans son ensemble au Québec, l'ENAP est un locataire de l'UQO à Gatineau, mais c'est également un partenaire, un partenaire de développement de programmes et de partenariats. Et le Conservatoire de musique de Gatineau est également un établissement qu'on souhaiterait voir inscrit dans nos démarches de développement, et on le fait avec leur accord. Il y a d'autres établissements universitaires avec lesquels on a des collaborations intéressantes. Le vice-recteur mentionnait l'Université McGill tantôt.

Je pense qu'un statut de cette nature-là pour la région serait, en fait, un élément extrêmement important pour permettre de répondre aux besoins de la population. Ce que l'UQO peut développer elle-même dans la nature même de l'établissement, on tient à le faire, parce que l'UQO fait partie de l'UQ et c'est l'UQ qui est mandatée par le gouvernement du Québec pour développer les régions, incluant l'Outaouais et les Laurentides, mais ce qu'on ne peut pas développer nous-mêmes... On ne veut pas avoir une faculté de médecine. Bien, on a un partenaire qui voudrait développer la médecine, qui le fait actuellement à partir de la troisième année bientôt. La première et la deuxième années, on aimerait que ça se fasse bientôt, on aimerait avoir une voie accélérée pour pouvoir développer ça en collaboration avec l'Université McGill. Il y a d'autres disciplines qui me viennent en tête ou d'autres partenaires avec lesquels j'ai eu des échanges informels, là, depuis deux ans, où on pourrait faire des offres, qui ne seraient pas nécessairement des offres UQO, qui pourraient être des offres conjointes UQO avec d'autres établissements, où on pourrait, à ce moment-là, répondre rapidement ou plus rapidement dans le contexte d'un statut particulier.

**Mme Vallée:** Vous avez, lors de votre présentation, parlé, et je ne peux pas passer à côté, vous avez parlé de la situation particulière de la formation en droit en Outaouais. Et je fais partie de ceux et celles qui ont été formés à l'Université d'Ottawa, qui ont fait leur Barreau, leur École du Barreau à l'Université d'Ottawa. Mais je comprends que c'est un peu particulier que les étudiants québécois aillent chercher leur formation en droit civil à l'Université d'Ottawa. Je comprends qu'il y a une longue histoire d'offre de services, vous l'avez mentionné. L'université est installée depuis 1800... 1850?

**Une voix:** ...

**Mme Vallée:** Oui. Et donc il y a une longue tradition. Mais vous blâmez ou vous adressez un petit blâme au gouvernement du Québec qui autorise ces formations-là, qui permet à ce que des formations soient offertes du côté de la rive ontarienne et qu'elles soient reconnues par les ordres professionnels. Est-ce que l'UQO est prête, est-ce que l'UQO est ouverte, est-ce que l'UQO a entamé des pourparlers avec les gens du Barreau, avec les gens... pour offrir éventuellement une formation en droit sur le territoire Outaouais?

● (16 h 50) ●

**M. Vaillancourt (Jean):** Oui. La question est excellente. Je voudrais peut-être faire une clarification. Lorsque je mentionnais le fait que l'UQO avait tenté d'offrir, à l'intérieur du système universitaire ou des règles ou

des normes du système universitaire québécois, le même type de formation que l'Université d'Ottawa pour permettre aux gens d'agir, c'était dans le milieu de l'éducation, c'était au niveau de l'enseignement secondaire.

Certainement que, lorsque l'Université d'Ottawa a commencé à développer le droit civil, c'était au début des années soixante, fin des années cinquante, début des années soixante, avec l'aide et l'expertise de l'Université de Montréal surtout, c'était justement parce qu'il y avait, à ce moment-là, un besoin criant de civilistes du côté de l'Outaouais. Et même l'Université du Québec n'existait pas à ce moment-là. Alors, certainement que ce n'est pas une erreur que d'avoir profité de l'existence d'une université qui était déjà centenaire dans le voisinage pour développer le droit civil. Mais il reste que c'est une incongruité, rendus en 2010, que cette formation-là ne soit pas offerte du côté québécois. L'Université d'Ottawa l'a fait, l'a très bien fait pendant 50 ans et continue à le faire très bien, mais il serait légitime, je pense, de former les civilistes en Outaouais.

J'ai eu des échanges avec le recteur précédent à l'Université d'Ottawa là-dessus lorsque j'ai commencé mon mandat, mon premier mandat en 2005, j'ai eu des échanges également avec la doyenne de l'époque. Les démarches, en fait, ont amené l'UQO à développer une première formation, une formation courte en droit civil. Et c'est une formation qui n'a pas vraiment eu le pouvoir d'attraction, là, qu'on souhaitait. Il s'agissait, en fait, d'un certificat en droit, droit du travail et des entreprises, donc une formation très spécialisée, là, où on avait la conviction, là, qu'il y avait un créneau intéressant à développer. Ça n'a pas, disons, levé à la hauteur, là, nécessaire pour pouvoir démarrer complètement le programme dans un contexte où on était encore une fois sous le joug d'un plan de redressement.

Dans le plan stratégique de l'UQO actuellement, il est inscrit la volonté de se doter, en fait, d'un plan de développement du droit civil. Il y a quand même un certain nombre de défis là-dedans. Je dirais qu'il y a des avantages... Je voudrais être bref. Alors, il y a des avantages. Évidemment, il y a beaucoup de civilistes très compétents dans la région, donc, trouver l'expertise, ce ne sera pas dur. Mais, avant de développer un programme de droit civil, ça prend des infrastructures... pas logistiques mais logicielles, ça prend des accès à des bases de données qui sont très coûteuses, et il faut également faire sa place au niveau de la crédibilité dans un environnement où l'Université d'Ottawa, il faut le reconnaître, là, forme les civilistes très bien.

**Le Président (M. Marsan):** Merci.

**Mme Vallée:** ...M. Vaillancourt, on m'indique qu'on manque de temps, mais on aura la chance de poursuivre nos échanges au-delà des travaux de cette commission. Merci pour votre... le temps et d'avoir pris le temps de vous déplacer de l'Outaouais à Québec.

**Le Président (M. Marsan):** Alors, merci. Je vais maintenant céder la parole à la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Mme la députée de Taillon.

**Mme Malavoy:** Je vous remercie. J'avais toute une liste de questions, mais je sens que je n'arriverai pas au bout de tout. Je veux vous poser une question sur les

aspects financiers. Mais je vais faire une remarque, plutôt que de pouvoir poser vraiment une question, sur le fait que votre très large majorité de clientèle étudiante est féminine et que 46 %, si j'ai bien compris, du corps professoral aussi. Moi, j'ai été professeure à l'Université de Sherbrooke à l'époque où on avait des plans d'accès à l'égalité, des programmes d'accès à l'égalité pour que des femmes deviennent professeures, mais chez vous c'est rendu moitié-moitié pour les professeurs. Et, ma foi, les étudiants... les étudiantes plutôt, on se demande où ça va s'arrêter parce que c'est vraiment... En tout cas, c'est un phénomène qui n'est pas propre à l'UQO mais qui est, donc, manifeste chez vous.

Vous pourrez réagir à cela si vous le souhaitez, mais je veux poser une question aussi en termes plus financiers parce que je comprends que vos budgets pour l'année en cours et pour le fonctionnement et fonds avec restriction seront équilibrés. Par contre, vous avez un déficit accumulé d'une dizaine de millions de dollars, je crois. Et ce que j'aimerais savoir, c'est, dans vos perspectives jusqu'en 2014, puisque c'est votre horizon, comment vous pensez pouvoir résorber ce déficit.

**M. Vaillancourt (Jean):** Alors, la position de l'UQO depuis, en fait, l'accroc, en fait, de l'inéquité historique, donc depuis 10 ans, la position de l'UQO a toujours été qu'on ne devrait pas résorber une dette qui n'est pas vraiment la nôtre mais qui est vraiment le résultat d'une erreur historique. Alors, on n'est pas endettés parce qu'on a dépensé abusivement, on est endettés parce qu'on a été sous-financés. Il n'y a donc pas de plan pour résorber la dette pour le moment, dans un contexte où l'UQO, contrairement aux autres établissements du Québec, est vraiment dans une situation où elle a une dette qui lui est imposée par des circonstances qui sont complètement... enfin, qui sont bien documentées, là, et qui ne sont pas vraiment liées à la gestion de l'établissement. L'ambition est cependant de toujours continuer à équilibrer le budget et d'absorber le déficit, là, au fil des années.

L'année actuelle, on a déposé pour l'année, donc, 2010-2011, là, qui est une année de 11 mois, en passant, là, on a déposé un budget qui est déficitaire de 1 million de dollars. C'est explicable en grande partie mais pas totalement, là, par le fait que ce soit une année sur 11 mois plutôt que 12 mois et que les règles de financement, là, font qu'il y a un manque à gagner qui est significatif, qui n'est pas propre à l'UQO, là, qui est vécu dans tous les établissements.

Je vous dirais que ce budget-là — c'est un budget, hein, ce n'est pas le résultat de l'année — ce budget-là a été construit sagement. Je ne devrais pas me lancer des fleurs, là, c'est un travail d'équipe, alors je ne devrais pas nous lancer des fleurs comme ça. Mais on l'a fait sagement dans un contexte où on a prévu des croissances prudentes d'effectifs. Les croissances sont très vigoureuses, et on s'attend à ce que le budget, au bout du compte, là, soit équilibré en fin d'année. Mais, nonobstant ça, là, pour le moment, en tout cas, le conseil d'administration marche au même pas que la direction de l'université, et on n'a pas l'ambition de résorber une dette qui finalement est une dette fabriquée par d'autres, là.

**Mme Malavoy:** Vous avez eu un correctif, hein, d'apporté, à un moment donné?

**M. Vaillancourt (Jean):** En 2008, et c'est un correctif rétroactif à 2006.

**Mme Malavoy:** 4 millions? C'est ça? C'est...

**M. Vaillancourt (Jean):** Je ne connais pas le montant exact, mais c'est un correctif qui, à la... C'est un correctif sur cinq ans. Et donc, en 2014, l'UQO, en fait, aura reçu en financement du gouvernement du Québec l'équivalent de ce qu'il aurait reçu si l'inéquité historique aurait été arrêtée en 2006. Donc là, on l'explique comme ça. Mais l'inéquité historique de 2001 à 2005 n'a pas été effacée, bon, pour des raisons qui sont complexes mais qui sont techniques, là, qui ne sont pas en lien avec le principe de base. Et cette période-là, de 2001 à 2005, est responsable de la dette d'aujourd'hui et évidemment tous les intérêts qu'on porte par-dessus. Alors, je m'excuse de vous avoir interrompue, je voulais que ce soit clarifié un peu.

**Mme Malavoy:** Non, non, c'est tout à fait correct de m'avoir interrompue. Mais donc ça, c'est clair, c'est une position institutionnelle, cette portion-là, vous ne la reconnaissez pas comme étant une dette...

**M. Vaillancourt (Jean):** Non.

**Mme Malavoy:** ...et donc ça ne fait pas partie de vos prévisions. Avez-vous des appuis?

**M. Vaillancourt (Jean):** Écoutez, on a démarché ça auprès des ministres responsables de la région depuis, en fait, 2003-2004, sous plusieurs formes. On a fait des démarches auprès du ministre de l'Éducation... des ministres de l'Éducation en séquence. On va continuer à le faire.

L'élément qui est nouveau, c'est que le refinancement des universités québécoises très important de 2008 a amené le ministère de l'Éducation à poser ce geste-là. Il ne l'aurait pas posé s'il n'y avait pas d'inéquité. Bon, alors, ce qu'on vous dit, c'est: Poussez le geste jusqu'au bout du... au lieu d'arrêter au poignet, allez jusqu'au coude. C'est en 2001 que ça a commencé.

**Mme Malavoy:** D'accord. Donc, vous attendez un nouveau beau geste qui...

**M. Vaillancourt (Jean):** Voilà. Et je comprends que, dans un contexte où le gouvernement du Québec a dû adopter un budget très difficile, contraignant, il va peut-être falloir qu'on soit patients, et on continue à absorber... Encore une fois, ce n'est pas une souffrance minuscule que un demi-million de dollars de moins à dépenser annuellement. Mais on a la confiance que le gouvernement du Québec va compléter l'acte lors de la prochaine opportunité. M. Dupont souhaitait compléter ma réponse.

**Le Président (M. Marsan):** M. Dupont.

● (17 heures) ●

**M. Dupont (Yves):** Merci. Juste pour compléter, je voudrais simplement ajouter que, outre ce qu'a dit M. Vaillancourt, l'UQO a l'intention d'avoir des budgets ou de maintenir un budget équilibré, puis un budget équilibré provoque nécessairement un léger surplus ou un surplus, c'est-à-dire que, pour peut-être vous rassurer, ça

évite qu'on soit en déficit. On maintient, depuis 2008-2009, un budget équilibré. On a l'intention de continuer, même si on dit qu'en 2009-2010... plutôt 2010-2011 le budget est déficitaire pour l'instant. On fait un exercice de révision budgétaire chaque année, et l'exercice de révision devrait nous amener à équilibrer le budget, fort probablement. C'est une position qu'on tient au conseil d'administration.

Outre, encore une fois, le fait de ce qu'a dit M. Vaillancourt, il faut se rappeler qu'on supporte les intérêts de l'inéquité, ce qu'on prétend être une inéquité, et, malgré cela, on maintient des budgets équilibrés. On parle d'au moins 500 000 \$ en intérêts, si on veut, pour supporter cette dette-là, et ce n'est pas rien. Alors, pour les années qui viennent, on a l'intention de maintenir un équilibre budgétaire autant que faire se peut, mais la contrainte, pour nous, c'est le développement. En maintenant un équilibre budgétaire, on peut difficilement se développer à la hauteur de ce qu'on voudrait faire.

Et je voudrais aussi dire que le fait qu'on produise un budget déficitaire pour l'année 2010-2011, ça se veut une façon, pour nous, de ne pas avoir un budget équilibré trop tôt dans l'année de sorte qu'on se rende compte plus tard qu'il y a un surplus, par exemple, de clientèle qui génère des surplus de fonds qu'on ne pourra pas utiliser parce qu'on est rendus trop tard dans l'année. Alors, on commence tout de suite, au début de l'année, à prévoir certaines dépenses qu'on pense vont être compensées par des revenus qui viennent entre autres par l'augmentation de la clientèle. Voilà.

**Mme Malavoy:** D'accord. Bien, écoutez, je vous remercie beaucoup. On pourrait continuer, mais je pense que vous nous avez bien éclairés quant à la réalité de votre université particulièrement, de ses défis particuliers. Et merci de votre présence.

### Documents déposés

**Le Président (M. Marsan):** Alors, ceci met fin à nos échanges. Je dépose les documents, maintenant, je dépose les documents soumis par l'Université du Québec en Outaouais et par l'Université Concordia devant la Commission de la culture et de l'éducation.

À mon tour de vous remercier, M. le recteur Vaillancourt, M. Dubé, M. Dupont. Je pense que nos échanges ont été très profitables. De part et d'autres, nous avons sûrement appris de très belles choses qui se font à votre université. Et évidemment nous vous encourageons à continuer dans le même sens.

Et, sur ce, bien, la commission ajourne ses travaux à demain, à 9 h 30, afin de poursuivre notre mandat. Et la commission se réunira à la salle Louis-Joseph-Papineau.

Alors, merci et bon retour.

*(Fin de la séance à 17 h 2)*